



ministère des affaires économiques

institut national de statistique



ENQUETE SUR LES BUDGETS DES MENAGES



1998

ENQUETE REALISEE DE JUIN 1995 à MAI 1996

ENQUETE SUR LES BUDGETS DES MENAGES

1995-1996

Tome 2 :

Caractéristiques des ménages. Confort du logement. Fiabilité et comparaison des résultats.

En vente à L' **INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE**

Rue de Louvain, 44 - 1000 Bruxelles

Centre Albert, 8^e étage,

Place Albert 1^e, 4

Boulevard de la Sauvenière, 73-75 - 4000 Liège

Ce numéro Belgique : 460 BEF

Etranger : 575 BEF

Compte chèque postal N° 000-2005886-23 de
L'INS, Rue de Louvain, 44 - 1000 Bruxelles

Droits d'auteurs réservés

La reproduction du contenu de cette publication, qu'elle soit intégrale ou partielle, dans la forme originale ou remaniée, est interdite sauf autorisation écrite de l' **Institut national de Statistique**.

L'utilisation du contenu de cette publication, à titre explicatif ou justificatif, dans un article, un compte rendu ou un livre, est autorisée moyennant indication claire et précise de la source.

Editeur responsable : Claude Cheruy, rue de Louvain 44, 1000 Bruxelles

Logo INS : J.M. Ledoux

TABLE DES MATIERES

1. Présentation de l'enquête sur les budgets des ménages.....	4
2. Structure du budget des ménages.....	4
2.1. Le revenu disponible.....	5
2.1.1. Les revenus résultant de l'activité économique.....	5
2.1.1.1. Revenus résultant de l'activité principale.....	5
2.1.1.2. Avantages en nature.....	5
2.1.1.3. Revenus tirés d'activités accessoires.....	5
2.1.2. Revenus du patrimoine.....	6
2.1.2.1. Les revenus nets de biens immobiliers.....	6
2.1.2.2. Les revenus nets de biens mobiliers.....	6
2.1.3. Revenus "sociaux".....	6
2.1.4. Autres transferts de revenus.....	6
2.1.5. Charges relatives aux revenus.....	6
2.2. La consommation.....	7
2.2.1. Principes généraux.....	7
2.2.2. Remarques relatives à la consommation des indépendants.....	7
2.2.3. Structure de la consommation.....	8
2.3. L'épargne, les opérations en capital et les opérations financières.....	8
2.3.1. Définition de l'épargne.....	9
2.3.2. Composantes de l'épargne.....	9
3. Description de la méthode d'enquête.....	10
3.1. Organisation de l'enquête.....	10
3.2. Tirage de l'échantillon et extrapolation.....	11
4. Résultats de l'enquête 95-96.....	12
4.1. Publication des résultats.....	12
4.2. Fiabilité des résultats.....	13
4.3. Distribution des données.....	14
4.4. Aperçu des résultats.....	17
4.4.1. Caractéristiques des ménages.....	18
4.4.2. Confort du logement.....	30
4.4.3. Type de logement.....	42
4.4.4. Chauffage et source d'énergie.....	62
4.5. Comparaison des dépenses et revenus d'après les principales caractéristiques des ménages.....	67
4.5.1. Dépenses totales.....	69
4.5.2. Produits alimentaires, boissons et tabac.....	73
4.5.3. Articles d'habillement et chaussures.....	76
4.5.4. Habitation.....	79
4.5.5. Meubles, appareils ménagers, ustensiles de ménage et entretien courant.....	82
4.5.6. Soins corporels et dépenses de santé.....	85
4.5.7. Transports et communications.....	88
4.5.8. Culture, loisirs et enseignement.....	91
4.5.9. Revenu disponible.....	94
5. Utilisation de l'enquête sur les budgets des ménages.....	98
5.1. Utilisations générales.....	98
5.2. Coefficients de pondération de l'indice des prix à la consommation.....	98
5.3. EBM et enquête sur la pauvreté et l'inégalité.....	99

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Nombre et pourcentage des rubriques à 4 ou 6 chiffres présentant un écart type relatif de plus de 20%.....	13
Tableau 2	Moyenne et médiane pour les dépenses totales.....	14
Tableau 3	Nombre moyen d'enfants à charge, nombre total des membres du ménage et nombre d'unités de consommation par région, statut socioprofessionnel, catégorie d'âge, nombre d'actifs et décile de revenu.....	17
Tableau 4	Distribution des ménages par décile de revenu et par statut socioprofessionnel	18
Tableau 5	Distribution des ménages par décile de revenu et par catégorie d'âge	19
Tableau 6	Distribution des ménages par décile de revenu et par nombre d'actifs.....	20
Tableau 7	Nombre de ménages par quartile de revenu et par statut socioprofessionnel (Royaume et régions).....	21
Tableau 8	Pourcentage de ménages par quartile de revenu et par statut socioprofessionnel (Royaume et régions) (pourcentage par statut)	22
Tableau 9	Pourcentage de ménages par quartile de revenu et par statut socioprofessionnel (Royaume et régions) (pourcentage par quartile).....	23
Tableau 10	Nombre de ménages par quartile de revenu et par catégorie d'âge (Royaume et régions).....	24
Tableau 11	Pourcentage de ménages par quartile de revenu et par catégorie d'âge (Royaume et régions) (pourcentage par catégorie d'âge)	25
Tableau 12	Pourcentage de ménages par quartile de revenu et par catégorie d'âge (Royaume et régions) (pourcentage par quartile).....	26
Tableau 13	Nombre de ménages par quartile de revenu et par nombre d'actifs (Royaume et régions)	27
Tableau 14	Pourcentage de ménages par quartile de revenu et par nombre d'actifs (Pourcentage par nombre d'actifs).....	28
Tableau 15	Pourcentage de ménages par quartile de revenu et par nombre d'actifs (Pourcentage par quartile).....	29
Tableau 16	Confort ménager : pourcentage de ménages en possession des biens suivants (Royaume).....	30
Tableau 17	Confort ménager : pourcentage de ménages en possession des biens suivants (régions)	31
Tableau 18	Disposition d'eau courante dans le logement.....	32
Tableau 19	Disponibilité d'eau chaude dans le logement (par région).....	32
Tableau 20	Disponibilité d'eau chaude dans le logement en fonction de la catégorie d'âge	33
Tableau 21	Disponibilité d'eau chaude dans le logement en fonction des quartiles de revenu	34
Tableau 22	Disponibilité d'un W-C à l'intérieur du logement par région.....	35
Tableau 23	Disponibilité d'un W-C à l'intérieur du logement par quartile de revenu	35
Tableau 24	Disponibilité d'un W-C à l'intérieur du logement par catégorie d'âge	36
Tableau 25	Disponibilité d'une connection téléphonique par région	37
Tableau 26	Disponibilité d'une connection téléphonique par quartile de revenu.....	37
Tableau 27	Disponibilité d'une connection téléphonique par catégorie d'âge	38
Tableau 28	Disponibilité d'une salle de bain.....	39
Tableau 29	Présence d'une garage par région	40
Tableau 30	Présence d'une garage par quartile de revenu.....	40
Tableau 31	Logements avec jardin par quartile de revenu	41
Tableau 32	Type de logement par région (nombre de ménages).....	42
Tableau 33	Type de logement par région (Pourcentage de ménages)	43
Tableau 34	Type de logement par quartile de revenu (Royaume) (nombre de ménages)	44
Tableau 35	Type de logement par quartile de revenu (Royaume) (pourcentage des ménages)	45
Tableau 36	Superficie des pièces en fonction du type de logement (Royaume)	46
Tableau 37	Type de logement en fonction de la période de construction (Royaume).....	47
Tableau 38	Superficie des pièces en fonction de la période de construction (Royaume).....	48
Tableau 39	Logement selon le statut socioprofessionnel de la personne de référence (Royaume) (Nombre de ménages).....	49
Tableau 40	Logement selon le statut socioprofessionnel de la personne de référence (Royaume) (Pourcentage de ménages par statut)	50
Tableau 41	Logement selon la catégorie d'âge de la personne de référence (Royaume) (nombre de ménages).....	51
Tableau 42	Logement selon la catégorie d'âge de la personne de référence (Royaume) (Pourcentage de ménages par catégorie d'âge)	52
Tableau 43	Logement en fonction du nombre de personnes actives du ménage (Royaume) (Nombre de ménages).....	53
Tableau 44	Logement en fonction du nombre de personnes actives du ménage (Royaume) (Pourcentage de ménages).....	54
Tableau 45	Logement en fonction du nombre d'enfants à charge (Royaume) (Nombre de ménages)	55
Tableau 46	Logement en fonction du nombre d'enfants à charge (Royaume) (Pourcentage de ménages).....	56
Tableau 47	Logement en fonction du nombre de membres dans le ménage (Royaume) (Nombre de ménages).....	57
Tableau 48	Logement en fonction du nombre de membres dans le ménage (Royaume) (Pourcentage de ménages)	58

Tableau 49	Logement en fonction du décile de revenu (Royaume) (Nombre de ménages).....	59
Tableau 50	Logement en fonction du décile de revenu (Royaume) (Pourcentage de ménages par décile).....	60
Tableau 51	Dépenses annuelles moyennes pour le logement par région (échantillon)	61
Tableau 52	Dépenses annuelles moyennes pour les loyers réels de logements et de terrains par région (échantillon)..	61
Tableau 53	Dépenses annuelles moyennes pour les loyers imputés de logements par région (échantillon)	61
Tableau 54	Moyen principal de chauffage par région	62
Tableau 55	Source d'énergie principale par région	62
Tableau 56	Moyen principal de chauffage par quartile de revenu (Royaume).....	63
Tableau 57	Source principale d'énergie par quartile de revenu (Royaume).....	63
Tableau 58	Moyen principal de chauffage par catégorie d'âge de la personne de référence (Royaume)	64
Tableau 59	Principale source d'énergie par catégorie d'âge de la personne de référence (Royaume).....	64
Tableau 60	Dépense annuelle moyenne pour les carburants par région (échantillon).....	65
Tableau 61	Dépenses annuelles d'électricité, gaz, télédistribution, eau par type de logement et région (échantillon) ...	65
Tableau 62	Moyen principal de chauffage par décile de revenu (Royaume)	66
Tableau 63	Source principale d'énergie par décile de revenu (Royaume)	66
Tableau 64	Consommation totale par ménage et par unité de consommation en fonction du type de ménage.....	67
Tableau 65	Dépenses totales par région.....	69
Tableau 66	Dépenses totales par statut socioprofessionnel	69
Tableau 67	Dépenses totales par catégorie d'âge	70
Tableau 68	Dépenses totales par nombre d'actifs.....	70
Tableau 69	Dépenses totales par statut socioprofessionnel et par nombre d'actifs	71
Tableau 70	Produits alimentaires, boissons et tabac par région.....	73
Tableau 71	Produits alimentaires, boissons et tabac par statut socioprofessionnel	73
Tableau 72	Produits alimentaires, boissons et tabac par catégorie d'âge	74
Tableau 73	Produits alimentaires, boissons et tabac par nombre d'actifs.....	74
Tableau 74	Articles d'habillement et chaussures par région	76
Tableau 75	Articles d'habillement et chaussures par statut socioprofessionnel	76
Tableau 76	Articles d'habillement et chaussures par catégorie d'âge	77
Tableau 77	Articles d'habillement et chaussures par nombre d'actifs	77
Tableau 78	Habitation par région	79
Tableau 79	Habitation par statut socioprofessionnel	79
Tableau 80	Habitation par catégorie d'âge	80
Tableau 81	Habitation par nombre d'actifs	80
Tableau 82	Meubles, appareils ménagers, ustensiles de ménage et entretien courant par région.....	82
Tableau 83	Meubles, appareils ménagers, ustensiles de ménage et entretien courant par statut socioprofessionnel	82
Tableau 84	Meubles, appareils ménagers, ustensiles de ménage et entretien courant par catégorie d'âge	83
Tableau 85	Meubles, appareils ménagers, ustensiles de ménage et entretien courant par nombre d'actifs.....	83
Tableau 86	Soins corporels et dépenses de santé par région	85
Tableau 87	Soins corporels et dépenses de santé par statut socioprofessionnel	85
Tableau 88	Soins corporels et dépenses de santé par catégorie d'âge	86
Tableau 89	Soins corporels et dépenses de santé par nombre d'actifs	86
Tableau 90	Transports et communications par région	88
Tableau 91	Transports et communications par statut socioprofessionnel.....	88
Tableau 92	Transports et communications par catégorie d'âge.....	89
Tableau 93	Transports et communications par nombre d'actifs.....	89
Tableau 94	Culture, loisirs et enseignement par région.....	91
Tableau 95	Culture, loisirs et enseignement par statut socioprofessionnelle	91
Tableau 96	Culture, loisirs et enseignement par catégorie d'âge.....	92
Tableau 97	Culture, loisirs et enseignement par nombre d'actifs.....	92
Tableau 98	Revenu disponible par région	94
Tableau 99	Revenu disponible par statut socioprofessionnel	94
Tableau 100	Revenu disponible par catégorie d'âge	95
Tableau 101	Revenu disponible par nombre d'actifs	95
Tableau 102	Revenu disponible par statut socioprofessionnelle et nombre d'actifs.....	96
Tableau 103	Seuils de pauvreté relative pour le Royaume	99

1. Présentation de l'enquête sur les budgets des ménages

L'enquête sur les budgets des ménages (EBM), organisée par l'Institut national de Statistique, est une investigation statistique qui vise à déterminer le niveau et la composition des revenus et dépenses d'un échantillon stratifié de ménages. L'enquête collecte et traite essentiellement des données relatives au modèle de consommation de ménages individuels considérés comme représentatifs de la Belgique. Dans le cadre de cette enquête, on recueille en outre des données concernant différentes caractéristiques socio-économiques, les revenus et les opérations financières et les opérations en capital de ces ménages. On peut ainsi la considérer comme un instrument flexible permettant de mesurer l'évolution de la répartition des revenus et du modèle de consommation, l'unité de base étant en l'occurrence le ménage.

Le concept de "ménage" englobe toutes les formes de cohabitation et pas seulement les personnes unies par des liens de famille. Une personne isolée constitue à elle seule un ménage. La nationalité n'intervient pas : toutes les ménages domiciliés en Belgique peuvent être incorporés dans l'enquête. La participation à l'enquête n'est pas obligatoire. Un ménage se définit par rapport à une personne de référence : il s'agit de la personne qui apporte les principales ressources au ménage. Les enquêtes EBM se limitent à la population des ménages individuels. Les ménages collectifs (maisons de repos, prisons, etc.) ne sont pas concernés. On écarte ainsi de l'enquête quelque 115.000 personnes en Belgique, soit un peu plus de 1% de la population.

A l'occasion du congrès statistique de Bruxelles en 1853, la Belgique a, sous l'impulsion de Quetelet, jeté les bases de l'enquête sur les budgets des ménages en tant que source de données socio-économiques. Depuis lors, ce genre d'enquêtes a lieu dans notre pays à intervalles irréguliers (7 à 8 ans). Les dernières datent de 78-79, 87-88, 95-96 et 96-97. L'enquête 97-98 se termine le 31 mai 1998. L'enquête 95-96 était la première d'une série de trois enquêtes annuelles dont les résultats serviront à déterminer la forme que prendra cette enquête et la fréquence qu'elle adoptera à partir de 1998. On tiendra compte, dans une plus large mesure, du souhait d'harmonisation des enquêtes budgétaires au sein de l'Union européenne et des recommandations d'Eurostat en la matière.

C'est en 1963-64 qu'Eurostat organisa pour la première fois une enquête de ce type dans les six pays de ce qui était alors la Communauté européenne. Depuis lors, les données des investigations nationales sont centralisées par "année de référence". Depuis 1988, les Etats membres transmettent systématiquement leurs micro-données à la banque de données d'Eurostat, où elles sont recodées sur base d'un plan de tabulation communautaire. Depuis 1988, cette banque de données contient également des données concernant la Norvège, l'Islande et la Suisse. Afin d'améliorer la comparabilité, des efforts sont faits en vue de synchroniser la fréquence, la durée et l'intervalle entre les enquêtes organisées dans les différents pays. Pour la prochaine année de référence, 11 états membres sur 15 ont prévu d'effectuer une telle enquête.

2. Structure du budget des ménages

La technique des comptes nationaux fournit au plan macro-économique un certain nombre de définitions et de classifications relatives au revenu, à la consommation, à l'épargne, aux opérations de capital et aux opérations financières dont on peut utilement s'inspirer pour le calcul du budget d'un ménage.. Toutefois, étant donné que les comptes nationaux reposent essentiellement sur des données concernant la production, les exportations et les importations, il ne peut être question de les transposer au ménage individuel. L'enquête sur les budgets des ménages collecte principalement des données sur le revenu et la consommation.

Le budget d'un ménage se compose de trois parties :

1. les recettes, dont le revenu disponible est le principal déterminant,
2. les dépenses, constituées essentiellement des dépenses de consommation,
3. les opérations en capital et les opérations financières.

2.1. Le revenu disponible

La consommation d'un ménage est essentiellement conditionnée par son revenu disponible dont les différents éléments sont d'une part, les revenus résultant de l'activité économique et du patrimoine, et d'autre part, les revenus provenant de la sécurité sociale et des autres transferts de revenus.

2.1.1. Les revenus résultant de l'activité économique

2.1.1.1. Revenus résultant de l'activité principale

- Le revenu d'une activité salariée comprend les salaires et traitements que les membres du ménage cèdent en tout ou en partie à la communauté. Il englobe également le pécule de vacances et les autres rémunérations du travail (paiement des heures supplémentaires, pourboires, primes diverses, chèques-repas, remboursements de frais de transport ou d'autres frais supportés par l'employeur, etc.). Il s'agit ici de salaires nets, à l'exclusion des cotisations de sécurité sociale et des impôts retenus à la source.
- Le revenu provenant de l'exercice d'une activité indépendante comprend le montant net (à l'exclusion des impôts) que les indépendants du ménage cèdent en tout ou en partie à la communauté. Ce montant a été calculé ou estimé par les personnes concernées. Lorsqu'il n'était pas possible, pour l'une ou l'autre raison, d'estimer ce montant, l'INS a calculé la somme des dépenses journalières du ménage, dont on a éventuellement défalqué la contribution des membres du ménage exerçant une activité salariée. Le revenu provenant de l'exercice d'une activité indépendante doit par conséquent être considéré avec une certaine réserve. Les résultats ne proviennent pas toujours des données fournies comme tel par le membre du ménage concerné.

2.1.1.2. Avantages en nature

La rubrique avantages en nature octroyés par l'employeur correspond à la valeur estimée par l'INS de tous les avantages en nature dont bénéficient les membres du ménage : combustibles, vêtements, repas, logement, gaz et électricité, titres de transport gratuits, etc.

Les avantages en nature résultant d'une activité indépendante englobent le prix de vente de tous les biens que l'indépendant met à la disposition du ménage.

2.1.1.3. Revenus tirés d'activités accessoires

Dans les revenus tirés d'activités accessoires, on distingue l'autoconsommation (biens produits et consommés par le ménage ou cédés gratuitement à des tiers) et les activités accessoires lucratives (biens ou services vendus).

L'autoconsommation concerne surtout les activités accessoires exercées dans les domaines de l'agriculture, l'horticulture et l'élevage. Pour estimer la valeur des biens consommés ou offerts, on se base sur la quantité produite et sur le prix de vente moyen du produit pendant le mois de récolte ou de production.

Les revenus tirés d'activités accessoires concernent la vente de produits agricoles, horticoles ou de l'élevage ou les revenus issus d'activités accessoires telles que la participation à une enquête sur les budgets des ménages, les revenus tirés de l'exercice d'un hobby ou d'une activité sportive, les contributions perçues dans le cadre d'un covoiturage, la fourniture de repas à des tiers, etc.

2.1.2. Revenus du patrimoine

On distingue les revenus nets de biens immobiliers et les revenus nets de biens mobiliers.

2.1.2.1. Les revenus nets de biens immobiliers

Les revenus nets de biens immobiliers sont égaux aux revenus bruts tirés de fermages et loyers de biens immobiliers situés en Belgique ou à l'étranger, dont on a défalqué le précompte immobilier, les frais de gestion et d'entretien à charge du propriétaire et de petites réparations de moins de 30.000 BEF à charge du propriétaire.

Pour le propriétaire, le revenu net du patrimoine immobilier correspond à la valeur locative nette estimée du logement occupé. Cette estimation, qui peut être réalisée tant par le propriétaire que par l'INS, se base sur un certain nombre de caractéristiques du logement ou de l'appartement : situation, nombre de pièces, superficie, garage, ascenseur, confort général.

2.1.2.2. Les revenus nets de biens mobiliers

Les revenus nets de biens mobiliers comprennent les intérêts, les dividendes et autres revenus distribués et tantièmes.

2.1.3. Revenus "sociaux"

- Pensions : pensions de vieillesse, de retraite et de survie, prépensions, pensions d'invalidité et autres pensions et avantages en nature accordés aux pensionnés. Ce dernier poste concerne notamment les transports en commun gratuits, les repas gratuits, etc.,
- Allocations de chômage,
- Allocations d'incapacité de travail : allocations d'incapacité de travail ou d'invalidité et indemnités versées à la suite d'un accident de travail,
- Allocations familiales et primes de naissance,
- Remboursements de mutuelle,
- Autres transferts de revenus provenant du secteur public et de diverses institutions : bourses d'études, allocations des CPAS et prestations sociales n.d.a.. La valeur estimée des dons en nature émanant des organismes publics est également comprise dans ce poste.

2.1.4. Autres transferts de revenus

- Transferts entre ménages : rentes alimentaires reçus moins celles payés, ainsi que la valeur locative estimée des logements mis gratuitement à disposition par d'autres ménages (non-employeurs).
- Assurances : capitaux et rentes octroyés par les compagnies d'assurances et indemnités effectivement versées par les compagnies d'assurance.
- Autres transferts de revenus : indemnités versées par les syndicats (ex. Indemnités de grève), les prix gagnés au loto et les autres jeux et paris ainsi que diverses autres recettes et l'argent trouvé. On défalquera de cette rubrique l'argent perdu ou volé et le remboursement d'impôts trop perçus.

2.1.5. Charges relatives aux revenus

Les impôts sur le revenu non encore déduits (c'est-à-dire non retenus à la source) sont défalqués du revenu disponible; les éventuels remboursements d'impôts trop perçus sont ajoutés.

2.2. La consommation

2.2.1. Principes généraux

Par consommation des ménages, on entend l'ensemble des biens et services consommés par le ménage lui-même ou offerts à des tiers. Les dons provenant d'autres ménages n'entrent pas en ligne de compte dans la consommation des ménages. La consommation se compose d'ailleurs de :

- a) biens et services achetés (achats dans des magasins, paiements de factures,...)
- b) biens produits par le ménage
- c) biens offerts par l'employeurs ou par un organisme public.

La valeur des éléments b) et c) doit être imputée au budget. La consommation imputée comprend donc la valeur estimée de tous les biens et services que le ménage a obtenus sans débours (ceux produits par le ménage ainsi que les avantages en nature accordés par l'employeur.

On considère que les produits achetés ont été consommés au moment de leur acquisition, même si une partie a servi à constituer des provisions ou n'a jamais été effectivement consommée, par ex. à la suite d'une détérioration. Dans le cas de produits provenant de l'activité agricole, horticole ou de l'élevage exercée par le ménage, c'est la récolte totale qui a été considérée comme consommation, après déduction du produit de sa vente éventuelle.

On a également considéré que les produits achetés à tempérament avaient été consommés au moment de l'achat. Chaque produit acheté durant l'enquête a donc été repris en consommation sa valeur globale, que l'achat ait été ou non entièrement payé à la fin de l'enquête. Le solde restant dû à ce montant a été comptabilisé comme emprunt.

Les sommes liquidées durant l'enquête à valoir sur les achats effectués avant le début de l'enquête n'ont pas non plus été reprises en consommation; elles ont été comptabilisées dans les remboursements de dettes.

2.2.2. Remarques relatives à la consommation des indépendants

D'après la définition du budget des ménages, les biens que le ménage a prélevés dans sa propre affaire ou ceux qu'il a produits dans le cadre de l'exercice d'une activité indépendante et qu'il a consommés lui-même (par exemple un boulanger consommant son pain), entrent également dans la consommation. Dans l'enquête, ces biens sont estimés à leur prix de vente.

Les "dépenses mixtes" sont caractéristiques des budgets de ménages d'indépendants : il s'agit d'achats de biens et services qui servent au ménage à titre à la fois privé et professionnel. Tel peut être le cas des frais de téléphone, d'électricité, de loyer, d'entretien des bâtiments, d'utilisation d'une voiture, etc. De ces dépenses, seule la partie se rapportant réellement au ménage peut apparaître dans la consommation du ménage. Alors que l'achat d'un bien (par exemple une voiture) ne peut jamais être considéré comme une dépense mixte, les frais liés à son utilisation (par ex. l'essence ou l'entretien) peuvent être "mixtes".

2.2.3. Structure de la consommation

La consommation est répartie en huit chapitres :

1 Denrées alimentaires, boissons et tabac : concerne uniquement les produits consommés à domicile. Leur consommation dans les hôtels, restaurants et cafés figurera à la rubrique 8 : "dépenses effectuées dans le secteur horeca"; la consommation dans les pensionnats et écoles, à la rubrique 7 : "établissements d'enseignement"; la consommation dans les établissements hospitaliers à la rubrique 5 : "hôpitaux et établissements assimilés".

2. Habillement et chaussures

3. Logement : reprend le "loyer brut" ou loyers effectivement payés par les locataires et la valeur locative nette estimée des logements occupés par leur propriétaire ou par des ménages qui sont logés gratuitement. A cette valeur locative nette, on ajoute les charges et frais d'entretien, d'aménagement et de réparations courantes (d'un montant inférieur à 30.000 BEF), qu'ils soient supportés par les propriétaires ou par les locataires. Les frais de réparation ou d'aménagement plus importants (supérieurs à 30.000 BEF) sont considérés comme un investissement et enregistrés dans les opérations d'épargne. Puisque la valeur locative globale a été reprise en consommation, l'amortissement des prêts hypothécaires (y compris les intérêts) a été comptabilisé comme remboursement de dettes parmi les opérations financières.

Les impôts fonciers et les taxes communales n'ont été repris dans les charges que dans la mesure où ils ont été payés par les locataires. Dans ces cas, ils doivent en effet être considérés comme un supplément de loyer. Les impôts payés par les propriétaires ont été déduits du revenu brut des biens immobiliers.

4. Meubles, appareils électroménagers, ustensiles de ménage et entretien courant

5. Soins corporels et dépenses de santé comprend différentes rubriques relatives aux soins médicaux et aux produits pharmaceutiques. Les montants payés aux médecins, pharmaciens, établissements hospitaliers et personnel paramédical n'ont pas été diminués des remboursements effectués par l'assurance maladie-invalidité libre ou obligatoire ni majorés des montants payés directement par l'assurance-maladie au secteur médical. Ils représentent donc les sommes directement déboursées par les ménages et ne concernent pas les frais médicaux globaux.

6. Transports et communications : les diverses taxes de circulation sont reprises en consommation depuis l'enquête 95-96. Lors des enquêtes précédentes, ce poste était considéré comme un impôt sur le revenu et soustrait à ce titre du revenu.

7. Culture, loisirs et enseignement

8. Autres biens et services (parmi lesquels les soins corporels, les articles personnels, les dépenses dans le secteur horeca, les voyages touristiques, les services financiers et les assurances)

2.3. L'épargne, les opérations en capital et les opérations financières

L'enquête sur les budgets des ménages n'a pas comme but de faire un inventaire des activités d'épargne des ménages. L'enquête se prête encore moins à une estimation du patrimoine d'épargne. Dû à l'incertitude des données obtenus concernant ces opérations, il était convenu de ne pas publier les résultats successives des enquêtes (95-96, 96-97, 97-98). Après l'enquête 97-98 les résultats des opérations d'épargne seront évalués collectivement et publiés s'ils se tiennent.

Nous décrivons ici uniquement d'une façon théorique certains concepts qui définissent les opérations d'épargne et de désépargne de l'enquête sur les budgets des ménages.

2.3.1. Définition de l'épargne

On peut définir l'épargne comme étant la différence entre le revenu et la consommation.

épargne = revenu-consommation (1).

Si le solde de toutes les recettes et dépenses est égal à zéro, l'épargne est égale au solde de toutes les opérations qui ne relèvent ni du revenu ni de la consommation :

revenu-consommation+recettes autres que les revenus-dépenses autres que celles de consommation = 0.

Alors :

épargne = recettes autres que les revenus-dépenses autres que celles de consommation (2).

Toutefois, là où les recettes et dépenses globales présentent un écart statistique dû à divers facteurs, les définitions (1) et (2) ne donnent pas le même résultat :

revenu - consommation + recettes autres que les revenus - dépenses autres que celles de consommation = écart statistique d'origine inconnue.

Si nous choisissons la seconde formule (2), nous aurons :

épargne = revenu - consommation - écart statistique,

où écart statistique = recettes globales - dépenses globales.

L'épargne ainsi calculée boucle le budget ménager.

2.3.2. Composantes de l'épargne

Bien que l'enregistrement des opérations d'épargne ne soit pas l'objectif primordial d'une EBM, il est intéressant de donner un aperçu des différentes opérations qui ne relèvent ni du revenu ni de la consommation et qui constituent finalement le solde de l'épargne (ou la désépargne) et qui par conséquent donnent l'épargne (ou désépargne) par solde selon la formule (2).

1. Les opérations en capital comprennent les transactions (achat = épargne; vente = désépargne) en biens de capital (immeubles et terrains). Les travaux de rénovation ou les réparations de plus de 30.000 BEF sont considérés comme un investissement et classés dans l'épargne.

2. Les opérations financières entraînent une variation des dettes ou des créances. Elles comprennent :

- l'augmentation ou la diminution de l'avoir en caisse et de l'avoir en comptes bancaires,
- l'augmentation ou la diminution de comptes d'épargne et d'épargne pension,
- l'achat ou la vente de titres et d'or; les rentes reçues ou versées,
- les emprunts accordées à des tiers et les remboursements par des tiers de sommes prêtées.

3. Les opérations d'épargne comprennent également les remboursements de dettes :

- les remboursements d'achats à tempérament effectués avant le début de l'enquête,
- l'amortissement d'emprunts contractés en vue de l'acquisition de maisons et de terrains,
- l'amortissement d'autres dettes.

Les emprunts contractés et les montants restant à payer pour des achats à tempérament effectués au cours de l'enquête sont classés dans la désépargne.

4. Les dons faits ou reçus font l'objet d'une rubrique distincte. Sont considérés comme faisant partie de l'épargne les dons faits à des institutions religieuses ou des associations de bienfaisance et ceux faits à d'autres ménages. Sont classées dans la désépargne les primes à la construction et les indemnités payées par les pouvoirs publics, les héritages en espèces et les donations faites par d'autres ménages.

5. Enfin, la rubrique "Divers" se rapporte aux recettes et dépenses en emballages consignés et cautions, à des dépenses pour compte de tiers et à des remboursements de dépenses effectuées pour compte de tiers.

3. Description de la méthode d'enquête.

3.1. Organisation de l'enquête

Pour les enquêtes EBM on utilise une combinaison de carnets de ménage et d'interviews ou de questionnaires. D'après leur nature, nous distinguons trois types de carnets de ménage :

- "très intensif" : le ménage note chaque jour toutes ses recettes et dépenses,
- "intensif" : le ménage note chaque jour toutes ses dépenses de consommation,
- "réduit" : le ménage note uniquement ses dépenses de consommation dépassant un certain montant.

Les carnets de ménage sont généralement conçus sous la forme d'un journal "ouvert", dans lequel les ménages notent leurs dépenses par ordre chronologique (en mentionnant la nature, la quantité, etc.).

La plupart des pays utilisent une brève période "intensive" ou "très intensive", période qui varie d'une semaine (Pays-Bas) à 14 jours (9 pays). Les ménages de l'échantillon sont répartis en un nombre égal de groupes qui devront remplir des carnets "intensifs" ou "très intensifs" à différents moments de l'année. Pour une période "intensive" de 14 jours, on a donc 26 groupes, répartis sur toute l'année. Cette méthode permet d'éliminer les influences saisonnières.

L'enquête sur les budgets des ménages belges s'étale sur deux années civiles. Entre le 1er juin et le 31 mai, elle rassemble continuellement des données au moyen de carnets de ménage et de différents questionnaires. En Belgique, un mois "très intensif" est inséré dans une année "réduite". Ainsi chaque ménage remplit pendant un mois un carnet "très intensif" tandis que pour le reste de l'année, il remplit seulement un carnet "réduit" où il ne note que ses dépenses de consommation d'un montant supérieur à 1.000 BEF. Cette méthode, qui représente une charge importante pour le ménage, s'accompagne d'une faible propension à participer et entraîne de nombreuses défections. A titre de compensation, on octroie au ménage une indemnité qui varie de 13.000 à 21.000 BEF suivant le nombre de ses membres.

Au cours de l'enquête, chaque ménage recevra en moyenne 8 fois la visite d'un enquêteur :

- en début d'enquête, il expliquera en détail les tâches à accomplir,
- au cours du premier mois, il vérifiera si l'enquête a démarré sans problème,
- à la fin de chaque trimestre, il viendra rechercher les carnets de ménage du trimestre précédent,
- au début et à la fin du mois "intensif".

L'enquêteur est un chaînon essentiel entre les ménages et l'INS. Sa motivation, son expérience et sa compétence sont essentielles pour la qualité des données collectées.

Après avoir été rassemblés, les carnets font l'objet d'un premier contrôle de la part de l'enquêteur. Une fois enregistrées et codées, les données sont soumises à une nouvelle série de contrôles systématiques. Outre la recherche d'anomalies, ces contrôles portent sur la cohérence des résultats (apparition régulière de dépenses périodiques, cohérence entre le prix des denrées alimentaires et la quantité achetée, valeur des avantages en nature, validité des dépenses mixtes,...).

L'organisation de l'enquête sur les budgets des ménages incombe à la fois aux services centraux de l'INS à Bruxelles et aux centres régionaux d'Anvers, Charleroi, Gand et Liège. Les différents services se répartissent les tâches :

Service Central :

- constitution de l'échantillon de ménages,
- recrutement d'enquêteurs,
- indemnisation des ménages et des enquêteurs,
- répartition des ménages entre les enquêteurs,
- envoi des documents aux ménages,
- centralisation des données enregistrées par voie électronique (par le biais de lignes téléphoniques qui relient service central aux centres régionaux),
- recherche électronique d'erreurs et d'invéraisemblances,
- traitement des résultats.

Services régionaux :

- organisation de cours de formation pour les enquêteurs,
- contacts avec les ménages (par téléphone ou par courrier),
- contacts avec les enquêteurs (récupération des carnets de ménages),
- enregistrement électronique des données des carnets,
- correction des données erronées.

L'introduction des données et la validation sont réparties sur deux programmes principaux :

- enregistrement des carnets : la gestion de la livraison et de la réception des carnets,
- encodage des données : l'enregistrement des données issues des carnets.

3.2. Tirage de l'échantillon et extrapolation

Les ménages de l'enquête sont regroupés en strates selon le principe de l'échantillon stratifié. En Belgique, les ménages sélectionnés constituent un sous-échantillon issu des 35.000 ménages de l'enquête annuelle obligatoire sur les Forces de travail. Ceci présente le grand avantage de pouvoir utiliser les données de cette enquête plus vaste pour servir de base à la stratification. A l'origine, cet échantillon est basé sur les données du registre national des personnes.

Les critères suivants sont à la base de la stratification :

- la région (Bruxelles, Flandre, Wallonie)
- la catégorie socioprofessionnelle (ouvriers, employés, fonctionnaires, indépendants, inactifs)
- le nombre de membres du ménage (1, 2, 3, 4, 5 et plus)
- l'âge de la personne de référence (moins de 50 ans, de 50 à 64 ans, plus de 64 ans)

Dans chaque strate de la grille de stratification, la sélection des ménages est purement aléatoire. L'échantillon est renouvelé chaque année. Les échantillons de la région bruxelloise et des ménages avec une personne de référence de plus de 65 ans sont surdimensionnés en raison de leur taux de non-réponse plus élevé.

Pour chaque groupe ou strate de la grille de stratification, on a calculé un coefficient d'extrapolation égal au nombre de ménages de la population appartenant à cette strate, divisé par le nombre de ménages participant à l'enquête. Pour chaque ménage, on a extrapolé les données annuelles à la population en les multipliant par le coefficient d'extrapolation adéquat. D'autre part, il faut tenir compte de l'erreur d'échantillonnage aléatoire qui augmente à mesure que le groupe de ménages concernés s'amenuise. C'est pourquoi il convient d'interpréter avec circonspection les données obtenues par extrapolation de groupes restreints.

Sur les quelque 11.500 ménages contactés, 3.422 ont entamé l'enquête 95-96. En fin de compte, il est resté 2.724 ménages utilisables. La population des ménages du Royaume s'élève à 4.027.983. Par conséquent, chaque ménage de l'enquête représente en moyenne 1.500 ménages (rapport de sondage d'environ 0,7 pour 1.000). Il va sans dire que la taille de l'échantillon des ménages utilisables diffère énormément selon la superficie du pays : elle varie de 2.000 - 3.000 (Pays-Bas, Belgique, Danemark) à 50.000 (Allemagne). La plupart des pays disposent d'un échantillon utilisable de 6.000 à 12.500 ménages. Dans les pays scandinaves, la tendance est de cumuler les données de trois années. Dans la plupart des pays, le rapport de sondage est de 1 à 2,5 pour 1.000. Le rapport de sondage influence surtout le coût de l'enquête tandis que la taille de l'échantillon est importante pour la fiabilité des données. Dans les pays où une scission régionale s'impose, on perd une certaine fiabilité au niveau régional.

Le budget "moyen" est calculé pour le nombre total de ménages appartenant au groupe considéré, qu'ils soient ou non concernés par chaque rubrique des recettes ou des dépenses. Ainsi, par exemple, dans le calcul de la dépense moyenne pour l'achat de voitures, on tient compte non seulement des ménages qui ont acheté une voiture pendant l'année de référence, mais également des autres. Par conséquent, le budget moyen peut être considéré comme le budget d'un ménage fictif à la fois locataire et propriétaire de son logement, utilisateur de moyens de transport privés et publics, etc. Les résultats sont exprimés en francs belges par ménage et par année et/ou en pour cent ou pour mille du total des recettes et dépenses par ménage.

4. Résultats de l'enquête 95-96

4.1. Publication des résultats

La nomenclature de l'ensemble des biens et services repose sur un système de codes comprenant au maximum six chiffres. Le niveau de détail augmente à mesure que l'on s'éloigne du niveau le plus élevé (un seul chiffre). Les biens et services les plus détaillés apparaissent au niveau le plus bas (six chiffres). Il faut en outre tenir compte du fait que chaque fois que l'on passe à des subdivisions plus fines, les données portent sur des groupes de ménages plus restreints et l'erreur de sondage augmente. Cela ne pose pas de problèmes pour les dépenses quotidiennes courantes (denrées alimentaires). Pour des dépenses moins courantes (comme l'achat d'une voiture), une certaine prudence s'impose dans l'interprétation des résultats. Jusqu'il ya peu, chaque pays utilisait sa propre nomenclature. Soucieux d'harmoniser les nomenclatures au sein de l'Union européenne, Eurostat a mis au point, en collaboration avec l'ONU et l'OCDE, une nomenclature COICOP (Classification Of Individual Consumption by Purpose). Pour l'enquête 95-96, la nomenclature utilisée par l'INS a été adaptée le plus possible à la COICOP. Les changements apportés ne sont cependant pas de nature à compromettre la comparaison des résultats des différentes années.

Les résultats de l'enquête 95-96 ont été publiés dans un premier tome, sous la forme de huit tableaux détaillés reproduisant les recettes et la consommation jusqu'au niveau de quatre chiffres de la nomenclature pour les régions et le Royaume. Les résultats sont exprimés en BEF par ménage et par année et/ou en pour cent ou pour mille du total des recettes et dépenses par ménage. Les résultats détaillés jusqu'à six chiffres de la nomenclature sont disponibles sur demande, sous la forme de tableaux sur disquette.

Cette première série de tableaux comporte les données suivantes :

- structure du budget d'un ménage moyen,
- comparaison entre les trois dernières enquêtes (77-78, 87-88, 95-96),
- structure du budget d'un ménage moyen par quartile de revenus,
- structure du budget d'un ménage moyen par décile de revenus,
- structure du budget d'un ménage moyen par quartile de revenus, en fonction d'unités de consommation (1er adulte = 1, autres adultes = 0,7, enfants de 0 à 13 ans = 0,5),
- structure du budget d'un ménage moyen selon le nombre d'actifs,
- structure du budget d'un ménage moyen selon le statut socioprofessionnel de la personne de référence,
- structure du budget d'un ménage moyen par catégorie d'âge de la personne de référence.

Ces huit tableaux constituent, avec la note méthodologique introductive, le premier tome des résultats relatifs aux budgets. Plus tard, ils ont été complétés de deux tableaux semblables qui classifient les données selon la :

- structure du budget d'un ménage moyen selon le type de ménage,
- structure du budget d'un ménage moyen selon la densité de population.

Ces deux tableaux sont disponibles sur demande, mais ne figurent ni dans le premier, ni dans ce deuxième tome.

Ce deuxième tome contient mise à part une description générale de l'enquête, des données plus précises concernant les caractéristiques des ménages et quelques tableaux concernant le confort et les conditions des logements des ménages. Ces résultats ont été obtenus principalement au moyen des questionnaires de mi-enquête. Dans ce tome nous touchons aussi au problème des limites de confiance des résultats publiés.

Les données individuelles des ménages font l'objet d'une protection légale et ne sont pas diffusées. Sur demande expresse (par exemple de la part d'institutions universitaires), il est possible d'obtenir, moyennant certains accords, des données individualisées mais non identifiables pour des études spécifiques.

4.2. Fiabilité des résultats

Les résultats de l'enquête sont exprimés en BEF par "ménage moyen". On perçoit intuitivement que ces résultats gagnent en fiabilité à mesure que le nombre de ménages s'accroît. Le nombre de ménages pris en considération pour chaque rubrique constitue donc un premier indicateur brut de fiabilité. Le résultat moyen relatif aux "pommes de terre" (2.422 ménages) est donc plus fiable que celui qui concerne les "voitures" (204 ménages). En élargissant l'échantillon, on améliore la fiabilité. La taille de l'échantillon est toutefois limitée par des considérations budgétaires.

L'écart type constitue une meilleure approche de la fiabilité d'une moyenne. Il augmente avec la dispersion des résultats et diminue avec le nombre de ménages. Par ailleurs, nous savons qu'il y a une probabilité de 95 pour 100 pour que la valeur réelle de la moyenne de la population ne s'écarte pas de plus de deux fois l'écart type de la moyenne calculée de l'échantillon. En divisant l'écart type par la moyenne, nous obtenons l'écart type relatif, exprimé en pourcentage, une mesure simple et pratique de la fiabilité des résultats.

En 95-96, les pommes de terre donnaient lieu à une dépense moyenne de 3.564 BEF. L'écart type relatif y afférent atteignait 1,8%. Nous pouvons donc affirmer avec 95% de certitude que les pommes de terre ont entraîné une dépense réelle située entre 3.436 BEF ($3.564 - 2 \times 64$) et 3.692 BEF ($3.564 + 2 \times 64$).

Pour les voitures, la dépense moyenne représentait 40.202 BEF, l'écart relatif étant de 6,6%. La moyenne réelle devrait donc se situer entre 34.895 BEF et 45.509 BEF.

La fiabilité des résultats diminue à mesure que le nombre des rubriques détaillées prises en considération dans la nomenclature (6 chiffres) s'élève et que le détail des sous-populations ventilées s'affine. A Bruxelles par exemple, l'erreur relative atteint 4.5% pour les pommes de terre et 20.4% pour les voitures.

Aucun critère absolu ne permet de différencier un "bon résultat" d'un "mauvais". Certains pays ne publient pas les moyennes lorsqu'elles concernent moins de 20 ménages et/ou lorsque l'erreur relative dépasse les 20%.

La nomenclature EBM totalise 161 rubriques à 4 chiffres et 799 rubriques à 6 chiffres. Le tableau 1 donne, par région, le nombre et le pourcentage des rubriques présentant des écarts supérieurs à 20%.

	Rubriques à 4 chiffres		Rubriques à 6 chiffres	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Royaume	6	3.7	161	20.2
Bruxelles	42	26.1	457	57.2
Flandre	14	8.7	272	34.0
Wallonie	18	11.2	290	36.3

A côté de ces critères objectifs (taille de l'échantillon, écart type) de fiabilité, l'EBM comprend un certain nombre de rubriques traditionnellement "faibles" relatives à la consommation d'alcool, de tabac et de narcotiques. Pour des motifs plus psychologiques que statistiques, l'EBM sous-estime toujours les dépenses réelles se rapportant à ces rubriques

4.3. Distribution des données

Toute distribution de données se caractérise d'abord par une valeur centrale et une dispersion. Les figures 1 et 2 montrent la distribution (histogramme) des dépenses totales de consommation et des revenus de tous les ménages repris dans l'enquête. Ces distributions ne se présentent pas sous la forme traditionnelle d'une cloche mais décrivent un écart vers la gauche, c.-à-d. qu'une proportion relativement importante des ménages se situe à un niveau de dépenses ou de revenus inférieur tandis que la distribution s'étire vers la droite. La plupart des rubriques de consommation présentent une distribution asymétrique de ce type.

Bien que l'on se serve généralement de la moyenne pour caractériser la valeur centrale des résultats de l'EBM, il est possible, voire préférable, d'utiliser la médiane dans le cas d'une distribution asymétrique. La médiane est la ligne séparant les ménages en deux parties égales. Contrairement à la moyenne, la médiane présente l'avantage de ne pas être influencée par des "aberrances" ou valeurs extrêmes.

Une aberrance est une grandeur qui s'écarte beaucoup de la valeur centrale. Statistiquement, on peut déterminer les aberrances en construisant un "box-plot" (Fig. 3). La médiane est alors enfermée dans une "boîte" entre le premier quartile (limite séparant les 25% de ménages les plus bas) et le troisième (limite séparant les 25% de ménages les plus hauts). La distance séparant le premier et le second quartile est appelée distance interquartile. Les extrémités du "boxplot" sont déterminées par les valeurs-pivot. Celles-ci se rencontrent de chaque côté de la "boîte", à une distance égale à une fois et demie la distance interquartile. La limite inférieure est l'observation immédiatement supérieure ou égale à la valeur pivot inférieure, la limite supérieure est la valeur observée immédiatement inférieure ou égale à la valeur pivot supérieure. Les observations sortant de ces valeurs limites sont considérées comme des aberrances et marquées d'un astérisque. Les aberrances ne sont pas nécessairement des anomalies mais elles peuvent, surtout dans le cas d'échantillons restreints, peser d'un poids plus que raisonnable dans l'échelle et influencer la moyenne.

Les "boxplots" montrent que des aberrances apparaissent dans la partie supérieure de la distribution. Les "boxplots" des dépenses totales de consommation en fonction du statut socio-professionnel présentent 8 aberrances de ce type, dont 4 chez les pensionnés et chez les non actifs. L' aberrance la plus forte se rencontre chez les indépendants ayant une dépense totale de 4.530.843 BEF. Comme nous l'avons déjà signalé, ces aberrances ne constituent pas nécessairement des anomalies. En les éliminant (5% des valeurs de chaque côté de la distribution), nous obtenons des moyennes tronquées situées à mi-chemin entre la moyenne globale et la médiane. Bien qu'elles n'influencent pas essentiellement les caractéristiques générales (régions, catégories socio-professionnelles,...), elles doivent cependant faire l'objet d'un contrôle spécial étant donné qu'elles peuvent influencer sensiblement la moyenne des groupes restreints (par ex. les indépendants bruxellois dont un seul membre est actif) (Tableau 2).

	Moyenne	Moyenne tronquée (5%)	Médiane
Royaume	1.022.063	987.897	943.831
Bruxelles	955.319	919.161	858.138
Flandre	1.077.922	1.047.079	1.006.691
Wallonie	985.045	947.908	903.528
Indépendants	1.314.009	1.264.340	1.181.777
Ouvriers	1.026.710	1.014.349	1.003.104
Employés	1.229.499	1.200.941	1.172.808
Non actifs	702.028	669.721	617.580
Pensionnés	844.461	818.338	782.167
Indépendants bruxellois, un actif (19 ménages)	1.212.615	1.073.873	983.353

Dépenses totales

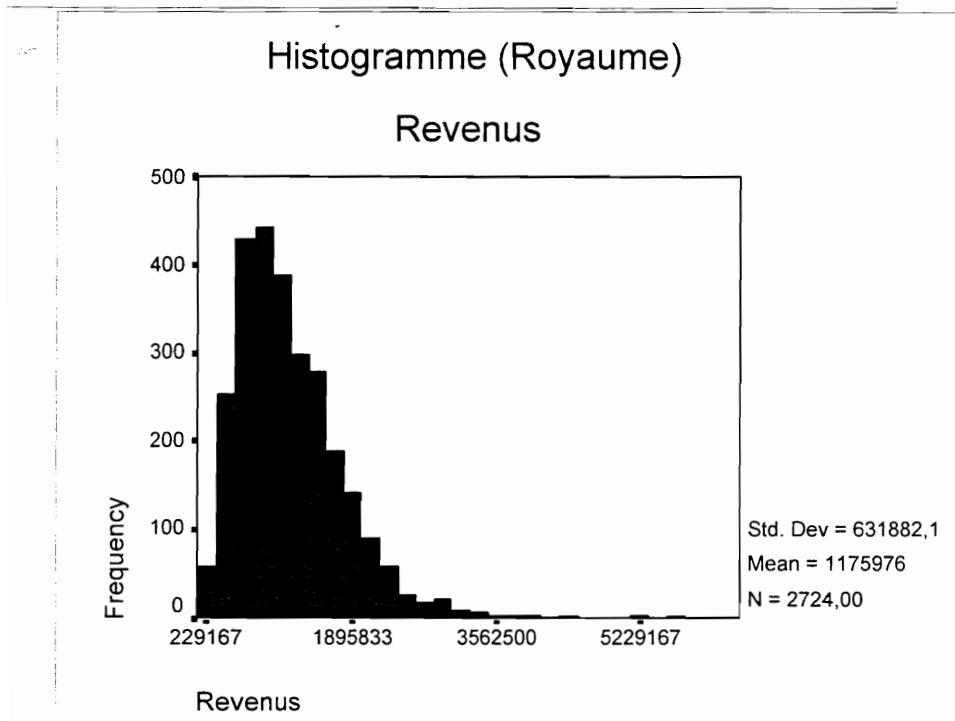


Figure 1. Histogramme des revenus (Royaume)

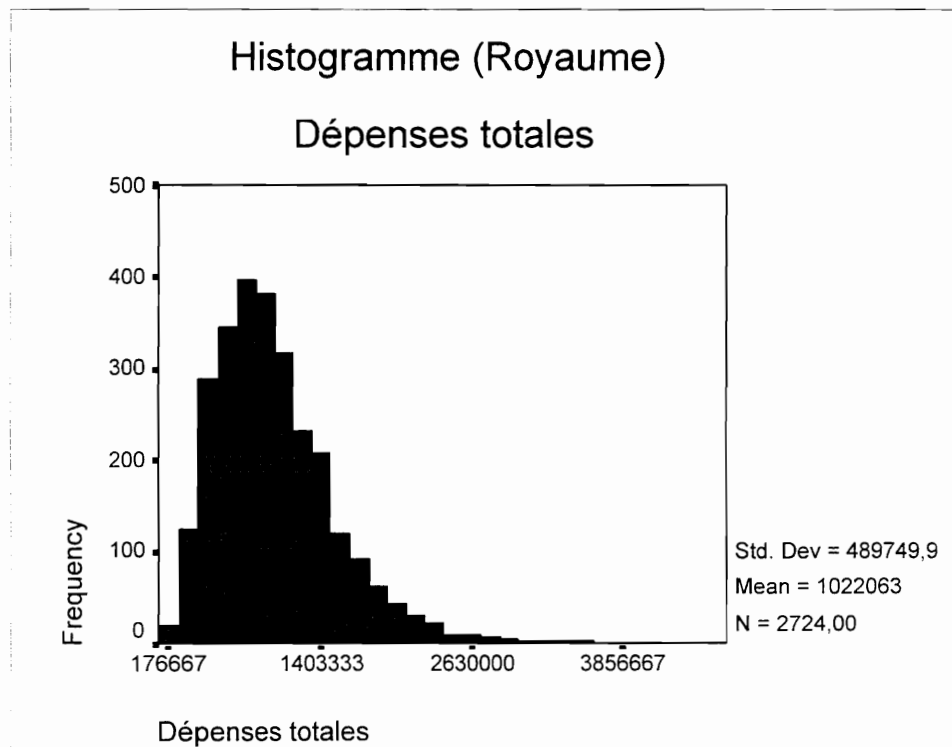


Figure 2. Histogramme des dépenses de consommation (Royaume)

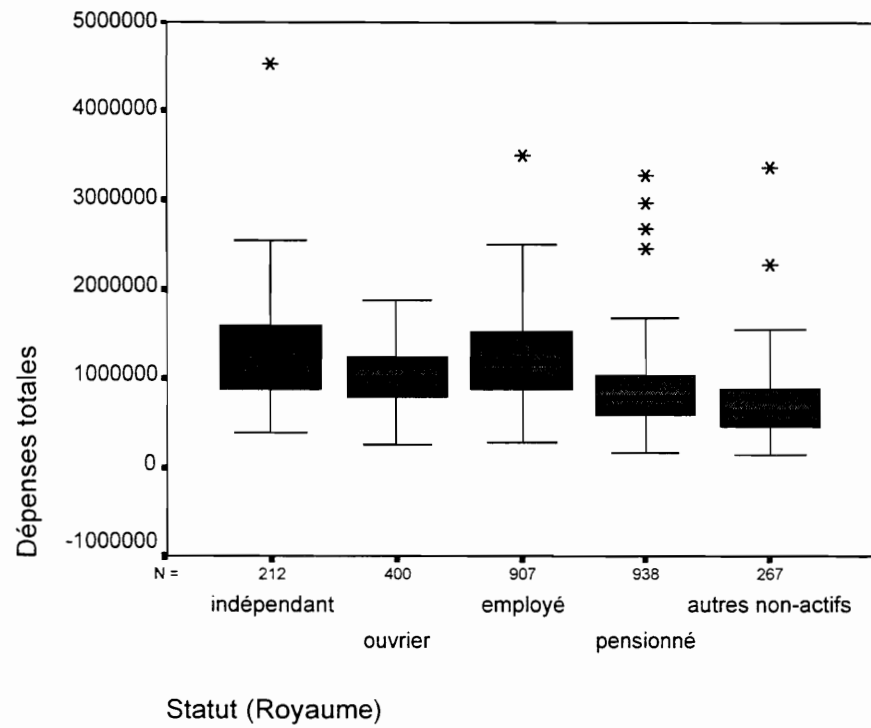


Figure 3. Boîte à pattes par statut socioprofessionnel (Royaume)

4.4. Aperçu des résultats

L'EBM ne fournit pas seulement des résultats concernant la consommation et les revenus. Connaître la composition et les caractéristiques des ménages permet de cerner un certain nombre de caractéristiques importantes de la population. L'échantillon de l'enquête de 95-96 présentait les caractéristiques suivantes (Tableau 3) :

Tableau 3 Nombre moyen d'enfants à charge, nombre total des membres du ménage et nombre d'unités de consommation par région, statut socioprofessionnel, catégorie d'âge, nombre d'actifs et décile de revenu					
<u>Région</u>	Bruxelles	Flandre	Wallonie		
Enfants à charge	0,32	0,49	0,58		
Nombre total des membres	2,00	2,66	2,67		
Nombre d'unités de consommation		2,14	2,13		
<u>Statut socioprofessionnel</u>	indépendant	ouvriers	employés	pensionnés	non-actifs
Enfants à charge	0,83	0,92	0,72	0,01	0,52
Nombre total des membres	3,26	3,28	2,91	1,79	2,41
Nombre d'unités de consommation	2,54	2,54	2,29	1,55	1,96
<u>Catégorie d'âge</u>	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 et plus
Enfants à charge	0,67	1,25	0,60	0,08	0,01
Nombre total des membres	2,33	3,12	3,30	2,43	1,78
Nombre d'unités de consommation	1,89	2,43	2,56	2,00	1,55
<u>Nombre d'actifs</u>	0	1	2 et plus		
Enfants à charge	0,12	0,57	0,92		
Nombre total des membres	1,82	2,59	3,46		
Nombre d'unités de consommation	1,56	2,08	2,67		
<u>Déciles de revenu nationaux</u>	Enfants à charge	Nombre total des membres	Nombre d'unités de consommation		
décile 1	0,10	1,30	1,21		
décile 2	0,20	1,69	1,47		
décile 3	0,20	1,99	1,67		
décile 4	0,27	2,11	1,76		
décile 5	0,24	2,20	1,83		
décile 6	0,58	2,80	2,22		
décile 7	0,59	2,93	2,32		
décile 8	0,71	3,13	2,45		
décile 9	0,91	3,42	2,64		
décile 10	1,07	3,72	2,85		

4.4.1. Caractéristiques des ménages

La série de tableaux suivante présente la distribution des ménages selon leurs différentes caractéristiques. Le premier tableau donne le total extrapolé de ménages, les deux suivants le pourcentage de ménages selon chacune de leurs caractéristiques.

Tableau 4 Distribution des ménages par décile de revenu et par statut socioprofessionnel						
Tableau 4a. Nombre de ménages par décile de revenu et par statut socioprofessionnel (Royaume)						
	indépendant	ouvrier	employé	pensionné	non-actif	Total
décile 1	11200	26016	32080	200634	131783	401713
décile 2	11996	44731	51978	234730	60380	403815
décile 3	14318	76304	59059	204342	47292	401315
décile 4	16965	65899	90221	187433	42125	402643
décile 5	30096	96227	87250	173839	16635	404047
décile 6	23005	132139	123220	106655	16403	401422
décile 7	50992	129105	142477	65505	14913	402992
décile 8	36377	129385	158837	62297	16699	403595
décile 9	72840	61178	225046	35845	7848	402757
décile 10	149718	18210	212111	20382	3035	403456
Total	417507	779194	1182279	1291662	357113	4027755
Tableau 4b. Pourcentage de ménages par décile de revenu et par statut socioprofessionnel (Royaume) (pourcentage par statut)						
	indépendant	ouvrier	employé	pensionné	non-actif	
décile 1	2,68	3,34	2,71	15,53	36,90	
décile 2	2,87	5,74	4,40	18,17	16,91	
décile 3	3,43	9,79	5,00	15,82	13,24	
décile 4	4,06	8,46	7,63	14,51	11,80	
décile 5	7,21	12,35	7,38	13,46	4,66	
décile 6	5,51	16,96	10,42	8,26	4,59	
décile 7	12,21	16,57	12,05	5,07	4,18	
décile 8	8,71	16,60	13,43	4,82	4,68	
décile 9	17,45	7,85	19,03	2,78	2,20	
décile 10	35,86	2,34	17,94	1,58	0,85	
Total	100	100	100	100	100	
Tableau 4c. Pourcentage de ménages par décile de revenu et par statut socioprofessionnel (Royaume) (pourcentage par décile)						
	indépendant	ouvrier	employé	pensionné	non-actif	Total
décile 1	2,79	6,48	7,99	49,94	32,81	100
décile 2	2,97	11,08	12,87	58,13	14,95	100
décile 3	3,57	19,01	14,72	50,92	11,78	100
décile 4	4,21	16,37	22,41	46,55	10,46	100
décile 5	7,45	23,82	21,59	43,02	4,12	100
décile 6	5,73	32,92	30,70	26,57	4,09	100
décile 7	12,65	32,04	35,35	16,25	3,70	100
décile 8	9,01	32,06	39,36	15,44	4,14	100
décile 9	18,09	15,19	55,88	8,90	1,95	100
décile 10	37,11	4,51	52,57	5,05	0,75	100
Total	10,37	19,35	29,35	32,07	8,87	100

Tableau 5 Distribution des ménages par décile de revenu et par catégorie d'âge

Tableau 5a. Nombre de ménages par décile de revenu et par catégorie d'âge (Royaume)

	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 et plus	Total
décile 1	54441	45444	58633	41075	202120	401713
décile 2	30390	58241	55660	30303	229221	403815
décile 3	29965	80469	35825	56709	198347	401315
décile 4	26222	85812	44342	69273	176994	402643
décile 5	36386	77392	79348	49588	161333	404047
décile 6	29984	97710	92049	76858	104821	401422
décile 7	38834	121111	118776	64300	59971	402992
décile 8	31592	131650	119286	62250	58817	403595
décile 9	28796	149561	125602	50056	48742	402757
décile 10	15340	140972	149753	75986	21405	403456
Total	321950	988362	879274	576398	1261771	4027755

Tableau 5b. Pourcentage de ménages par décile de revenu et par catégorie d'âge (Royaume)
(pourcentage par âge)

	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 et plus
décile 1	16,91	4,60	6,67	7,13	16,02
décile 2	9,44	5,89	6,33	5,26	18,17
décile 3	9,31	8,14	4,07	9,84	15,72
décile 4	8,14	8,68	5,04	12,02	14,03
décile 5	11,30	7,83	9,02	8,60	12,79
décile 6	9,31	9,89	10,47	13,33	8,31
décile 7	12,06	12,25	13,51	11,16	4,75
décile 8	9,81	13,32	13,57	10,80	4,66
décile 9	8,94	15,13	14,28	8,68	3,86
décile 10	4,76	14,26	17,03	13,18	1,70
Total	100	100	100	100	100

Tableau 5c. Pourcentage de ménages par décile de revenu et par catégorie d'âge (Royaume)
(pourcentage par décile)

	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 et plus	Total
décile 1	13,55	11,31	14,60	10,22	50,31	100
décile 2	7,53	14,42	13,78	7,50	56,76	100
décile 3	7,47	20,05	8,93	14,13	49,42	100
décile 4	6,51	21,31	11,01	17,20	43,96	100
décile 5	9,01	19,15	19,64	12,27	39,93	100
décile 6	7,47	24,34	22,93	19,15	26,11	100
décile 7	9,64	30,05	29,47	15,96	14,88	100
décile 8	7,83	32,62	29,56	15,42	14,57	100
décile 9	7,15	37,13	31,19	12,43	12,10	100
décile 10	3,80	34,94	37,12	18,83	5,31	100
Total	7,99	24,54	21,83	14,31	31,33	100

Tableau 6 Distribution des ménages par décile de revenu et par nombre d'actifs

Tableau 6a. Nombre de ménages par décile de revenu et par nombre d'actifs (Royaume)

	0 actifs	1 actif	2 et plus	Total
décile 1	323370	77176	1167	401713
décile 2	282246	107940	13629	403815
décile 3	227327	151979	22009	401315
décile 4	211551	152578	38514	402643
décile 5	160512	185393	58142	404047
décile 6	107584	180322	113516	401422
décile 7	68225	159954	174813	402992
décile 8	68080	110950	224565	403595
décile 9	35811	81480	285466	402757
décile 10	19970	96547	286939	403456
Total	1504676	1304319	1218760	4027755

Tableau 6b. Pourcentage de ménages par décile de revenu et par nombre d'actifs (Royaume)
(pourcentage par nombre d'actifs)

	0 actifs	1 actif	2 et plus
décile 1	17,88	6,21	0,23
décile 2	16,52	8,98	1,04
décile 3	15,70	12,02	1,73
décile 4	14,88	12,02	2,89
décile 5	11,80	13,08	4,62
décile 6	8,08	13,34	9,71
décile 7	5,26	11,62	13,87
décile 8	5,17	8,72	18,50
décile 9	3,18	6,87	23,93
décile 10	1,54	7,13	23,47
Total	100	100	100

Tableau 6c. Pourcentage de ménages par décile de revenu et par nombre d'actifs (Royaume)
(pourcentage par décile)

	0 actifs	1 actif	2 et plus	Total
décile 1	80,08	19,11	0,81	100
décile 2	70,27	26,25	3,47	100
décile 3	62,01	32,62	5,38	100
décile 4	58,57	32,50	8,93	100
décile 5	48,33	36,80	14,87	100
décile 6	32,48	36,86	30,66	100
décile 7	21,80	33,08	45,11	100
décile 8	20,14	23,32	56,54	100
décile 9	11,90	17,69	70,41	100
décile 10	6,20	19,71	74,09	100
Total	40,46	27,79	31,75	100

Tableau 7 Nombre de ménages par quartile de revenu et par statut socioprofessionnel (Royaume et régions)						
ROYAUME						
	indépendant	ouvrier	employé	pensionné	non-actif	Total
quartile 1	29686	102027	116970	540256	217536	1006475
quartile 2	54889	207150	203618	460722	80679	1007058
quartile 3	92713	323629	345561	204487	40888	1007278
quartile 4	240219	146388	516130	86197	18010	1006944
Total	417507	779194	1182279	1291662	357113	4027755
BRUXELLES						
	indépendant	ouvrier	employé	pensionné	non-actif	Total
quartile 1	6568	5447	16082	44233	37381	109711
quartile 2	4741	10928	40189	36609	15775	108242
quartile 3	8764	14610	46608	37444	4113	111539
quartile 4	18953	11224	58014	16809	5365	110365
Total	39026	42209	160893	135095	62634	439857
FLANDRE						
	indépendant	ouvrier	employé	pensionné	non-actif	Total
quartile 1	25808	77508	56239	333847	73827	567229
quartile 2	24036	126716	122741	257978	37130	568601
quartile 3	64377	203215	186097	94846	20383	568918
quartile 4	141547	72850	305088	38846	9993	568324
Total	255768	480289	670165	725517	141333	2273072
WALLONIE						
	indépendant	ouvrier	employé	pensionné	non-actif	Total
quartile 1	5138	33918	33989	158052	97124	328221
quartile 2	11860	69757	60116	146124	40625	328482
quartile 3	24914	99130	107907	87185	9499	328635
quartile 4	80801	53891	149209	39689	5898	329488
Total	122713	256696	351221	431050	153146	1314826

Tableau 8 Pourcentage de ménages par quartile de revenu et par statut socioprofessionnel (Royaume et régions) (pourcentage par statut)					
ROYAUME					
	indépendant	ouvrier	employé	pensionné	non-actif
quartile 1	7,11	13,09	9,89	41,83	60,92
quartile 2	13,15	26,59	17,22	35,67	22,59
quartile 3	22,21	41,53	29,23	15,83	11,45
quartile 4	57,54	18,79	43,66	6,67	5,04
Total	100	100	100	100	100
BRUXELLES					
	indépendant	ouvrier	employé	pensionné	non-actif
quartile 1	16,83	12,90	10,00	32,74	59,68
quartile 2	12,15	25,89	24,98	27,10	25,19
quartile 3	22,46	34,61	28,97	27,72	6,57
quartile 4	48,57	26,59	36,06	12,44	8,57
Total	100	100	100	100	100
FLANDRE					
	indépendant	ouvrier	employé	pensionné	non-actif
quartile 1	10,09	16,14	8,39	46,02	52,24
quartile 2	9,40	26,38	18,32	35,56	26,27
quartile 3	25,17	42,31	27,77	13,07	14,42
quartile 4	55,34	15,17	45,52	5,35	7,07
Total	100	100	100	100	100
WALLONIE					
	indépendant	ouvrier	employé	pensionné	non-actif
quartile 1	4,19	13,21	9,68	36,67	63,42
quartile 2	9,66	27,17	17,12	33,90	26,53
quartile 3	20,30	38,62	30,72	20,23	6,20
quartile 4	65,85	20,99	42,48	9,21	3,85
Total	100	100	100	100	100

Tableau 9 Pourcentage de ménages par quartile de revenu et par statut socioprofessionnel (Royaume et régions) (pourcentage par quartile)						
ROYAUME						
	indépendant	ouvrier	employé	pensionné	non-actif	Total
quartile 1	2,95	10,14	11,62	53,68	21,61	100
quartile 2	5,45	20,57	20,22	45,75	8,01	100
quartile 3	9,20	32,13	34,31	20,30	4,06	100
quartile 4	23,86	14,54	51,26	8,56	1,79	100
Total	10,37	19,35	29,35	32,07	8,87	100
BRUXELLES						
	indépendant	ouvrier	employé	pensionné	non-actif	Total
quartile 1	5,99	4,96	14,66	40,32	34,07	100
quartile 2	4,38	10,10	37,13	33,82	14,57	100
quartile 3	7,86	13,10	41,79	33,57	3,69	100
quartile 4	17,17	10,17	52,57	15,23	4,86	100
Total	8,87	9,60	36,58	30,71	14,24	100
FLANDRE						
	indépendant	ouvrier	employé	pensionné	non-actif	Total
quartile 1	4,55	13,66	9,91	58,86	13,02	100
quartile 2	4,23	22,29	21,59	45,37	6,53	100
quartile 3	11,32	35,72	32,71	16,67	3,58	100
quartile 4	24,91	12,82	53,68	6,84	1,76	100
Total	11,25	21,13	29,48	31,92	6,22	100
WALLONIE						
	indépendant	ouvrier	employé	pensionné	non-actif	Total
quartile 1	1,57	10,33	10,36	48,15	29,59	100
quartile 2	3,61	21,24	18,30	44,48	12,37	100
quartile 3	7,58	30,16	32,83	26,53	2,89	100
quartile 4	24,52	16,36	45,29	12,05	1,79	100
Total	9,33	19,52	26,71	32,78	11,65	100

Tableau 10 Nombre de ménages par quartile de revenu et par catégorie d'âge (Royaume et régions)						
ROYAUME						
	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 et plus	Total
quartile 1	101464	139395	128710	94013	542893	1006475
quartile 2	75940	207963	145098	152935	425122	1007058
quartile 3	83496	278594	272278	174470	198440	1007278
quartile 4	61050	362410	333188	154980	95316	1006944
Total	321950	988362	879274	576398	1261771	4027755
BRUXELLES						
	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 et plus	Total
quartile 1	17651	20245	16559	13716	41540	109711
quartile 2	11969	27396	18703	13188	36986	108242
quartile 3	11982	29256	15988	13769	40544	111539
quartile 4	6878	37758	31585	17482	16662	110365
Total	48480	114655	82835	58155	135732	439857
FLANDRE						
	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 et plus	Total
quartile 1	39267	81401	41978	73875	330708	567229
quartile 2	27110	112786	86244	105836	236625	568601
quartile 3	57384	162842	171536	87587	89569	568918
quartile 4	30484	203148	199162	85578	49952	568324
Total	154245	560177	498920	352876	706854	2273072
WALLONIE						
	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 et plus	Total
quartile 1	42305	49967	63361	14824	157764	328221
quartile 2	30514	57570	54881	37632	147885	328482
quartile 3	30207	88473	80459	52489	77007	328635
quartile 4	16199	117520	98818	60422	36529	329488
Total	119225	313530	297519	165367	419185	1314826

Tableau 11 Pourcentage de ménages par quartile de revenu et par catégorie d'âge (Royaume et régions) (pourcentage par catégorie d'âge)						
ROYAUME						
	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 et plus	Total
quartile 1	33,49	14,46	14,98	16,33	36,43	23,75
quartile 2	21,23	18,83	16,03	24,93	36,43	25,18
quartile 3	26,89	27,11	28,75	30,95	18,16	24,89
quartile 4	18,40	39,61	40,24	27,79	8,97	26,17
Total	100	100	100	100	100	100
BRUXELLES						
	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 et plus	Total
quartile 1	36,36	17,07	19,28	21,21	23,62	22,25
quartile 2	29,09	27,64	26,51	25,76	27,56	27,31
quartile 3	20,00	24,39	18,07	24,24	31,50	24,67
quartile 4	14,55	30,89	36,14	28,79	17,32	25,77
Total	100	100	100	100	100	100
FLANDRE						
	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 et plus	Total
quartile 1	22,78	10,96	5,93	18,29	39,81	21,36
quartile 2	16,46	16,28	15,56	28,66	37,41	24,94
quartile 3	40,51	30,56	32,59	25,61	15,35	25,83
quartile 4	20,25	42,19	45,93	27,44	7,43	27,86
Total	100	100	100	100	100	100
WALLONIE						
	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 et plus	Total
quartile 1	32,05	15,83	18,55	9,24	31,23	22,52
quartile 2	26,92	16,25	19,00	22,69	37,80	26,28
quartile 3	26,92	26,25	26,70	34,45	21,26	25,51
quartile 4	14,10	41,67	35,75	33,61	9,71	25,70
Total	100	100	100	100	100	100

Tableau 12 Pourcentage de ménages par quartile de revenu et par catégorie d'âge (Royaume et régions) (pourcentage par quartile)

ROYAUME						
	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 et plus	Total
quartile 1	10,97	14,84	13,29	8,81	52,09	100
quartile 2	6,56	18,22	13,41	12,68	49,13	100
quartile 3	8,41	26,55	24,34	15,93	24,78	100
quartile 4	5,47	36,89	32,40	13,60	11,64	100
Total	7,78	24,38	21,07	12,81	33,96	100
BRUXELLES						
	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 et plus	Total
quartile 1	19,80	20,79	15,84	13,86	29,70	100
quartile 2	12,90	27,42	17,74	13,71	28,23	100
quartile 3	9,82	26,79	13,39	14,29	35,71	100
quartile 4	6,84	32,48	25,64	16,24	18,80	100
Total	12,11	27,09	18,28	14,54	27,97	100
FLANDRE						
	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 et plus	Total
quartile 1	6,84	12,55	6,08	11,41	63,12	100
quartile 2	4,23	15,96	13,68	15,31	50,81	100
quartile 3	10,06	28,93	27,67	13,21	20,13	100
quartile 4	4,66	37,03	36,15	13,12	9,04	100
Total	6,42	24,45	21,93	13,32	33,87	100
WALLONIE						
	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 et plus	Total
quartile 1	10,68	16,24	17,52	4,70	50,85	100
quartile 2	7,69	14,29	15,38	9,89	52,75	100
quartile 3	7,92	23,77	22,26	15,47	30,57	100
quartile 4	4,12	37,45	29,59	14,98	13,86	100
Total	7,51	23,10	21,27	11,45	36,67	100

Tableau 13 Nombre de ménages par quartile de revenu et par nombre d'actifs (Royaume et régions)

ROYAUME				
	0 actifs	1 actif	2 actifs ou plus	Total
quartile 1	729518	254601	22356	1006475
quartile 2	475488	420465	111105	1007058
quartile 3	210564	397641	399073	1007278
quartile 4	89106	231612	686226	1006944
Total	1504676	1304319	1218760	4027755
BRUXELLES				
	0 actifs	1 actif	2 actifs ou plus	Total
quartile 1	80970	25747	2994	109711
quartile 2	45608	53737	8897	108242
quartile 3	40269	49961	21309	111539
quartile 4	18105	40283	51977	110365
Total	184952	169728	85177	439857
FLANDRE				
	0 actifs	1 actif	2 actifs ou plus	Total
quartile 1	392071	154987	20171	567229
quartile 2	249652	235870	83079	568601
quartile 3	98561	204388	265969	568918
quartile 4	42287	115200	410837	568324
Total	782571	710445	780056	2273072
WALLONIE				
	0 actifs	1 actif	2 actifs ou plus	Total
quartile 1	247307	76810	4104	328221
quartile 2	168927	129314	30241	328482
quartile 3	83196	139060	106379	328635
quartile 4	37723	78962	212803	329488
Total	537153	424146	353527	1314826

Tableau 14 Pourcentage de ménages par quartile de revenu et par nombre d'actifs (Pourcentage par nombre d'actifs)

ROYAUME				
	0 actifs	1 actif	2 actifs ou plus	Total
quartile 1	42,83	21,14	1,73	23,75
quartile 2	33,94	31,18	8,79	25,18
quartile 3	16,15	28,93	32,49	24,89
quartile 4	7,08	18,76	56,99	26,17
Total	100	100	100	100
BRUXELLES				
	0 actifs	1 actif	2 actifs ou plus	Total
quartile 1	39,05	17,20	3,03	22,25
quartile 2	24,85	38,17	11,11	27,31
quartile 3	23,67	25,27	25,25	24,67
quartile 4	12,43	19,35	60,61	25,77
Total	100	100	100	100
FLANDRE				
	0 actifs	1 actif	2 actifs ou plus	Total
quartile 1	43,05	20,26	2,29	21,36
quartile 2	35,76	33,44	9,56	24,94
quartile 3	15,26	28,94	33,47	25,83
quartile 4	5,92	17,36	54,68	27,86
Total	100	100	100	100
WALLONIE				
	0 actifs	1 actif	2 actifs ou plus	Total
quartile 1	38,66	15,38	1,05	22,52
quartile 2	35,22	28,85	8,42	26,28
quartile 3	17,61	33,85	31,58	25,51
quartile 4	8,50	21,92	58,95	25,70
Total	100	100	100	100

Tabel 15 Percentage huishoudens per aantal actieve leden en per inkomenskwartiel (Percentage per kwartiel)				
RIJK				
	0 actieven	1 actief lid	2 of meer actieven	Totaal
kwartiel 1	72,95	24,73	2,32	100
kwartiel 2	54,52	34,40	11,08	100
kwartiel 3	26,25	32,30	41,45	100
kwartiel 4	10,94	19,92	69,14	100
Totaal	40,46	27,79	31,75	100
BRUSSEL				
	0 actieven	1 actief lid	2 of meer actieven	Totaal
kwartiel 1	65,35	31,68	2,97	100
kwartiel 2	33,87	57,26	8,87	100
kwartiel 3	35,71	41,96	22,32	100
kwartiel 4	17,95	30,77	51,28	100
Totaal	37,22	40,97	21,81	100
VLAANDEREN				
	0 actieven	1 actief lid	2 of meer actieven	Totaal
kwartiel 1	71,86	23,95	4,18	100
kwartiel 2	51,14	33,88	14,98	100
kwartiel 3	21,07	28,30	50,63	100
kwartiel 4	7,58	15,74	76,68	100
Totaal	35,66	25,26	39,07	100
WALLONIE				
	0 actieven	1 actief lid	2 of meer actieven	Totaal
kwartiel 1	81,62	17,09	1,28	100
kwartiel 2	63,74	27,47	8,79	100
kwartiel 3	32,83	33,21	33,96	100
kwartiel 4	15,73	21,35	62,92	100
Totaal	47,55	25,02	27,43	100

4.4.2. Confort du logement

L'enquête rassemble en outre des données sur les conditions générales d'habitat et de confort. Le tableau suivant synthétise les données sur le confort du logement (enquête 95-96).

ROYAUME	Nombre		
	aucun	1	2 ou plus
bateau	99,3	0,7	
caravane	95,5	4,5	
projecteur dia	75,3	24,7	
surgélateur	38,1	61,9	
séchoir à linge	50,5	49,5	
cuisinière au gaz naturel	65,4	34,6	
cuisinière au gaz butane ou propane	82,5	17,5	
cuisinière électrique	47,3	52,7	
four à micro-onde	45,9	54,1	
mobilhome	99,6	0,4	
banc solaire	94,4	5,6	
téléviseur (noir et blanc)	96,0	4,0	
lave-vaisselle	67,1	32,9	
caméra vidéo	84,6	15,4	
lessiveuse	10,6	89,4	
voiture	17,5	63,9	18,6
lecteur CD	43,7	49,2	7,2
enregistreur de cassettes	32,2	58,4	9,3
ordinateur personnel	71,9	25,6	2,5
vélo	32,4	21,4	46,2
appareil photo	17,5	66,1	16,4
tondeuse à gazon	38,0	60,1	1,9
chaîne hi-fi	27,8	63,5	8,7
réfrigérateur	35,6	61,1	3,3
combiné réfrigérateur-surgélateur	56,2	42,8	1,0
moto, vélomoteur, scooter	91,4	7,6	1,1
machine à coudre électrique	47,3	51,6	1,1
aspirateur	4,0	90,0	6,0
fer à repasser	2,6	92,6	4,8
téléviseur (couleur)	5,2	77,0	17,8
jeux vidéo	83,5	13,8	2,7
magnétoscope	29,7	65,0	5,3

Tableau 17 Confort ménager : pourcentage de ménages en possession des biens suivants (régions)

	BRUXELLES			FLANDRE			WALLONIE		
	aucun	1	2 ou plus	aucun	1	2 ou plus	aucun	1	2 ou plus
	bateau	99,8	0,2		99,0	1,0		99,4	0,6
caravane	96,9	3,1		95,8	4,2		94,6	5,4	
projecteur dia	75,7	24,3		73,5	26,5		77,3	22,7	
surgélateur	67,9	32,1		29,6	70,4		35,2	64,8	
séchoir à linge	69,0	31,0		44,0	56,0		50,3	49,7	
cuisinière au gaz naturel	28,6	71,4		69,5	30,5		76,5	23,5	
cuisinière au gaz butane ou propane	95,7	4,3		89,4	10,6		68,6	31,4	
cuisinière électrique	72,3	27,7		37,7	62,3		47,7	52,3	
four à micro-onde	52,2	47,8		39,9	60,1		50,2	49,8	
mobilhome	99,8	0,2		99,4	0,6		99,6	0,4	
banc solaire	98,7	1,3		89,1	10,9		98,7	1,3	
téléviseur (noir et blanc)	96,0	4,0		95,9	4,1		96,2	3,8	
lave-vaisselle	69,0	31,0		68,3	31,7		65,0	35,0	
caméra vidéo	85,0	15,0		86,6	13,4		82,1	17,9	
lessiveuse	27,5	72,5		7,3	92,7		7,2	92,8	
voiture	30,4	61,4	8,3	12,7	64,1	23,1	17,5	64,8	17,7
lecteur CD	35,5	55,6	8,9	42,2	50,5	7,3	49,0	44,8	6,2
enregistreur de cassettes	29,0	62,3	8,7	28,5	60,6	11,0	38,1	54,3	7,7
ordinateur personnel	72,3	25,0	2,7	68,5	28,3	3,1	75,7	22,6	1,7
vélo	62,9	20,3	16,7	12,9	20,1	67,0	42,3	23,5	34,2
appareil photo	17,2	65,6	17,2	15,8	68,4	15,8	19,7	63,6	16,7
tondeuse à gazon	73,7	25,0	1,3	29,2	69,5	1,2	32,9	64,2	2,8
chaîne hi-fi	21,0	70,3	8,7	26,8	63,9	9,2	31,8	60,1	8,1
réfrigérateur	54,7	43,5	1,8	27,2	69,1	3,8	37,2	59,4	3,4
combiné réfrigérateur-surgélateur	42,0	56,9	1,1	61,0	37,4	1,6	56,6	43,0	0,4
moto, vélomoteur, scooter	97,1	2,7	0,2	89,8	9,2	1,1	90,8	7,8	1,5
machine à coudre électrique	62,3	36,8	0,9	42,6	56,1	1,3	46,3	52,7	1,0
aspirateur	6,5	88,8	4,7	1,3	91,9	6,8	6,1	88,3	5,6
fer à repasser	5,4	91,5	3,1	1,8	91,9	6,3	2,3	93,9	3,8
téléviseur (couleur)	12,7	75,7	11,6	2,7	79,1	18,2	4,8	75,1	20,1
jeux vidéo	87,9	10,3	1,8	84,1	12,6	3,3	80,8	16,8	2,4
magnétoscope	32,8	62,1	5,1	28,6	67,9	3,5	29,7	63,0	7,4

Tableau 18 Disposition d'eau courante dans le logement			
Nombre de ménages	eau courante		
	oui	non	Total
Bruxelles	430164	,	430164
Flandre	2213436	46038	2259474
Wallonie	1301200	8316	1309516
Royaume	3944800	54354	3999154
Pourcentage par région			
	eau courante		
	oui	non	Total
Bruxelles	100	,	100
Flandre	97,96	2,04	100
Wallonie	99,36	0,64	100
Royaume	98,64	1,36	100
Tableau 19 Disponibilité d'eau chaude dans le logement (par région)			
Nombre de ménages	eau chaude		
	oui	non	Total
Bruxelles	396000	34587	431627
Flandre	2178618	80856	2259474
Wallonie	1227423	82093	1309516
Royaume	3802041	197536	4000617
Pourcentage par région			
	eau chaude		
	oui	non	Total
Bruxelles	92,39	7,38	100
Flandre	97,30	2,70	100
Wallonie	94,01	5,99	100
Royaume	95,23	4,73	100

Tableau 20 Disponibilité d'eau chaude dans le logement en fonction de la catégorie d'âge

Pourcentage par catégorie d'âge			
Royaume			
	eau chaude		
	oui	non	
20 à 29 ans	96,23	3,77	100
30 à 39 ans	97,57	2,43	100
40 à 49 ans	95,77	4,05	100
50 à 59 ans	96,80	3,20	100
60 et plus	92,40	7,60	100
Total	95,23	4,73	100
Bruxelles			
	eau chaude		
	oui	non	
20 à 29 ans	92,73	7,27	100
30 à 39 ans	95,08	4,92	100
40 à 49 ans	91,46	7,32	100
50 à 59 ans	95,31	4,69	100
60 et plus	88,71	11,29	100
Total	92,39	7,38	100
Flandre			
	eau chaude		
	oui	non	
20 à 29 ans	98,73	1,27	100
30 à 39 ans	98,99	1,01	100
40 à 49 ans	98,87	1,13	100
50 à 59 ans	96,32	3,68	100
60 et plus	95,19	4,81	100
Total	97,30	2,70	100
Wallonie			
	eau chaude		
	oui	non	
20 à 29 ans	96,15	3,85	100
30 à 39 ans	97,07	2,93	100
40 à 49 ans	93,64	6,36	100
50 à 59 ans	98,29	1,71	100
60 et plus	90,55	9,45	100
Total	94,01	5,99	100

Tableau 21 Disponibilité d'eau chaude dans le logement en fonction des quartiles de revenu			
Pourcentage par quartile			
Royaume			
eau chaude			
	oui	non	
quartile 1	88,79	11,21	100
quartile 2	94,27	5,73	100
quartile 3	98,37	1,63	100
quartile 4	99,01	0,85	100
Total	95,23	4,73	100
Bruxelles			
eau chaude			
	oui	non	
quartile 1	86,73	13,27	100
quartile 2	91,06	8,94	100
quartile 3	94,59	5,41	100
quartile 4	96,52	2,61	100
Total	92,39	7,38	100
Flandre			
eau chaude			
	oui	non	
quartile 1	91,98	8,02	100
quartile 2	97,05	2,95	100
quartile 3	99,68	0,32	100
quartile 4	99,41	0,59	100
Total	97,30	2,70	100
Wallonie			
eau chaude			
	oui	non	
quartile 1	86,27	13,73	100
quartile 2	92,65	7,35	100
quartile 3	96,59	3,41	100
quartile 4	99,62	0,38	100
Total	94,01	5,99	100

Tableau 22 Disponibilité d'un W-C à l'intérieur du logement par région			
Pourcentage de ménages			
W-C			
	oui	non	
Bruxelles	94,78	4,54	100
Flandre	97,32	2,68	100
Wallonie	97,32	2,48	100
Royaume	96,90	2,91	100

Tableau 23 Disponibilité d'un W-C à l'intérieur du logement par quartile de revenu			
Pourcentage de ménages			
Royaume			
W-C			
	oui	non	
quartile 1	92,97	6,71	100
quartile 2	96,25	3,60	100
quartile 3	98,48	1,52	100
quartile 4	99,57	0,14	100
Total	96,90	2,91	100

Bruxelles			
W-C			
	oui	non	
quartile 1	87,63	10,31	100
quartile 2	95,87	4,13	100
quartile 3	95,41	3,67	100
quartile 4	99,12	0,88	100
Total	94,78	4,54	100

Flandre			
W-C			
	oui	non	
quartile 1	93,36	6,64	100
quartile 2	96,66	3,34	100
quartile 3	98,38	1,62	100
quartile 4	100,00		100
Total	97,32	2,68	100

Wallonie			
W-C			
	oui	non	
quartile 1	93,36	6,64	100
quartile 2	97,33	2,67	100
quartile 3	98,85	1,15	100
quartile 4	99,23		100
Total	97,32	2,48	100

Tableau 24 Disponibilité d'un W-C à l'intérieur du

Tableau 24 Disponibilité d'un W-C à l'intérieur du logement par catégorie d'âge			
Pourcentage de ménages			
Royaume			
W-C			
	oui	non	
20 à 29 ans	95,71	4,29	100
30 à 39 ans	96,60	2,78	100
40 à 49 ans	97,29	2,53	100
50 à 59 ans	97,00	3,00	100
60 et plus	97,11	2,89	100
Total	96,90	3,10	100,00
Bruxelles			
W-C			
	oui	non	
20 à 29 ans	94,44	5,56	100
30 à 39 ans	90,16	7,38	100
40 à 49 ans	95,06	4,94	100
50 à 59 ans	96,83	3,17	100
60 et plus	98,35	1,65	100
Total	94,78	4,54	100
Flandre			
W-C			
	oui	non	
20 à 29 ans	96,20	3,80	100
30 à 39 ans	98,28	1,72	100
40 à 49 ans	98,84	1,16	100
50 à 59 ans	96,20	3,80	100
60 et plus	96,31	3,69	100
Total	97,32	2,68	100
Wallonie			
W-C			
	oui	non	
20 à 29 ans	96,10	3,90	100
30 à 39 ans	97,86	1,71	100
40 à 49 ans	96,26	3,27	100
50 à 59 ans	98,21	1,79	100
60 et plus	97,58	2,42	100
Total	97,32	2,48	100

Tableau 25 Disponibilité d'une connection téléphonique par région			
Pourcentage de ménages			
téléphone			
	oui	non	
Bruxelles	94,57	4,30	100
Flandre	97,06	2,94	100
Wallonie	94,35	5,35	100
Royaume	95,61	4,09	100

Tableau 26 Disponibilité d'une connection téléphonique par quartile de revenu			
Pourcentage de ménages			
Royaume			
téléphone			
	oui	non	
quartile 1	87,70	11,82	100
quartile 2	96,69	3,01	100
quartile 3	98,49	1,51	100
quartile 4	98,99	0,58	100
Total	95,61	4,09	100

Bruxelles			
téléphone			
	oui	non	
quartile 1	81,25	14,43	100
quartile 2	96,01	3,23	100
quartile 3	98,60	0,80	100
quartile 4	100,00	,	100
Total	94,04	4,56	100

Flandre			
téléphone			
	oui	non	
quartile 1	88,64	11,36	100
quartile 2	97,81	2,19	100
quartile 3	97,69	2,31	100
quartile 4	100,00	,	100
Total	96,03	3,97	100

Wallonie			
téléphone			
	oui	non	
quartile 1	83,09	16,91	100
quartile 2	93,89	6,11	100
quartile 3	99,14	0,86	100
quartile 4	97,20	1,38	100
Total	93,37	6,27	100

Tableau 27 Disponibilité d'une connection téléphonique par catégorie d'âge

Pourcentage de ménages

Royaume			
téléphone			
	oui	non	
20 à 29 ans	89,52	10,48	100
30 à 39 ans	94,90	4,17	100
40 à 49 ans	96,22	3,60	100
50 à 59 ans	96,11	3,89	100
60 et plus	96,99	2,90	100
Total	95,61	4,09	100
Bruxelles			
téléphone			
	oui	non	
20 à 29 ans	92,59	7,41	100
30 à 39 ans	91,80	4,92	100
40 à 49 ans	96,30	3,70	100
50 à 59 ans	92,19	7,81	100
60 et plus	98,35	0,83	100
Total	94,57	4,30	100
Flandre			
téléphone			
	oui	non	
20 à 29 ans	96,20	3,80	100
30 à 39 ans	98,28	1,72	100
40 à 49 ans	96,54	3,46	100
50 à 59 ans	96,84	3,16	100
60 et plus	96,78	3,22	100
Total	97,06	2,94	100
Wallonie			
téléphone			
	oui	non	
20 à 29 ans	80,52	19,48	100
30 à 39 ans	92,31	6,84	100
40 à 49 ans	95,79	3,74	100
50 à 59 ans	97,32	2,68	100
60 et plus	96,77	3,23	100
Total	94,35	5,35	100

Tableau 28 Disponibilité d'une salle de bain			
Royaume			
salle de bain			
	non	oui	
quartile 1	9,67	90,33	100
quartile 2	2,94	97,06	100
quartile 3	2,22	97,78	100
quartile 4	0,71	99,29	100
Total	3,77	96,23	100
Bruxelles			
salle de bain			
	non	oui	
quartile 1	15,55	84,45	100
quartile 2	4,57	95,43	100
quartile 3	3,90	96,10	100
quartile 4	,	100,00	100
Total	5,96	94,04	100
Flandre			
salle de bain			
	non	oui	
quartile 1	7,54	92,46	100
quartile 2	3,47	96,53	100
quartile 3	3,00	97,00	100
quartile 4	0,99	99,01	100
Total	3,75	96,25	100
Wallonie			
salle de bain			
	non	oui	
quartile 1	13,43	86,57	100
quartile 2	4,81	95,19	100
quartile 3	1,08	98,92	100
quartile 4	,	,	100
Total	4,82	95,18	100

Tableau 29 Présence d'une garage par région (uniquement les ménages en possession d'une voiture)			
	oui	non	
Bruxelles	45,85	54,15	100
Flandre	79,12	20,88	100
Wallonie	73,63	26,37	100
Royaume	74,36	25,64	100

Tableau 30 Présence d'une garage par quartile de revenu (uniquement les ménages en possession d'une voiture)			
	oui	non	
quartile 1	58,29	41,71	100
quartile 2	71,43	28,57	100
quartile 3	76,76	23,24	100
quartile 4	82,62	17,38	100
Total	74,36	25,64	100

Tableau 31 Logements avec jardin par quartile de revenu			
Royaume			
jardin			
	oui	non	
quartile 1	55,45	44,55	100
quartile 2	73,58	26,42	100
quartile 3	84,25	15,75	100
quartile 4	88,66	11,34	100
Total	75,50	24,50	100
Bruxelles			
jardin			
	oui	non	
quartile 1	11,80	88,20	100
quartile 2	32,95	67,05	100
quartile 3	45,48	54,52	100
quartile 4	58,62	41,38	100
Total	37,39	62,61	100
Flandre			
jardin			
	oui	non	
quartile 1	61,32	38,68	100
quartile 2	78,09	21,91	100
quartile 3	87,76	12,24	100
quartile 4	90,95	9,05	100
Total	79,51	20,49	100
Wallonie			
jardin			
	oui	non	
quartile 1	62,78	37,22	100
quartile 2	81,59	18,41	100
quartile 3	88,28	11,72	100
quartile 4	92,30	7,70	100
Total	81,29	18,71	100

4.4.3. Type de logement

Tableau 32 Type de logement par région (nombre de ménages)				
Type de logement				
	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume
une maison individuelle séparée	18085	855882	493103	1367070
une maison individuelle jumelée	18341	468329	290293	776963
une maison individuelle mitoyenne des 2 côtés	97114	615971	327233	1040318
appartement ou studio dans un bâtiment de 2 logements	14850	26387	50007	91244
appartement ou studio dans un bâtiment de 3-4 logements	91170	52350	41567	185087
appartement ou studio dans un bâtiment de 5-9 logements	56203	88833	32475	177511
appartement ou studio dans un bâtiment de 10 logements et plus	132351	150636	59015	342002
autre type de logement	4231	1757	17038	23026
Total	432345	2260145	1310731	4003221
Superficie totale des pièces du logement				
	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume
moins de 35 m ²	19896	25596	31679	77171
35 à 44 m ²	23010	24971	27530	75511
45 à 54 m ²	33571	69078	67400	170049
55 à 64 m ²	52405	106505	81634	240544
65 à 84 m ²	110941	321444	231873	664258
85 à 104 m ²	84453	548371	311115	943939
105 à 124 m ²	45989	382701	178878	607568
plus de 125 m ²	59153	770046	371169	1200368
Total	430136	2248712	1303030	3981878
Période de construction (transformation) du logement				
	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume
avant 1918	52688	139418	228243	420349
de 1918 à 1945	100121	302858	242867	645846
de 1946 à 1960	97311	398881	191125	687317
de 1961 à 1970	70101	411219	155621	636941
de 1971 à 1980	41283	459872	209230	710385
de 1981 à 1990	21838	322185	148818	492841
de 1991 à nu	14654	181220	55771	251645
date inconnu	33826	44646	80808	159280
Total	431822	2260299	1312483	4004604

Tableau 33 Type de logement par région (Pourcentage de ménages)				
Type de logement				
	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume
une maison individuelle séparée	4,18	37,82	37,62	34,13
une maison individuelle jumelée	4,24	20,70	22,15	19,40
une maison individuelle mitoyenne des 2 côtés	22,46	27,22	24,97	25,97
appartement ou studio dans un bâtiment de 2 logements	3,43	1,17	3,82	2,28
appartement ou studio dans un bâtiment de 3-4 logements	21,09	2,31	3,17	4,62
appartement ou studio dans un bâtiment de 5-9 logements	13,00	3,93	2,48	4,43
appartement ou studio dans un bâtiment de 10 logements et plus	30,61	6,66	4,50	8,54
autre type de logement	0,98	0,19	1,30	0,64
Total	100	100	100	100
Superficie totale des pièces du logement				
	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume
moins de 35 m ²	4,63	1,14	2,43	1,94
35 à 44 m ²	5,35	1,11	2,11	1,90
45 à 54 m ²	7,80	3,07	5,17	4,27
55 à 64 m ²	12,18	4,74	6,26	6,04
65 à 84 m ²	25,79	14,29	17,79	16,68
85 à 104 m ²	19,63	24,39	23,88	23,71
105 à 124 m ²	10,69	17,02	13,73	15,26
plus de 125 m ²	13,75	34,24	28,49	30,15
Total	100	100	100	100
Période de construction (transformation) du logement				
	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume
avant 1918	12,20	6,17	17,39	10,50
de 1918 à 1945	23,19	13,40	18,50	16,13
de 1946 à 1960	22,53	17,65	14,56	17,16
de 1961 à 1970	16,23	18,19	11,86	15,91
de 1971 à 1980	9,56	20,35	15,94	17,74
de 1981 à 1990	5,06	14,25	11,34	12,31
de 1991 à nu	3,39	8,02	4,25	6,28
date inconnu	7,83	1,98	6,16	3,98
Total	100	100	100	100

Tableau 34 Type de logement par quartile de revenu (Royaume) (nombre de ménages)					
Type de logement					
	quartile 1	quartile 2	quartile 3	quartile 4	Total
une maison individuelle séparée	183858	298313	379320	505579	1367070
une maison individuelle jumelée	144573	214077	237222	181091	776963
une maison individuelle mitoyenne des 2 côtés	301768	261552	259254	217744	1040318
appartement ou studio dans un bâtiment de 2 logements	41567	31685	10375	7617	91244
appartement ou studio dans un bâtiment de 3-4 logements	85874	47660	33072	18481	185087
appartement ou studio dans un bâtiment de 5-9 logements	88900	43591	24005	21015	177511
appartement ou studio dans un bâtiment de 10 logements et plus	141444	99330	53803	47425	342002
autre type de logement	11275	3698	6285	4408	25666
Total	999259	999906	1003336	1003360	4005861
Superficie totale des pièces du logement					
	quartile 1	quartile 2	quartile 3	quartile 4	Total
moins de 45 m ²	112823	20020	17017	5292	155152
45 à 54 m ²	118518	30998	13113	7420	170049
55 à 64 m ²	115389	66854	34092	24209	240544
65 à 84 m ²	249147	194854	145298	74959	664258
85 à 104 m ²	222297	285664	254299	181679	943939
105 à 124 m ²	59255	186527	157689	204097	607568
plus de 125 m ²	114082	210155	375186	500945	1200368
Total	991511	995072	996694	998601	3981878
Période de construction (transformation) du logement					
	quartile 1	quartile 2	quartile 3	quartile 4	Total
avant 1918	127299	117249	98307	77494	420349
de 1918 à 1945	183442	182354	149695	130355	645846
de 1946 à 1960	223972	205723	136673	120949	687317
de 1961 à 1970	156531	178484	168936	132990	636941
de 1971 à 1980	123928	151908	213057	221492	710385
de 1981 à 1990	72968	97901	144540	177432	492841
de 1991 à nu	20860	32319	66920	131546	251645
date inconnu	92011	33968	22722	10579	159280
Total	1001011	999906	1000850	1002837	4004604

Tableau 35 Type de logement par quartile de revenu (Royaume) (pourcentage des ménages)					
Type de logement					
	quartile 1	quartile 2	quartile 3	quartile 4	Total
une maison individuelle séparée	17,63	26,10	35,56	48,45	32,31
une maison individuelle jumelée	14,82	21,55	23,41	17,32	19,31
une maison individuelle mitoyenne des 2 côtés	25,59	27,13	26,37	22,39	25,33
appartement ou studio dans un bâtiment de 2 logements	4,84	3,52	1,19	0,99	2,58
appartement ou studio dans un bâtiment de 3-4 logements	10,14	5,72	3,70	2,39	5,39
appartement ou studio dans un bâtiment de 5-9 logements	9,98	4,99	2,81	2,25	4,91
appartement ou studio dans un bâtiment de 10 logements et plus	15,76	10,56	6,07	5,77	9,42
autre type de logement	1,25	0,44	0,89	0,42	0,74
Total	100	100	100	100	100
Superficie totale des pièces du logement					
	quartile 1	quartile 2	quartile 3	quartile 4	Total
moins de 45 m ²	11,38	2,01	1,71	0,53	3,90
45 à 54 m ²	11,95	3,12	1,32	0,74	4,27
55 à 64 m ²	11,64	6,72	3,42	2,42	6,04
65 à 84 m ²	25,13	19,58	14,58	7,51	16,68
85 à 104 m ²	22,42	28,71	25,51	18,19	23,71
105 à 124 m ²	5,98	18,75	15,82	20,44	15,26
plus de 125 m ²	11,51	21,12	37,64	50,16	30,15
Total	100	100	100	100	100
Période de construction (transformation) du logement					
	quartile 1	quartile 2	quartile 3	quartile 4	Total
avant 1918	12,72	11,73	9,82	7,73	10,50
de 1918 à 1945	18,33	18,24	14,96	13,00	16,13
de 1946 à 1960	22,37	20,57	13,66	12,06	17,16
de 1961 à 1970	15,64	17,85	16,88	13,26	15,91
de 1971 à 1980	12,38	15,19	21,29	22,09	17,74
de 1981 à 1990	7,29	9,79	14,44	17,69	12,31
de 1991 à nu	2,08	3,23	6,69	13,12	6,28
date inconnu	9,19	3,40	2,27	1,05	3,98
Total	100	100	100	100	100

Tableau 36 Superficie des pièces en fonction du type de logement (Royaume)

	moins 35 m ²	35 à 44 m ²	45 tot 54 m ²	55 à 64 m ²	65 à 84 m ²	85 à 104 m ²	105 à 124 m ²	125 m ² et plus	Total
	Nombre de ménages								
une maison individuelle séparée	9397	14591	7784	37710	108338	290190	246969	640447	1357178
une maison individuelle jumelée	5926	2947	21803	32193	112925	216095	156564	223070	772241
une maison individuelle mitoyenne des 2 côtés	10983	9253	42693	50535	219212	250606	155930	292194	1031406
appartement ou studio dans un bâtiment de 2 logements	7739	8080	14063	15118	15484	17251	5634	7875	91244
appartement ou studio dans un bâtiment de 3-4 logements	10822	15217	24629	21930	49415	40495	8584	13407	184499
appartement ou studio dans un bâtiment de 5-9 logements	5571	10911	17064	27443	52443	41962	15492	5981	176867
appartement ou studio dans un bâtiment de 10 logements et plus	17801	13159	40385	52975	102088	81923	15823	16871	341025
autre type de logement	8932	1353	1628		4353	3665	2572	523	23026
Total	77171	75511	170049	237904	664258	942187	607568	1200368	3977486
	Pourcentage par superficie								
une maison individuelle séparée	6,38	13,73	5,41	13,87	15,60	29,26	37,62	52,13	32,37
une maison individuelle jumelée	4,26	3,92	10,81	13,29	18,02	22,22	26,21	18,42	19,31
une maison individuelle mitoyenne des 2 côtés	10,64	13,73	19,82	19,08	29,23	27,07	26,21	24,94	25,30
appartement ou studio dans un bâtiment de 2 logements	12,77	9,80	8,11	7,51	2,86	1,88	1,46	0,75	2,60
appartement ou studio dans un bâtiment de 3-4 logements	12,77	21,57	16,22	11,56	9,01	4,85	1,70	1,38	5,39
appartement ou studio dans un bâtiment de 5-9 logements	8,51	13,73	12,61	11,56	9,01	5,16	2,43	0,38	4,91
appartement ou studio dans un bâtiment de 10 logements et plus	31,91	21,57	25,23	23,12	15,60	9,08	3,64	1,88	9,41
autre type de logement	12,77	1,96	1,80		0,66	0,47	0,73	0,13	0,71
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Pourcentage par type de logement								
une maison individuelle séparée	0,34	0,80	0,69	2,76	8,16	21,49	17,82	47,82	100
une maison individuelle jumelée	0,39	0,39	2,31	4,43	15,80	27,36	20,81	28,32	100
une maison individuelle mitoyenne des 2 côtés	0,74	1,03	3,24	4,85	19,56	25,44	15,88	29,26	100
appartement ou studio dans un bâtiment de 2 logements	8,57	7,14	12,86	18,57	18,57	17,14	8,57	8,57	100
appartement ou studio dans un bâtiment de 3-4 logements	4,14	7,59	12,41	13,79	28,28	21,38	4,83	7,59	100
appartement ou studio dans un bâtiment de 5-9 logements	3,03	5,30	10,61	15,15	31,06	25,00	7,58	2,27	100
appartement ou studio dans un bâtiment de 10 logements et plus	5,93	4,35	11,07	15,81	28,06	22,92	5,93	5,93	100
autre type de logement	31,58	5,26	10,53		15,79	15,79	15,79	5,26	100
Total	1,75	1,90	4,13	6,44	16,93	23,77	15,33	29,69	100

Tableau 37 Type de logement en fonction de la période de construction (Royaume)									
	Nombre de ménages								
	avant 1918	de 1918 à 1945	de 1946 à 1960	de 1961 à 1970	de 1971 à 1980	de 1981 à 1990	de 1991 à aujourd'hui	inconnu	Total
une maison individuelle séparée	129294	114358	163322	205522	324570	257226	147326	22966	1364584
une maison individuelle jumelée	65212	126240	176588	128238	151381	77723	28917	22664	776963
une maison individuelle mitoyenne des 2 côtés	158725	305043	221397	114061	78283	88773	35242	38271	1039795
appartement ou studio dans un bâtiment de 2 logements	16814	26947	12367	9047	4842	10335		10892	91244
appartement ou studio dans un bâtiment de 3-4 logements	29242	39297	44245	27928	9795	6275	9390	18915	185087
appartement ou studio dans un bâtiment de 5-9 logements	5325	15470	31994	40914	38271	16403	13794	15340	177511
appartement ou studio dans un bâtiment de 10 logements et plus	4921	17137	35220	108439	98586	34529	16976	26194	342002
autre type de logement	10816	1354	2184	1040	2017	1577		4038	23026
Total	420349	645846	687317	635189	707745	492841	251645	159280	4000212
	Pourcentage par type de logement								
une maison individuelle séparée	9,38	8,24	11,56	16,02	24,14	17,96	11,21	1,49	100
une maison individuelle jumelée	9,94	16,06	23,33	17,21	17,21	9,94	3,63	2,68	100
une maison individuelle mitoyenne des 2 côtés	16,20	29,34	20,44	11,24	7,45	8,32	2,77	4,23	100
appartement ou studio dans un bâtiment de 2 logements	21,43	24,29	17,14	8,57	7,14	10,00		11,43	100
appartement ou studio dans un bâtiment de 3-4 logements	16,44	22,60	24,66	11,64	5,48	3,42	5,48	10,27	100
appartement ou studio dans un bâtiment de 5-9 logements	3,76	13,53	18,05	24,81	16,54	6,77	6,77	9,77	100
appartement ou studio dans un bâtiment de 10 logements et plus	1,18	5,49	12,55	32,55	30,20	7,84	4,31	5,88	100
autre type de logement	47,37	10,53	10,53	5,26	5,26	5,26		15,79	100
Total	11,13	16,30	17,34	16,52	17,19	11,39	6,06	4,07	100
	Pourcentage par période de construction								
une maison individuelle séparée	27,24	16,33	21,54	31,32	45,38	50,97	59,76	11,82	32,31
une maison individuelle jumelée	17,28	19,05	26,01	20,13	19,35	16,88	11,59	12,73	19,33
une maison individuelle mitoyenne des 2 côtés	36,88	45,58	29,85	17,23	10,97	18,51	11,59	26,36	25,32
appartement ou studio dans un bâtiment de 2 logements	4,98	3,85	2,56	1,34	1,08	2,27		7,27	2,59
appartement ou studio dans un bâtiment de 3-4 logements	7,97	7,48	7,68	3,80	1,72	1,62	4,88	13,64	5,40
appartement ou studio dans un bâtiment de 5-9 logements	1,66	4,08	5,12	7,38	4,73	2,92	5,49	11,82	4,92
appartement ou studio dans un bâtiment de 10 logements et plus	1,00	3,17	6,82	18,57	16,56	6,49	6,71	13,64	9,43
autre type de logement	2,99	0,45	0,43	0,22	0,22	0,32		2,73	0,70
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 38 Superficie des pièces en fonction de la période de construction (Royaume)

	moins 35 m ²	35 à 44 m ²	45 tot 54 m ²	55 à 64 m ²	65 à 84 m ²	85 à 104 m ²	105 à 124 m ²	125 m ² et plus	Total
Nombre de ménages									
avant 1918	19399	19302	11040	16454	67444	90492	52022	140884	417037
de 1918 à 1945	7100	19321	30796	45269	128154	135827	98088	179143	643698
de 1946 à 1960	19093	11061	37963	44426	122341	163553	115478	167176	681091
de 1961 à 1970	6150	4986	26619	41841	121663	192400	83023	157824	635224
de 1971 à 1980	13618	5084	30788	39065	92019	156890	122793	244096	706105
de 1981 à 1990	3308	4986	8326	24320	67862	116437	81600	182860	489699
de 1991 à nu	.	3816	3988	3492	36416	51354	39984	111919	250969
date inconnu	8503	6955	20529	25677	28359	36463	14580	16466	157532
Total	77171	75511	170049	240544	664258	943416	607568	1200368	3981355
Pourcentage par période de construction									
avant 1918	2,33	3,33	3,00	5,00	15,67	22,00	14,33	34,33	100
de 1918 à 1945	1,14	3,20	4,57	7,08	20,78	22,37	13,47	27,40	100
de 1946 à 1960	2,80	1,29	6,03	7,76	17,89	24,35	16,16	23,71	100
de 1961 à 1970	0,89	1,34	3,36	6,26	19,46	30,20	13,20	25,06	100
de 1971 à 1980	1,95	0,87	3,90	5,84	13,85	22,29	18,18	32,90	100
de 1981 à 1990	0,98	0,98	1,95	4,89	14,01	22,15	17,59	37,46	100
de 1991 à nu		1,84	1,23	1,23	13,50	20,25	15,95	46,01	100
date inconnu	5,56	4,63	12,04	18,52	16,67	21,30	11,11	10,19	100
Total	1,75	1,90	4,13	6,47	16,92	23,76	15,32	29,68	100
Pourcentage par superficie									
avant 1918	14,89	19,61	8,11	8,62	10,33	10,33	10,44	12,91	11,16
de 1918 à 1945	10,64	27,45	18,02	17,82	20,00	15,34	14,32	15,04	16,29
de 1946 à 1960	27,66	11,76	25,23	20,69	18,24	17,68	18,20	13,78	17,26
de 1961 à 1970	8,51	11,76	13,51	16,09	19,12	21,13	14,32	14,04	16,62
de 1971 à 1980	19,15	7,84	16,22	15,52	14,07	16,12	20,39	19,05	17,18
de 1981 à 1990	6,38	5,88	5,41	8,62	9,45	10,64	13,11	14,41	11,42
de 1991 à nu		5,88	1,80	1,15	4,84	5,16	6,31	9,40	6,06
date inconnu	12,77	9,80	11,71	11,49	3,96	3,60	2,91	1,38	4,02
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 39 Logement selon le statut socioprofessionnel de la personne de référence (Royaume) (Nombre de ménages)

Type de logement					
	indépendant	ouvrier	employé	pensionné	non-actif
une maison individuelle séparée	210141	263408	433293	396928	63300
une maison individuelle jumelée	69112	197627	196590	250624	63010
une maison individuelle mitoyenne des 2 côtés	68709	218773	308364	352793	91679
appartement ou studio dans un bâtiment de 2 logements	12382	9642	23520	27846	17854
appartement ou studio dans un bâtiment de 3-4 logements	17149	15064	60355	56577	35942
appartement ou studio dans un bâtiment de 5-9 logements	11119	24646	55866	61671	24209
appartement ou studio dans un bâtiment de 10 logements et plus	19428	46678	86771	137244	51881
autre type de logement	6863	1492	8884	766	7661
Total	414903	777330	1173643	1284449	355536
Superficie totale des pièces					
	indépendant	ouvrier	employé	pensionné	non-actif
moins de 45 m ²	12736	20269	28777	52189	38711
45 à 54 m ²	7377	22866	33256	78988	27562
55 à 64 m ²	12185	27528	61062	85779	53990
65 à 84 m ²	35077	135957	180082	249845	63297
85 à 104 m ²	70784	233570	235420	329517	74648
105 à 124 m ²	72616	134236	185381	179085	36250
plus de 125 m ²	203012	196172	441621	301657	57906
Total	413787	770598	1165599	1279530	352364
Période de construction ou de transformation					
	indépendant	ouvrier	employé	pensionné	non-actif
avant 1918	52504	47705	114084	161227	44829
de 1918 à 1945	81544	147167	162181	192068	62886
de 1946 à 1960	52466	102610	144861	329705	57675
de 1961 à 1970	37367	81005	148801	315560	54208
de 1971 à 1980	70672	166701	252142	174726	46144
de 1981 à 1990	58356	143534	187930	63603	39418
de 1991 à nu	50755	52228	111038	22555	15069
date inconnu	11239	33894	52083	26757	35307
Total	414903	774844	1173120	1286201	355536

Tableau 40 Logement selon le statut socioprofessionnel de la personne de référence (Royaume) (Pourcentage de ménages par statut)					
Type de logement					
	indépendant	ouvrier	employé	pensionné	non-actif
une maison individuelle séparée	50,65	33,89	36,92	30,90	17,80
une maison individuelle jumelée	16,66	25,42	16,75	19,51	17,72
une maison individuelle mitoyenne des 2 côtés	16,56	28,14	26,27	27,47	25,79
appartement ou studio dans un bâtiment de 2 logements	2,98	1,24	2,00	2,17	5,02
appartement ou studio dans un bâtiment de 3-4 logements	4,13	1,94	5,14	4,40	10,11
appartement ou studio dans un bâtiment de 5-9 logements	2,68	3,17	4,76	4,80	6,81
appartement ou studio dans un bâtiment de 10 logements et plus	4,68	6,00	7,39	10,69	14,59
autre type de logement	1,65	0,19	0,76	0,06	2,15
Total	100	100	100	100	100
Superficie totale des pièces					
	indépendant	ouvrier	employé	pensionné	non-actif
moins de 45 m ²	3,08	2,63	2,47	4,08	10,99
45 à 54 m ²	1,78	2,97	2,85	6,17	7,82
55 à 64 m ²	2,94	3,57	5,24	6,70	15,32
65 à 84 m ²	8,48	17,64	15,45	19,53	17,96
85 à 104 m ²	17,11	30,31	20,20	25,75	21,18
105 à 124 m ²	17,55	17,42	15,90	14,00	10,29
plus de 125 m ²	49,06	25,46	37,89	23,58	16,43
Total	100	100	100	100	100
Période de construction ou de transformation					
	indépendant	ouvrier	employé	pensionné	non-actif
avant 1918	14,22	7,04	10,36	11,78	15,04
de 1918 à 1945	18,96	18,84	15,59	14,88	17,67
de 1946 à 1960	13,74	13,57	12,47	24,73	16,17
de 1961 à 1970	9,95	11,06	12,69	25,16	12,78
de 1971 à 1980	15,64	19,10	21,27	14,13	12,78
de 1981 à 1990	13,27	19,10	14,59	4,93	10,15
de 1991 à nu	11,37	7,29	8,80	2,14	4,51
date inconnu	2,84	4,02	4,23	2,25	10,90
Total	100	100	100	100	100

Tableau 41 Logement selon la catégorie d'âge de la personne de référence (Royaume) (nombre de ménages)

Type de logement					
	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 et plus ans
une maison individuelle séparée	75140	349810	317688	233413	391019
une maison individuelle jumelée	42032	186361	204155	106709	237706
une maison individuelle mitoyenne des 2 côtés	96101	260116	215105	124824	344172
appartement ou studio dans un bâtiment de 2 logements	19027	21324	14783	6966	29144
appartement ou studio dans un bâtiment de 3-4 logements	20175	46994	36761	19685	61472
appartement ou studio dans un bâtiment de 5-9 logements	26125	43323	24652	23596	59815
appartement ou studio dans un bâtiment de 10 logements et plus	40451	66070	53552	50699	131230
autre type de logement	2899	8397	6994	3970	766
Total	321950	982395	873690	569862	1255324
Superficie totale des pièces					
	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 et plus ans
moins de 45 m ²	18885	34453	23177	21377	54790
45 à 54 m ²	20848	35272	23781	14579	75569
55 à 64 m ²	24397	53027	41962	31650	89508
65 à 84 m ²	77308	154669	126007	70408	235866
85 à 104 m ²	77336	206578	201446	138541	320038
105 à 124 m ²	36343	162709	149640	88078	170798
plus de 125 m ²	64347	328578	302054	205231	300158
Total	319464	975286	868067	569864	1249197
Période de construction ou de transformation					
	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 et plus ans
avant 1918	34886	75949	95864	49913	163737
de 1918 à 1945	74710	172215	136166	74390	188365
de 1946 à 1960	45146	134236	113661	67088	327186
de 1961 à 1970	37143	80300	79492	130963	309043
de 1971 à 1980	26121	108349	234657	184594	156664
de 1981 à 1990	34700	220878	129005	49032	59226
de 1991 à nu	40516	135041	49089	2950	24049
date inconnu	26242	54904	35756	13572	28806
Total	319464	981872	873690	572502	1257076

Tableau 42 Logement selon la catégorie d'âge de la personne de référence (Royaume) (Pourcentage de ménages par catégorie d'âge)

Type de logement					
	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 et plus ans
une maison individuelle séparée	23,34	35,61	36,36	40,77	31,15
une maison individuelle jumelée	13,06	18,97	23,37	18,64	18,94
une maison individuelle mitoyenne des 2 côtés	29,85	26,48	24,62	21,80	27,42
appartement ou studio dans un bâtiment de 2 logements	5,91	2,17	1,69	1,22	2,32
appartement ou studio dans un bâtiment de 3-4 logements	6,27	4,78	4,21	3,44	4,90
appartement ou studio dans un bâtiment de 5-9 logements	8,11	4,41	2,82	4,12	4,76
appartement ou studio dans un bâtiment de 10 logements et plus	12,56	6,73	6,13	8,86	10,45
autre type de logement	0,90	0,85	0,80	1,15	0,06
Total	100	100	100	100	100
Superficie totale des pièces					
	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 et plus ans
moins de 45 m ²	5,91	3,53	2,67	3,75	4,39
45 à 54 m ²	6,53	3,62	2,74	2,56	6,05
55 à 64 m ²	7,64	5,44	4,83	5,55	7,17
65 à 84 m ²	24,20	15,86	14,52	12,36	18,88
85 à 104 m ²	24,21	21,18	23,21	24,31	25,62
105 à 124 m ²	11,38	16,68	17,24	15,46	13,67
plus de 125 m ²	20,14	33,69	34,80	36,01	24,03
Total	100	100	100	100	100
Période de construction ou de transformation					
	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 et plus ans
avant 1918	10,92	7,74	10,97	8,72	13,03
de 1918 à 1945	23,39	17,54	15,59	12,99	14,98
de 1946 à 1960	14,13	13,67	13,01	11,72	26,03
de 1961 à 1970	11,63	8,18	9,10	22,88	24,58
de 1971 à 1980	8,18	11,03	26,86	32,24	12,46
de 1981 à 1990	10,86	22,50	14,77	8,56	4,71
de 1991 à nu	12,68	13,75	5,62	0,52	1,91
date inconnu	8,21	5,59	4,09	2,37	2,29
Total	100	100	100	100	100

Tableau 43 Logement en fonction du nombre de personnes actives du ménage (Royaume) (Nombre de ménages)			
Type de logement			
	1	2	>2
une maison individuelle séparée	406607	427887	532576
une maison individuelle jumelée	283551	236077	257335
une maison individuelle mitoyenne des 2 côtés	403413	342873	294032
appartement ou studio dans un bâtiment de 2 logements	42388	27339	21517
appartement ou studio dans un bâtiment de 3-4 logements	87726	67261	30100
appartement ou studio dans un bâtiment de 5-9 logements	78334	65880	33297
appartement ou studio dans un bâtiment de 10 logements et plus	186461	116846	38695
autre type de logement	8427	11204	3395
Total	1496907	1295367	1210947
Superficie totale des pièces			
	1	2	>2
moins de 45 m ²	81004	57295	14383
45 à 54 m ²	105659	53364	11026
55 à 64 m ²	128978	69470	42096
65 à 84 m ²	291271	238628	134359
85 à 104 m ²	383934	298042	261963
105 à 124 m ²	181582	204004	221982
plus de 125 m ²	314594	368062	517712
Total	1489492	1288865	1203521
Période de construction ou de transformation			
	1	2	>2
avant 1918	181416	149176	89757
de 1918 à 1945	243301	191374	211171
de 1946 à 1960	352436	198763	136118
de 1961 à 1970	324361	174027	138553
de 1971 à 1980	205952	252161	252272
de 1981 à 1990	99185	174648	219008
de 1991 à nu	32871	81299	137475
date inconnu	59137	73919	26224
Total	1498659	1295367	1210578

Tableau 44 Logement en fonction du nombre de personnes actives du ménage (Royaume) (Pourcentage de ménages)			
Type de logement			
	1	2	>2
une maison individuelle séparée	27,16	33,03	43,98
une maison individuelle jumelée	18,94	18,22	21,25
une maison individuelle mitoyenne des 2 côtés	26,95	26,47	24,28
appartement ou studio dans un bâtiment de 2 logements	2,83	2,11	1,78
appartement ou studio dans un bâtiment de 3-4 logements	5,86	5,19	2,49
appartement ou studio dans un bâtiment de 5-9 logements	5,23	5,09	2,75
appartement ou studio dans un bâtiment de 10 logements et plus	12,46	9,02	3,20
autre type de logement	0,56	0,86	0,28
Total	100	100	100
Superficie totale des pièces			
	1	2	>2
moins de 45 m ²	5,44	4,45	1,20
45 à 54 m ²	7,09	4,14	0,92
55 à 64 m ²	8,66	5,39	3,50
65 à 84 m ²	19,56	18,51	11,16
85 à 104 m ²	25,78	23,12	21,77
105 à 124 m ²	12,19	15,83	18,44
plus de 125 m ²	21,12	28,56	43,02
Total	100	100	100
Période de construction ou de transformation			
	1	2	>2
avant 1918	12,11	11,52	7,41
de 1918 à 1945	16,23	14,77	17,44
de 1946 à 1960	23,52	15,34	11,24
de 1961 à 1970	21,64	13,43	11,45
de 1971 à 1980	13,74	19,47	20,84
de 1981 à 1990	6,62	13,48	18,09
de 1991 à nu	2,19	6,28	11,36
date inconnu	3,95	5,71	2,17
Total	100	100	100

Tableau 45 Logement en fonction du nombre d'enfants à charge (Royaume) (Nombre de ménages)				
Type de logement				
	0	1	2	>2
une maison individuelle séparée	898257	217876	182027	68910
une maison individuelle jumelée	532591	125179	79210	39983
une maison individuelle mitoyenne des 2 côtés	738059	150211	110617	41431
appartement ou studio dans un bâtiment de 2 logements	70309	12128	6848	1959
appartement ou studio dans un bâtiment de 3-4 logements	155429	14223	10355	5080
appartement ou studio dans un bâtiment de 5-9 logements	145274	18790	10771	2676
appartement ou studio dans un bâtiment de 10 logements et plus	291470	35327	15205	
autre type de logement	20419	1353	1768	2126
Total	2851808	575087	416801	162165
Superficie totale des pièces				
	0	1	2	>2
moins de 45 m ²	147546	5136		
45 à 54 m ²	152404	11630	4143	1872
55 à 64 m ²	191800	25585	13014	10145
65 à 84 m ²	517778	69231	62851	14398
85 à 104 m ²	683579	142475	90817	27068
105 à 124 m ²	396078	108048	77446	25996
plus de 125 m ²	748266	206359	163057	82686
Total	2839921	568464	411328	162165
Période de construction ou de transformation				
	0	1	2	>2
avant 1918	322662	40727	44256	12704
de 1918 à 1945	448504	95020	68319	34003
de 1946 à 1960	544998	71019	52302	18998
de 1961 à 1970	552924	44680	27202	12135
de 1971 à 1980	555234	101562	39054	14535
de 1981 à 1990	222519	119978	106996	43348
de 1991 à nu	99174	65878	64815	21778
date inconnu	104536	36223	13857	4664
Total	2850551	575087	416801	162165

Tableau 46 Logement en fonction du nombre d'enfants à charge (Royaume) (Pourcentage de ménages)

Type de logement				
	0	1	2	>2
une maison individuelle séparée	29,42	34,76	44,95	42,49
une maison individuelle jumelée	18,47	22,73	18,12	24,66
une maison individuelle mitoyenne des 2 côtés	25,01	25,94	26,48	25,55
appartement ou studio dans un bâtiment de 2 logements	2,85	2,14	1,74	1,21
appartement ou studio dans un bâtiment de 3-4 logements	6,28	3,48	2,79	3,13
appartement ou studio dans un bâtiment de 5-9 logements	5,76	3,74	2,09	1,65
appartement ou studio dans un bâtiment de 10 logements et plus	11,42	6,95	3,14	,
autre type de logement	0,78	0,27	0,70	1,31
Total	100	100	100	100
Superficie totale des pièces				
	0	1	2	>2
moins de 45 m ²	5,20	0,90		
45 à 54 m ²	5,37	2,05	1,01	,
55 à 64 m ²	6,75	4,50	3,16	6,26
65 à 84 m ²	18,23	12,18	15,28	8,88
85 à 104 m ²	24,07	25,06	22,08	16,69
105 à 124 m ²	13,95	19,01	18,83	16,03
plus de 125 m ²	26,35	36,30	39,64	50,99
Total	100	100	100	100
Période de construction ou de transformation				
	0	1	2	>2
avant 1918	11,32	7,08	10,62	7,83
de 1918 à 1945	15,73	16,52	16,39	20,97
de 1946 à 1960	19,12	12,35	12,55	11,72
de 1961 à 1970	19,40	7,77	6,53	7,48
de 1971 à 1980	19,48	17,66	9,37	8,96
de 1981 à 1990	7,81	20,86	25,67	26,73
de 1991 à nu	3,48	11,46	15,55	13,43
date inconnu	3,67	6,30	3,32	2,88
Total	100	100	100	100

Tableau 47 Logement en fonction du nombre de membres dans le ménage (Royaume) (Nombre de ménages)

Type de logement				
	1	2	3	>3
une maison individuelle séparée	208066	422570	305776	430658
une maison individuelle jumelée	129142	279206	169376	199239
une maison individuelle mitoyenne des 2 côtés	322717	310918	168099	238584
appartement ou studio dans un bâtiment de 2 logements	35701	29236	12199	14108
appartement ou studio dans un bâtiment de 3-4 logements	105976	43575	23387	12149
appartement ou studio dans un bâtiment de 5-9 logements	84795	55729	21484	15503
appartement ou studio dans un bâtiment de 10 logements et plus	176886	106029	42193	16894
autre type de logement	14346	3682	3744	3894
Total	1077629	1250945	746258	931029
Superficie totale des pièces				
	1	2	3	>3
moins de 45 m ²	114545	27946	7253	2938
45 à 54 m ²	120543	31132	11683	6691
55 à 64 m ²	101611	74923	40690	23320
65 à 84 m ²	275442	191890	110105	86821
85 à 104 m ²	211015	364101	186806	182017
105 à 124 m ²	80438	220995	132720	173415
plus de 125 m ²	167101	334276	252146	446845
Total	1072447	1245263	741403	922047
Période de construction ou de transformation				
	1	2	3	>3
avant 1918	155299	108332	64952	91766
de 1918 à 1945	191069	182955	109501	162321
de 1946 à 1960	227311	245612	107516	106878
de 1961 à 1970	173220	275609	117564	70548
de 1971 à 1980	148192	235742	142929	183522
de 1981 à 1990	82262	97078	114328	199173
de 1991 à nu	37444	64400	58501	91300
date inconnu	64584	38208	30967	25521
Total	1079381	1247936	746258	931029

Tableau 48 Logement en fonction du nombre de membres dans le ménage (Royaume)
(Pourcentage de ménages)

Type de logement				
	1	2	3	>3
une maison individuelle séparée	16,53	31,32	36,96	46,26
une maison individuelle jumelée	10,81	21,21	23,20	21,40
une maison individuelle mitoyenne des 2 côtés	25,76	25,30	24,02	25,63
appartement ou studio dans un bâtiment de 2 logements	3,82	2,69	1,85	1,52
appartement ou studio dans un bâtiment de 3-4 logements	12,24	4,31	3,90	1,30
appartement ou studio dans un bâtiment de 5-9 logements	9,70	4,95	3,49	1,67
appartement ou studio dans un bâtiment de 10 logements et plus	19,55	9,80	6,16	1,81
autre type de logement	1,59	0,43	0,41	0,42
Total	100	100	100	100
Superficie totale des pièces				
	1	2	3	>3
moins de 45 m ²	4,55	1,59	0,53	0,32
45 à 54 m ²	11,24	2,50	1,58	0,73
55 à 64 m ²	9,47	6,01	5,49	2,53
65 à 84 m ²	25,68	15,40	14,85	9,42
85 à 104 m ²	19,68	29,22	25,20	19,74
105 à 124 m ²	7,50	17,74	17,90	18,81
plus de 125 m ²	15,58	26,83	34,01	48,46
Total	100	100	100	100
Période de construction ou de transformation				
	1	2	3	>3
avant 1918	14,39	8,68	8,70	9,86
de 1918 à 1945	17,70	14,66	14,67	17,43
de 1946 à 1960	21,06	19,68	14,41	11,48
de 1961 à 1970	16,05	22,09	15,75	7,58
de 1971 à 1980	13,73	18,89	19,15	19,71
de 1981 à 1990	7,62	7,78	15,32	21,39
de 1991 à nu	3,47	5,16	7,84	9,81
date inconnu	5,98	3,06	4,15	2,74
Total	100	100	100	100

Tableau 49 Logement en fonction du décile de revenu (Royaume) (Nombre de ménages)

Type de logement	décile 1	décile 2	décile 3	décile 4	décile 5	décile 6	décile 7	décile 8	décile 9	décile 10	Total
une maison individuelle séparée	50564	76277	97827	116422	141081	134530	170293	154510	179119	246447	1367070
une maison individuelle jumelée	51052	57205	67107	95656	87630	90808	95216	97010	85569	49710	776963
une maison individuelle mitoyenne des 2 côtés	106000	133804	133343	81498	108675	116422	97743	96457	93831	72545	1040318
appartement ou studio dans un bâtiment de 2 logements	21565	15595	11825	15386	8881	1956	1198	7221	6726	891	91244
appartement ou studio dans un bâtiment de 3-4 logements	44792	27982	30216	17868	12676	11351	13765	10845	8505	7087	185087
appartement ou studio dans un bâtiment de 5-9 logements	40649	38805	15996	20742	16299	9187	11100	9294	7852	7587	177511
appartement ou studio dans un bâtiment de 10 logements et plus	72002	51785	42663	50204	24120	30921	11561	25373	20039	13334	342002
autre type de logement	8913	2362		3110	588	5481	804			4408	25666
Total	395537	403815	398977	400886	399950	400656	401680	400710	401641	402009	4005861
Superficie des pièces	décile 1	décile 2	décile 3	décile 4	décile 5	décile 6	décile 7	décile 8	décile 9	décile 10	Total
moins de 45 m ²	84080	19793	18501	5975	4494	7079	2936	9353	920	2021	155152
45 à 54 m ²	55210	50120	24592	10736	8858	5822	6251	1040	6529	891	170049
55 à 64 m ²	53802	45221	32137	29323	21760	17957	7899	15398	8757	8300	240544
65 à 84 m ²	102135	105405	81572	94727	60162	59887	52339	64136	26574	17321	664258
85 à 104 m ²	60842	102390	110969	122810	110950	110245	94083	101226	73146	57278	943939
105 à 124 m ²	20413	28246	41564	63455	92104	66654	66870	56875	83378	88009	607568
plus de 125 m ²	18026	50441	81392	72756	101622	131295	169549	147324	202337	225626	1200368
Total	394508	401616	390727	399782	399950	398939	399917	395352	401641	399446	3981878
Période de construction	décile 1	décile 2	décile 3	décile 4	décile 5	décile 6	décile 7	décile 8	décile 9	décile 10	Total
avant 1918	64523	39205	47646	42120	51054	42491	48191	21573	34676	28870	420349
de 1918 à 1945	55342	90060	77771	77673	64950	63116	58476	58164	52201	48093	645846
de 1946 à 1960	74174	92440	91713	80528	90840	56675	46064	55391	59586	39906	687317
de 1961 à 1970	58404	65354	68643	71476	71138	76529	61503	64855	62333	36706	636941
de 1971 à 1980	45237	51859	69705	61733	47302	95452	75686	72051	85090	106270	710385
de 1981 à 1990	36410	24901	30338	41256	37964	41796	64589	82507	55547	77533	492841
de 1991 à aujourd'hui	12484	7700	676	11736	20583	15069	41368	32918	51010	58101	251645
date inconnu	50715	32296	12485	14364	16119	9528	5803	10242	1198	6530	159280
Total	397289	403815	398977	400886	399950	400656	401680	397701	401641	402009	4004604

Tableau 50 Logement en fonction du décile de revenu (Royaume) (Pourcentage de ménages par décile)

Type de logement	décile 1	décile 2	décile 3	décile 4	décile 5	décile 6	décile 7	décile 8	décile 9	décile 10	Total
une maison individuelle séparée	12,03	18,53	21,66	26,16	30,34	30,40	40,38	37,37	43,34	59,34	32,31
une maison individuelle jumelée	12,86	13,51	18,05	24,73	21,35	22,34	23,77	23,49	20,14	11,72	19,31
une maison individuelle mitoyenne des 2 côtés	21,58	28,96	29,96	22,58	28,46	28,94	25,66	24,56	23,21	19,41	25,33
appartement ou studio dans un bâtiment de 2 logements	6,22	3,86	5,05	3,23	2,62	0,73	0,38	1,78	2,05	0,37	2,58
appartement ou studio dans un bâtiment de 3-4 logements	12,03	10,04	8,30	5,38	4,12	4,03	3,02	3,20	2,73	2,20	5,39
appartement ou studio dans un bâtiment de 5-9 logements	12,03	10,81	5,05	5,02	4,87	3,30	3,02	2,14	2,05	2,20	4,91
appartement ou studio dans un bâtiment de 10 logements et plus	20,75	13,51	11,91	12,19	7,87	8,42	3,40	7,47	6,48	3,66	9,42
autre type de logement	2,49	0,77		0,72	0,37	1,83	0,38			1,10	0,74
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Superficie des pièces	décile 1	décile 2	décile 3	décile 4	décile 5	décile 6	décile 7	décile 8	décile 9	décile 10	Total
moins de 45 m ²	21,31	4,93	4,74	1,49	1,12	1,77	0,73	2,37	0,23	0,51	3,90
45 à 54 m ²	15,06	10,16	6,23	3,24	2,62	2,21	1,89	0,36	1,02	0,37	4,13
55 à 64 m ²	14,23	11,72	9,89	7,55	6,37	4,78	2,65	3,97	2,39	2,58	6,47
65 à 84 m ²	26,36	26,17	21,98	23,02	15,73	17,28	12,88	16,25	6,83	4,80	16,91
85 à 104 m ²	15,06	25,78	28,94	32,01	26,97	26,10	24,24	24,55	20,14	13,28	23,79
105 à 124 m ²	4,60	8,20	10,26	15,83	20,97	16,91	16,29	16,61	19,80	21,77	15,32
plus de 125 m ²	4,60	11,33	18,68	16,19	25,47	31,25	41,29	36,46	49,49	56,83	29,67
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Période de construction	décile 1	décile 2	décile 3	décile 4	décile 5	décile 6	décile 7	décile 8	décile 9	décile 10	Total
avant 1918	16,24	9,71	11,94	10,51	12,77	10,61	12,00	5,42	8,63	7,18	10,50
de 1918 à 1945	13,93	22,30	19,49	19,38	16,24	15,75	14,56	14,63	13,00	11,96	16,13
de 1946 à 1960	18,67	22,89	22,99	20,09	22,71	14,15	11,47	13,93	14,84	9,93	17,16
de 1961 à 1970	14,70	16,18	17,20	17,83	17,79	19,10	15,31	16,31	15,52	9,13	15,91
de 1971 à 1980	11,39	12,84	17,47	15,40	11,83	23,82	18,84	18,12	21,19	26,43	17,74
de 1981 à 1990	9,16	6,17	7,60	10,29	9,49	10,43	16,08	20,75	13,83	19,29	12,31
de 1991 à aujourd'hui	3,14	1,91	0,17	2,93	5,15	3,76	10,30	8,28	12,70	14,45	6,28
date inconnu	12,77	8,00	3,13	3,58	4,03	2,38	1,44	2,58	0,30	1,62	3,98
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 51 Dépenses annuelles moyennes pour le logement par région (tous les ménages de l'échantillon)
(Logement (habitation principale ou secondaire), inclusif loyers imputés des propriétaires et charges, exclusif chauffage, électricité et eau)

	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume
une maison individuelle séparée	434917	227729	214119	225246
une maison individuelle jumelée	265361	196444	172981	188714
une maison individuelle mitoyenne des 2 côtés	252344	174472	177142	186734
appartement ou studio dans un bâtiment de 2 logements	164947	160531	113594	135453
appartement ou studio dans un bâtiment de 3-4 logements	165458	155680	136161	157830
appartement ou studio dans un bâtiment de 5-9 logements	176982	171083	181380	175824
appartement ou studio dans un bâtiment de 10 logements et plus	194174	164910	154169	178580
autre type de logement	173601	76515	126613	136341
Total	208824	198493	184956	195022

Tableau 52 Dépenses annuelles moyennes pour les loyers réels de logements et de terrains par région (échantillon)
(Loyers réels des logements, exclusif loyers imputés et charges, uniquement ménages avec un loyer > 50000 BEF par an)

	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume
une maison individuelle séparée	507940	133199	132117	145730
une maison individuelle jumelée	184764	136743	107511	121922
une maison individuelle mitoyenne des 2 côtés	179703	131371	118621	134135
appartement ou studio dans un bâtiment de 2 logements	153684	154468	110939	132508
appartement ou studio dans un bâtiment de 3-4 logements	149782	145011	130458	144704
appartement ou studio dans un bâtiment de 5-9 logements	157152	145038	170098	155594
appartement ou studio dans un bâtiment de 10 logements et plus	163513	147126	138989	153538
autre type de logement	61666	76515	90452	83301
Total	165168	138010	124195	140837

Tableau 53 Dépenses annuelles moyennes pour les loyers imputés de logements par région (échantillon)
(Loyers imputés des propriétaires, uniquement ménages avec un loyer > 50000 BEF par an)

	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume
une maison individuelle séparée	406909	225869	218402	225200
une maison individuelle jumelée	289609	203848	189633	201214
une maison individuelle mitoyenne des 2 côtés	271932	188016	186192	199100
appartement ou studio dans un bâtiment de 2 logements	163813	195000	140906	155707
appartement ou studio dans un bâtiment de 3-4 logements	184158	175500	204000	183871
appartement ou studio dans un bâtiment de 5-9 logements	189636	196755	203429	194313
appartement ou studio dans un bâtiment de 10 logements et plus	222973	191273	163595	205615
autre type de logement	182000	,	143833	159100
Total	242835	209127	199706	209291

4.4.4. Chauffage et source d'énergie

Tableau 54 Moyen principal de chauffage par région				
(Nombre total de ménages)	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume
installation individuelle de chauffage central	196998	1465659	803026	2465683
installation de chauffage central commune pour un bâtiment	155330	145384	66677	367391
installation de chauffage central commune pour plusieurs bâtiments	14823	1190	12058	28071
autres moyens de chauffage	65194	627287	426372	1118853
Total	432345	2239520	1308133	3979998
(Pourcentage par région)	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume
installation individuelle de chauffage central	45,57	65,45	61,39	61,95
installation de chauffage central commune pour un bâtiment	35,93	6,49	5,10	9,23
installation de chauffage central commune pour plusieurs bâtiments	3,43	0,05	0,92	0,71
autres moyens de chauffage	15,08	28,01	32,59	28,11
Total	100	100	100	100
Tableau 55 Source d'énergie principale par région				
(Nombre de ménages)	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume
mazout	123123	939146	702449	1764718
charbon	5804	66263	48828	120895
gaz de houille ou gaz naturel	288903	992134	409010	1690047
gaz butane ou propane	4700	40589	51349	96638
autre	7154	212275	99771	319200
Total	430922	2251605	1311407	3993934
(Pourcentage par région)	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume
mazout	28,57	41,71	53,56	44,18
charbon	1,35	2,94	3,72	3,03
gaz de houille ou gaz naturel	67,04	44,06	31,19	42,32
gaz butane ou propane	1,09	1,80	3,92	2,42
autre	1,66	9,43	7,61	7,99
Total	100,00	100,00	100,00	100,00

Tableau 56 Moyen principal de chauffage par quartile de revenu (Royaume)				
(Nombre total de ménages)	quartile 1	quartile 2	quartile 3	quartile 4
installation individuelle de chauffage central	422850	579974	695343	767516
installation de chauffage central commune pour un bâtiment	151909	112654	49240	53588
installation de chauffage central commune pour plusieurs bâtiments	13357	7074	3523	4117
autres moyens de chauffage	402200	292397	248914	175342
Total	990316	992099	997020	1000563
(Pourcentage par région)	quartile 1	quartile 2	quartile 3	quartile 4
installation individuelle de chauffage central	42,70	58,46	69,74	76,71
installation de chauffage central commune pour un bâtiment	15,34	11,36	4,94	5,36
installation de chauffage central commune pour plusieurs bâtiments	1,35	0,71	0,35	0,41
autres moyens de chauffage	40,61	29,47	24,97	17,52
Total	100,00	100,00	100,00	100,00
Tableau 57 Source principale d'énergie par quartile de revenu (Royaume)				
(Nombre de ménages)	quartile 1	quartile 2	quartile 3	quartile 4
mazout	371099	448664	457908	487047
charbon	48194	33138	28237	11326
gaz de houille ou gaz naturel	475864	411248	413808	389127
gaz butane ou propane	34476	26766	22038	13358
autre	67274	75421	74003	102502
Total	998145	995237	997192	1003360
(Pourcentage par région)	quartile 1	quartile 2	quartile 3	quartile 4
mazout	37,18	45,08	45,92	48,54
charbon	4,83	3,33	2,83	1,13
gaz de houille ou gaz naturel	47,67	41,32	41,50	38,78
gaz butane ou propane	3,45	2,69	2,21	1,33
autre	6,74	7,58	7,42	10,22
Total	100,00	100,00	100,00	100,00

Tableau 58 Moyen principal de chauffage par catégorie d'âge de la personne de référence (Royaume)

(Nombre total de ménages)	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 et plus
installation individuelle de chauffage central	163134	615042	561739	375728	750040
installation de chauffage central commune pour un bâtiment	46474	61385	60532	55375	143625
installation de chauffage central commune pour plusieurs bâtiments	2341	2207	4931	5816	12776
autres moyens de chauffage	107092	293717	243848	132046	342150
Total	319041	972351	871050	568965	1248591
(Pourcentage par région)	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 et plus
installation individuelle de chauffage central	51,13	63,25	64,49	66,04	60,07
installation de chauffage central commune pour un bâtiment	14,57	6,31	6,95	9,73	11,50
installation de chauffage central commune pour plusieurs bâtiments	0,73	0,23	0,57	1,02	1,02
autres moyens de chauffage	33,57	30,21	27,99	23,21	27,40
Total	100	100	100	100	100

Tableau 59 Principale source d'énergie par catégorie d'âge de la personne de référence (Royaume)

(Nombre de ménages)	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 et plus
mazout	131578	428401	363706	265498	575535
charbon	12142	38442	22335	13116	34860
gaz de houille ou gaz naturel	134491	404492	386639	245964	518461
gaz butane ou propane	12000	12414	19916	17487	34821
autre	31739	93059	76678	29247	88477
Total	321950	979244	869274	571312	1252154
(Pourcentage par région)	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 et plus
mazout	40,87	43,75	41,84	46,47	45,96
charbon	3,77	3,93	2,57	2,30	2,78
gaz de houille ou gaz naturel	41,77	41,31	44,48	43,05	41,41
gaz butane ou propane	3,73	1,27	2,29	3,06	2,78
autre	9,86	9,50	8,82	5,12	7,07
Total	100	100	100	100	100

	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume
mazout	23382	22058	22944	22565
charbon	19751	18798	19689	19323
gaz de houille ou gaz naturel	16686	9847	8765	11344
gaz butane ou propane		10776	10850	10826
autre	10000	11322	8535	9590
Total	20790	20611	21141	20886

	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume
une maison individuelle séparée	48856	35892	30832	33876
une maison individuelle jumelée	40077	37878	28275	33645
une maison individuelle mitoyenne des 2 côtés	38060	36157	29507	33873
appartement ou studio dans un bâtiment de 2 logements	31831	37397	21759	27926
appartement ou studio dans un bâtiment de 3-4 logements	26138	28813	18943	25279
appartement ou studio dans un bâtiment de 5-9 logements	17835	25985	18850	20736
appartement ou studio dans un bâtiment de 10 logements et plus	14193	20376	23223	17536
autre type de logement	15048	17939	23204	20917
Total	25394	34961	28623	30978

Tableau 62 Moyen principal de chauffage par décile de revenu (Royaume)

(Nombre de ménages)	décile 1	décile 2	décile 3	décile 4	décile 5	décile 6	décile 7	décile 8	décile 9	décile 10	Total
installation individuelle de chauffage central	147668	197811	180956	214114	262275	275348	272272	295627	306492	313120	2465683
installation de chauffage central commune pour un bâtiment	80043	51029	43150	58688	31653	23901	11790	27442	18115	21580	367391
installation de chauffage central commune pour plusieurs bâtiments	7719	2181	6633	2459	1439		1960	2358	2081	1241	28071
autres moyens de chauffage	155799	151301	165096	119026	103375	99964	113018	71369	73837	66068	1118853
Total	391229	402322	395835	394287	398742	399213	399040	396796	400525	402009	3979998
(Pourcentage par décile)	décile 1	décile 2	décile 3	décile 4	décile 5	décile 6	décile 7	décile 8	décile 9	décile 10	Total
installation individuelle de chauffage central	37,7	49,2	45,7	54,3	65,8	69,0	68,2	74,5	76,5	77,9	61,95
installation de chauffage central commune pour un bâtiment	20,5	12,7	10,9	14,9	7,9	6,0	3,0	6,9	4,5	5,4	9,23
installation de chauffage central commune pour plusieurs bâtiments	2,0	0,5	1,7	0,6	0,4		0,5	0,6	0,5	0,3	0,71
autres moyens de chauffage	39,8	37,6	41,7	30,2	25,9	25,0	28,3	18,0	18,4	16,4	28,11
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 63 Source principale d'énergie par décile de revenu (Royaume)

(Nombre de ménages)	décile 1	décile 2	décile 3	décile 4	décile 5	décile 6	décile 7	décile 8	décile 9	décile 10	Total
mazout	144770	163624	142876	160398	208095	175551	192654	180235	176721	219794	1764718
charbon	18174	15711	25021	10428	11998	13765	9115	7109	8291	1283	120895
gaz de houille ou gaz naturel	198407	183188	177880	176480	151157	172241	151228	178983	168278	132205	1690047
gaz butane ou propane	10289	11017	21513	16980	1443	8441	7309	9471	4510	5665	96638
autre	22988	28832	29284	35524	26067	24514	40176	24912	43841	43062	319200
Total	395866	402372	396574	399810	398760	394512	401680	400710	401641	402009	3993934
(Pourcentage par décile)	décile 1	décile 2	décile 3	décile 4	décile 5	décile 6	décile 7	décile 8	décile 9	décile 10	Total
mazout	36,57	40,66	36,03	40,12	52,19	44,50	47,96	44,98	44,00	54,67	44,18
charbon	4,59	3,90	6,31	2,61	3,01	3,49	2,27	1,77	2,06	0,32	3,03
gaz de houille ou gaz naturel	50,12	45,53	44,85	44,14	37,91	43,66	37,65	44,67	41,90	32,89	42,32
gaz butane ou propane	2,60	2,74	5,42	4,25	0,36	2,14	1,82	2,36	1,12	1,41	2,42
autre	5,81	7,17	7,38	8,89	6,54	6,21	10,00	6,22	10,92	10,71	7,99
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

4.5. Comparaison des dépenses et revenus d'après les principales caractéristiques des ménages

On peut comparer les dépenses moyennes selon différentes caractéristiques des ménages. On peut ainsi examiner s'il existe des différences en fonction du groupe d'âge de la personne de référence, de son statut socio-professionnel, de sa région, etc. A mesure que ces différences s'amenuisent, des doutes peuvent surgir au sujet de leur pertinence et plus particulièrement de leur pertinence statistique. Les écarts entre les moyennes se mesurent par le biais d'analyses de variance, notamment le "Duncan's Multiple Range Test" (DMR). On peut vérifier la pertinence des écarts entre les moyennes en utilisant différents seuils de fiabilité (par ex. 1 of 5%). Une interprétation exacte doit reposer sur une analyse statistiquement significative.

Il en ressort, par exemple, qu'un ménage dont la personne de référence a entre 20 et 29 ans consacre en moyenne 220.049 BEF à son logement. Selon le test DMT, la probabilité que l'écart entre les dépenses d'un ménage dont la personne de référence a plus de 70 ans (258.275 BEF) soit uniquement dû au hasard est de moins de 1%. Cet écart atteint donc réellement 1%. Selon ce même test, il n'y a toutefois pas d'écart statistiquement significatif entre les dépenses de la catégorie des plus de 70 ans et le groupe d'âge des 30-39 ans (271.999 BEF).

Les résultats du test sont traduits en tableaux; les moyennes qui figurent dans une même colonne ne s'écartent pas de façon significative du seuil de fiabilité donné de 1%. En revanche, les moyennes qui figurent dans des colonnes différentes s'écartent sensiblement les unes des autres. Il est possible qu'une même moyenne se retrouve dans deux colonnes voisines. Dans ce cas, cette moyenne ne s'écarte pas sensiblement de toutes les autres moyennes des deux colonnes. Dans chaque tableau, la première colonne indique le nombre de ménages auquel se rapportent les moyennes.

Lors de l'interprétation des résultats, il faut également tenir suffisamment compte de l'"unité" à laquelle on se réfère. Il est logique qu'un ménage de la catégorie d'âge des 40 -49 ans consacre sensiblement plus d'argent à son alimentation (221.246 BEF) qu'un autre appartenant au groupe des 60 - 69 ans (163.673 BEF) si l'on tient compte du fait que dans le premier cas, ce ménage comporte en moyenne 3,30 membres et dans le second cas, seulement 1,78.

A partir du moment où l'on connaît le nombre de membres du ménage, on peut calculer les dépenses alimentaires "par personne". On constate ainsi qu'une personne appartenant au groupe des 60 - 69 ans consacre 91.636 BEF à son alimentation, ce qui dépasse largement le montant dépensé par une personne de la catégorie des 40 - 49 ans (72.814 BEF). D'autre part, il n'existe pas de différence significative entre les dépenses alimentaires des 50 - 59 ans, des 60 - 69 ans et des plus de 70 ans.

On s'aperçoit donc que l'interprétation des chiffres "par personne" n'a rien de commun avec celle "par ménage". La représentation "par personne" est toutefois trop peu nuancée. Il est en effet probable que chez les 40 - 49 ans (3,30 personnes en moyenne), il n'y ait pas que des adultes, contrairement au groupe des 60 - 69 ans (1,78 personnes en moyenne). Les dépenses alimentaires d'un enfant de 10 ans sont fort probablement inférieures à celles d'un adulte actif de 40 ans. Ce type de considérations nous amène à concevoir une échelle permettant de définir une "unité de consommation". C'est ainsi que chaque membre du ménage se voit attribuer un facteur correspondant à la part qu'il représente dans la consommation. Ces facteurs étant toujours quelque peu arbitraires, il peut y avoir plusieurs "échelles d'équivalence". Bien qu'il n'y ait pas encore d'unanimité au sujet de l'adoption d'une échelle de référence unique, Eurostat utilise deux échelles d'équivalence :

une échelle OCDE dans laquelle :

- le premier adulte du ménage = 1
- chaque adulte suivant (plus de 13 ans) = 0,7
- chaque enfant (13 ans ou moins) = 0,5

une échelle OCDE modifiée (instaurée parce que l'on considère que l'échelle OCDE primitive accorde trop d'importance aux personnes supplémentaires du ménage) :

- premier adulte du ménage = 1
- chaque adulte suivant (plus de 13 ans) = 0,5
- chaque enfant (13 ans ou moins) = 0,3

-Selon l'échelle OCDE primitive, les dépenses alimentaires par unité de consommation sont sensiblement plus élevées dans la classe des 60 - 69 ans (103.218 BEF) que dans celle des 40 - 49 ans (89.474 BEF). Ici non plus, on n'observe pas de différence fondamentale entre les classes des 50- 59 ans, des 60 - 69 ans et des plus de 70 ans.

L'Union européenne publie également les résultats en fonction du type de ménage. Ceux-ci sont répartis en 11 catégories (Tableau 48) :

Type de ménage	consommation par ménage	consommation par unité de consommation
une personne, 65 ans et plus	610.922	610.922
une personne, 30 à 64 ans	627.306	627.306
une personne, moins de 30 ans	526.578	526.578
une personne avec enfants de 16 ans et moins	778.059	383.778
couple sans enfants, 65 ans et plus	920.777	543.503
couple sans enfants, moins de 65 ans	1.057.632	626.544
couple, 1 enfant de 16 ans et moins	1.139.457	502.846
couple, 2 enfants de 16 ans et moins	1.323.483	445.082
couple, 3 enfants ou plus de 16 ans et moins	1.380.710	369.432
parent seul ou couple avec au moins un enfant de plus de 16 ans	1.289.582	467.907
autres ménages.	1.060.059	481.720

Il est évident que dans ce cas, les dépenses de consommation par ménage ne constituent pas une base de comparaison satisfaisante. Les chiffres ne sont en effet significatifs que lorsqu'ils sont exprimés par personne ou par unité de consommation. En règle générale, on constate que plus la taille du ménage s'accroît, plus la dépense par unité de consommation ou par personne diminue.

De ce qui précède, il ressort que l'interprétation des données n'est pas toujours univoque. Des conclusions du type "A 70 ans, on consomme moins qu'à 40 ans" ou "Les Flamands disposent d'un revenu supérieur à celui des Wallons" resteront vides de sens tant que l'on ne précisera pas exactement dans quel contexte on se trouve et dans quelle mesure une telle conclusion est statistiquement fondée.

Les tableaux suivants comparent les principales rubriques de consommation et de revenu disponible selon la région, le statut socio-professionnel, la catégorie d'âge et le nombre de membres actifs. On distingue à chaque fois les résultats par ménage, par unité de consommation et par personne.

4.5.1. Dépenses totales

Tableau 65 Dépenses totales par région

(par ménage)		
Nombre de ménages	1	2
Bruxelles 454	955319	
Wallonie 1039	985045	
Flandre 1231		1077922

(par unité de consommation)			
Nombre de ménages	1	2	3
Wallonie 1039	499847		
Flandre 1231		535999	
Bruxelles 454			606373

(par personne)		
Nombre de ménages	1	2
Wallonie 1039	428489	
Flandre 1231	455230	
Bruxelles 454		548581

Tableau 66 Dépenses totales par statut socioprofessionnel

(par ménage)					
Nombre de ménages	1	2	3	4	5
non-actif 267	702028				
pensionné 938		844614			
ouvrier 400			1026710		
employé 907				1229499	
indépendant 212					1314010

(par unité de consommation)		
Nombre de ménages	1	2
non actif 267	402131	
ouvrier 400	432414	
indépendant 212		553717
pensionné 938		567794
employé 907		577878

(par personne)			
Nombre de ménages	1	2	3
ouvrier 400	351423		
non-actif 267	355316		
indépendant 212		454866	
employé 907		486195	486195
pensionné 938			513641

Tableau 67 Dépenses totales par catégorie d'âge.

(par ménage)				
Nombre de ménages		1	2	3
plus de 70	363	801751		
20 à 29	212	830739		
60 à 69	562	879326		
50 à 59	349		1092273	
30 à 39	664		1132303	1132303
40 à 49	574			1201591

(par unité de consommation)			
Nombre de ménages		1	2
20 à 29	212	466277	
40 à 49	574	506013	
30 à 39	664	506224	
plus de 70	363		559975
60 à 69	562		573723
50 à 59	349		582556

(par personne)			
Nombre de ménages		1	2
20 à 29	212	402988	
40 à 49	574	416851	
30 à 39	664	420585	
50 à 59	349		503799
plus de 70	363		511326
60 à 69	562		514649

Tableau 68 Dépenses totales par nombre d'actifs

(par ménage)				
Nombre de ménages		1	2	3
0	1102	797502		
1	757		980136	
2 ou plus	865			1344843

(par unité de consommation)		
Nombre de ménages		1
2 ou plus	865	525231
1	757	534305
0	1102	540522

(par personne)			
Nombre de ménages		1	2
2 ou plus	865	414553	
1	757		469568
0	1102		490556

Tableau 69 Dépenses totales par statut socioprofessionnel et par nombre d'actifs

(par ménage)						
Nombre de ménages		1	2	3	4	5
non-actif/0 actifs	231	656064				
pensionné/0 actifs	871	835013	835013			
ouvrier/1 actif	184		894303	894303		
pensionné/1 actif	61		950028	950028	950028	
ouvrier/1 actif	406		997754	997754	997754	
indépendant/1 actif	78			1091688	1091688	
ouvrier/>2 actifs	216				1139501	
employé/>2 actifs	501					1417300
indépendant/>2 actifs	134					1443421

(par unité de consommation)				
Nombre de ménages		1	2	3
non-actif/0 actifs	231	397626		
ouvrier/1 actif	184	427476	427476	
pensionné/1 actif	61	429459	429459	
ouvrier/>2 actifs	216	436620	436620	
indépendant/>2 actifs	134		540188	540188
employé/>2 actifs	501			564106
indépendant/1 actif	78			576958
pensionné/0 actifs	871			578420
employé/1 actif	406			594873

(par personne)			
Nombre de ménages		1	2
ouvrier/>2 actifs	216	342542	
pensionné/1 actif	61	351121	
non-actif/0 actifs	231	356119	
ouvrier/1 actif	184	361849	
indépendant/>2 actifs	134	423968	423968
employé/>2 actifs	501	446824	446824
indépendant/1 actif	78		507946
pensionné/0 actifs	871		526211
employé/1 actif	406		534779

Conclusions pour les dépenses totales

Par ménage

Les ménages flamands dépensent annuellement 1,07 millions de BEF, ce qui les distingue nettement des Wallons (0,98 million de BEF) et des Bruxellois (0,96 million de BEF).

On constate que les dépenses totales par ménage sont les plus élevées chez les employés et indépendants comptant au moins 2 actifs (plus de 1,4 millions de BEF). En revanche, les ménages de non actifs ne dépensent que 0,65 million de BEF. Toutes les autres combinaisons en fonction du statut socio-professionnel et du nombre d'actifs se situent entre ces deux extrêmes.

Si l'on se base sur le statut socio-professionnel de la personne de référence en tant que telle, les dépenses totales divergent sensiblement d'une classe à l'autre : elles oscillent entre un maximum de 1,3 million de BEF pour les indépendants et 0,7 million pour les ménages non actifs.

Les dépenses les plus élevées (1,1 à 1,2 millions de BEF) se rencontrent chez les ménages entre 30 et 49 ans. Celles des ménages dont la personne de référence est âgée de plus de 60 ans et celles des jeunes de moins de 30 ans oscillent entre 0,8 et 0,9 million de BEF.

Par unité de consommation

Contrairement aux dépenses par ménage, les dépenses par unité de consommation des Bruxellois (0,61 million de BEF) dépassent celles des Flamands (0,54 million de BEF) et des Wallons (0,50 million de BEF).

Les dépenses par unité de consommation, statut socio-professionnel et nombre d'actifs diffèrent sensiblement des résultats par ménage. Les dépenses des employés et des indépendants comptant 1 et 2 actifs ou plus sont comparables à celles des pensionnés ne comptant pas d'actifs (entre 0,54 et 0,59 million de BEF). Les ouvriers comptant 1 et 2 actifs ou plus, les non actifs et les pensionnés dont 1 personne est active ont un niveau de dépenses nettement inférieur (entre 0,40 et 0,44 million de BEF).

D'autre part, on constate une cassure nette généralisée entre ouvriers et non actifs d'une part (entre 0,40 et 0,43 million de BEF) et les autres statuts d'autre part (entre 0,55 et 0,58 million de BEF).

On ne relève pas d'autre différence significative en ce qui concerne le nombre d'actifs en lui-même.

En ce qui concerne les catégories d'âge, les résultats par unité de consommation n'ont rien de commun avec ceux par ménage. Les dépenses des seniors (plus de 50 ans) se situent à un niveau bien plus élevé (entre 0,56 et 0,58 million de BEF) que celles des catégories d'âge inférieures (entre 0,47 et 0,51 million de BEF).

Par personne

Les résultats par personne rejoignent ceux par unité de consommation, à ceci près que les montants sont à chaque fois légèrement inférieurs.

Dans certains cas, les écarts sont encore accentués; on relève notamment :

- le niveau élevé des dépenses à Bruxelles (0,55 million de BEF) par rapport aux régions (0,45 ml BEF)
- le niveau élevé des dépenses des pensionnés (0,51 ml de BEF) et leur faible niveau chez les non actifs et les ouvriers (0,35 ml BEF)
- et surtout les dépenses élevées des plus de 50 ans (0,50 ml BEF) par rapport aux jeunes (0,40 ml de BEF)
- un niveau de dépenses inférieur lorsqu'il y a 2 actifs ou plus (0,41 ml de BEF) par rapport à 0 ou 1 actif (0,47-0,49 ml de BEF).

4.5.2. Produits alimentaires, boissons et tabac

Tableau 70 Produits alimentaires, boissons et tabac par région

(par ménage)			
Nombre de ménages		1	2
Bruxelles	454	153314	
Flandre	1231		182819
Wallonie	1039		188011

(par unité de consommation)			
Nombre de ménages		1	
Flandre	1231	88631	
Wallonie	1039	93207	
Bruxelles	454	93489	

(par personne)			
Nombre de ménages		1	2
Flandre	1231	74717	
Wallonie	1039	79356	79356
Bruxelles	454		83670

Tableau 71 Produits alimentaires, boissons et tabac par statut socioprofessionnel

(par ménage)			
Nombre de ménages		1	2
non-actif	267	145619	
pensionné	938	156497	
ouvrier	907		197497
employé	400		200732
indépendant	212		211794

(par unité de consommation)				
Nombre de ménages		1	2	3
non-actif	267	78755		
ouvrier	400	82230	82230	
indépendant	212		88417	
employé	907		88424	
pensionné	938			101839

(par personne)			
Nombre de ménages		1	2
ouvrier	400	66410	
non-actif	267	68554	
indépendant	212	72650	
employé	907	73403	
pensionné	938		91222

Tableau 72 Produits alimentaires, boissons et tabac par catégorie d'âge

(par ménage)					
Nombre de ménages		1	2	3	4
20 à 29	212	131304			
plus de 70	363	145815			
60 à 69	562		163673		
30 à 39	664			184772	
50 à 59	349			193588	
40 à 49	574				221246

(par unité de consommation)				
Nombre de ménages		1	2	3
20 à 29	212	71741		
30 à 39	664	78488		
40 à 49	574		89474	
plus de 70	363			99978
50 à 59	349			101451
60 à 69	562			103218

(par personne)				
Nombre de ménages		1	2	3
20 à 29	212	61685		
30 à 39	664	64218		
40 à 49	574		72814	
50 à 59	349			87249
plus de 70	363			90770
60 à 69	562			91638

Tableau 73 Produits alimentaires, boissons et tabac par nombre d'actifs

(par ménage)				
Nombre de ménages		1	2	3
0	1102	149466		
1	757		172290	
2 ou plus	865			225275

(par unité de consommation)			
Nombre de ménages		1	2
2 ou plus	865	86312	
1	757	87500	
0	1102		97543

(par personne)				
Nombre de ménages		1	2	3
2 ou plus	865	67896		
1	757		75519	
0	1102			87582

Conclusions pour les denrées alimentaires, les boissons et le tabac

Par ménage

Un ménage bruxellois consacre annuellement moins d'argent à son alimentation (153.000 BEF) qu'un ménage flamand ou wallon (180 à 190.000 BEF).

Les ménages de non actifs et de pensionnés consacrent nettement moins d'argent à leur alimentation (environ 150.000 BEF) que les ménages d'ouvriers, d'employés et d'indépendants (environ 200.000 BEF).

Compte tenu de l'âge, ce sont les ménages les plus jeunes (moins de 30 ans) et les plus âgés (plus de 70 ans) qui consacrent le plus petit budget à leur alimentation (130 à 145.000 BEF). Le poste "alimentation" le plus important (220.000 BEF) s'observe chez les ménages dont la personne de référence a entre 40 et 49 ans

Le nombre d'actifs influence sensiblement les dépenses, celles-ci augmentant progressivement, selon qu'il n'y a aucun actif (150.000 BEF), un actif (170.000 BEF) ou deux actifs ou plus (225.000 BEF).

Par unité de consommation

Au niveau des résultats par unité de consommation, on n'observe pas de différence entre régions pour ce qui est de l'alimentation.

Les non actifs consacrent moins d'argent (près de 80.000 BEF) à l'alimentation que les ouvriers, employés et indépendants (entre 80 et 90.000 BEF). Remarquons que par unité de consommation, les pensionnés dépensent nettement plus pour leur alimentation (100.000 BEF).

Les groupes d'âge inférieurs consacrent moins d'argent à leur alimentation (entre 70 et 80.000 BEF) que leurs aînés de plus de 50 ans (environ 100.000 BEF). La tranche des 40 - 49 ans constitue un groupe intermédiaire (90.000 BEF).

Traduites en unités de consommation, les dépenses alimentaires se présentent sous un tout autre jour. Ici, ce sont les ménages sans actif qui viennent en tête des dépenses alimentaires (97.000 BEF), devant les ménages comptant au moins un ou deux actifs (environ 85.000 BEF).

Par personne

Par personne, les dépenses alimentaires à Bruxelles (84.000 BEF) sont supérieures à celles de la Flandre (75.000 BEF). Avec 80.000 BEF, la Wallonie occupe une position intermédiaire.

Avec 90.000 BEF par tête, les pensionnés ont des dépenses alimentaires supérieures à celles des autres groupes de la population (entre 65 et 75.000 BEF).

Les résultats vont dans le même sens que les dépenses par unité de consommation, les jeunes entre 20 et 39 ans ayant la consommation la plus faible (entre 60 et 65.000 BEF) tandis que leurs aînés (plus de 50 ans) présentent les dépenses les plus élevées (environ 90.000 BEF). Le groupe des 40 - 49 ans occupe une position intermédiaire (72.000 BEF).

Le budget alimentation le plus faible (68.000 BEF) s'observe chez les ménages comptant ou moins deux actifs ; ils sont suivis de ceux comptant un seul actif (75.000 BEF) et enfin, ceux ne comptant aucun actif (88.000 BEF). Ces résultats sont en totale contradiction avec ceux par ménage.

4.5.3. Articles d'habillement et chaussures

Tableau 74 Articles d'habillement et chaussures par région

(par ménage)			
Nombre de ménages		1	2
Bruxelles	454	48952	
Wallonie	1039	52113	
Flandre	1231		73741

(par unité de consommation)				
Nombre de ménages		1	2	3
Wallonie	1039	24201		
Bruxelles	454		29839	
Flandre	1231			33943

(par personne)			
Nombre de ménages		1	2
Wallonie	1039	20269	
Bruxelles	454		26754
Flandre	1231		28239

Tableau 75 Articles d'habillement et chaussures par statut socioprofessionnel

(par ménage)				
Nombre de ménages		1	2	3
non-actif	267	31951		
pensionné	938	36326		
ouvrier	400		70539	
employé	907			85477
indépendant	212			88665

(par unité de consommation)					
Nombre de ménages		1	2	3	4
non-actif	267	17079			
pensionné	938		23967		
ouvrier	400		28682		
indépendant	212			33596	
employé	907				38412

(par personne)					
Nombre de ménages		1	2	3	4
non-actif	267	14765			
pensionné	938		21542		
ouvrier	400		23007	23007	
indépendant	212			26652	
employé	907				31936

Tableau 76 Articles d'habillement et chaussures par catégorie d'âge

(par ménage)				
Nombre de ménages		1	2	3
plus de 70	363	31301		
60 à 69	562	39896		
20 à 29	212		54079	
50 à 59	349		62886	
30 à 39	664			78958
40 à 49	574			82789

(par unité de consommation)				
Nombre de ménages		1	2	3
plus de 70	363	20983		
60 à 69	562		25869	
20 à 29	212		29251	29251
50 à 59	349			32422
40 à 49	574			32491
30 à 39	664			33364

(par personne)			
Nombre de ménages		1	2
plus de 70	363	18923	
60 à 69	562		23144
20 à 29	212		24943
40 à 49	574		26229
30 à 39	664		27208
50 à 59	349		27742

Tableau 77 Articles d'habillement et chaussures par nombre d'actifs

(par ménage)				
Nombre de ménages		1	2	3
0	1102	34677		
1	757		56241	
2 ou plus	865			99834

(par unité de consommation)				
Nombre de ménages		1	2	3
0	1102	22816		
1	757		29377	
2 ou plus	865			38259

(par personne)				
Nombre de ménages		1	2	3
0	1102	20515		
1	757		25580	
2 ou plus	865			30054

Conclusions pour l'habillement et les chaussures

Par ménage

Les ménages flamands consacrent en moyenne 74.000 BEF à l'achat de vêtements, c'est-à-dire plus que les ménages wallons et bruxellois (autour de 50.000 BEF).

Les ménages de non actifs et de pensionnés consacrent nettement moins d'argent à l'achat de vêtements (30 à 35.000 BEF) que les ménages d'employés et d'indépendants (85 à 90.000 BEF). Les ménages d'ouvriers (70.000 BEF) occupent une position intermédiaire.

Compte tenu de l'âge, ce sont les ménages de plus de 60 ans qui dépensent le moins en vêtements (30 à 40.000 BEF). Les ménages dont la personne de référence a entre 30 et 49 ans ont le budget "vêtements" le plus important (autour de 80.000 BEF). Entre ces deux extrêmes, on trouve les groupes de 20 à 29 ans et de 50 à 59 ans (55 à 60.000 BEF)

Les résultats sont fortement influencés par le nombre d'actifs, les chiffres grimant de 35.000 BEF (aucun actif) à 55.000 BEF (un seul actif) pour atteindre 100.000 BEF (au moins deux actifs).

Par unité de consommation

Par unité de consommation, on relève au contraire des écarts significatifs en ce qui concerne les dépenses d'habillement, entre la Wallonie (25.000 BEF), Bruxelles (30.000 BEF) et la Flandre (34.000 BEF).

Les non actifs consacrent moins d'argent (17.000 BEF) à leur habillement que les pensionnés et les ouvriers (25 à 29.000 BEF). On relève également des écarts importants entre les indépendants (34.000 BEF) et les employés (38.000 BEF).

Les plus âgés consacrent moins d'argent à l'achat de vêtements (21.000 BEF). Le groupe des 60 - 69 ans (25.000 BEF) constitue un palier au-delà duquel on n'observe plus de différence significative (30 à 33.000 BEF).

Les dépenses par unité de consommation et celles par ménage vont dans le même sens : aucun actif (23.000 BEF), un seul actif (30.000 BEF) et au moins deux actifs (38.000 BEF).

Par personne

On constate que par personne, on consacre moins d'argent à l'achat de vêtements en Wallonie (20.000 BEF) qu'en Flandre et à Bruxelles (27 à 28.000 BEF).

Par tête, les non actifs dépensent nettement moins pour leur habillement (15.000 BEF) que les pensionnés et les ouvriers (22 à 23.000 BEF). Les employés (32.000 BEF) dépensent plus que les indépendants (26.000 BEF).

Les plus de 70 ans consacrent moins d'argent à l'achat de vêtements (19.000 BEF) que les autres groupes d'âge (23 à 28.000 BEF).

La tendance par rapport au nombre d'actifs demeure inchangée : aucun membre actif (20.000 BEF), un seul actif (25.000 BEF), au moins deux actifs (30.000 BEF).

4.5.4. Habitation

Tableau 78 Habitation par région

(par ménage)		
Nombre de ménages		1
Wallonie	1039	262637
Bruxelles	454	272989
Flandre	1231	273361

(par unité de consommation)			
Nombre de ménages		1	2
Wallonie	1039	140355	
Flandre	1231	143099	
Bruxelles	454		180023

(par personne)			
Nombre de ménages		1	2
Wallonie	1039	122010	
Flandre	1231	123253	
Bruxelles	454		164495

Tableau 79 Habitation par statut socioprofessionnel

(par ménage)					
Nombre de ménages		1	2	3	4
non-actif	267	206150			
ouvrier	400		258713		
pensionné	938		259787		
employé	907			289502	
indépendant	212				323292

(par unité de consommation)				
Nombre de ménages		1	2	3
ouvrier	400	111988		
non-actif	267	123662		
employé	907		140686	
indépendant	212		141769	
pensionné	938			179365

(par personne)				
Nombre de ménages		1	2	3
ouvrier	400	91905		
non-actif	267		110553	
indépendant	212		117720	
employé	907		119660	
pensionné	938			163546

Tableau 80 Habitation par catégorie d'âge

(par ménage)				
Nombre de ménages		1	2	3
20 à 29	212	220049		
plus de 70	363		258275	
60 à 69	562		263094	
30 à 39	664		271999	271999
40 à 49	574			285246
50 à 59	349			288603

(par unité de consommation)				
Nombre de ménages		1	2	3
40 à 49	574	124619		
30 à 39	664	125896		
20 à 29	212	127159		
50 à 59	349		159453	
60 à 69	562			175616
plus de 70	363			185358

(par personne)				
Nombre de ménages		1	2	3
40 à 49	574	103698		
30 à 39	664	105841		
20 à 29	212	111250		
50 à 59	349		139445	
60 à 69	562			158697
plus de 70	363			170616

Tableau 81 Habitation par nombre d'actifs

(par ménage)				
Nombre de ménages		1	2	3
0	1102	245652		
1	757		259415	
2 ou plus	865			307790

(par unité de consommation)				
Nombre de ménages		1	2	3
2 ou plus	865	120858		
1	757		145719	
0	1102			171382

(par personne)			
Nombre de ménages		2	3
2 ou plus	865	95554	
1	757	129069	
0	1102	1	156819

Conclusions pour le logement

Par ménage

Au niveau des ménages, il n'y a pas de différence entre les régions. Les ménages belges consacrent annuellement quelque 270.000 BEF à leur logement.

Les non actifs (206.0000 BEF) et les indépendants (323.000 BEF) constituent les deux extrêmes. Les ménages d'employés (290.000 BEF) consacrent nettement moins d'argent à leur logement que les ouvriers ou pensionnés (autour de 260.000 BEF).

Les jeunes ménages (de 20 à 29 ans) sont ceux qui dépensent le moins pour leur logement (220.000 BEF). Leurs aînés (au-delà de 60 ans) y consacrent un plus petit budget (260.000 BEF environ) que les autres groupes d'âge entre 30 et 59 ans (entre 270 et 290.000 BEF).

Les chiffres sont fortement influencés par le nombre d'actifs : de 245.000 BEF (aucun actif), ils passent à 260.000 BEF (un seul actif) pour approcher les 310.000 BEF (au moins deux actifs).

Par unité de consommation

Par unité de consommation, les dépenses les plus élevées se concentrent en région bruxelloise (180.000 BEF). On ne note pas de différence entre la Flandre et la Wallonie (140.000 BEF).

Ce sont les non actifs et les ouvriers qui dépensent le moins pour leur logement (110 à 120.000 BEF). Les employés et les indépendants y consacrent à peu près 140.000 BEF. Les pensionnés occupent la première position en ce qui concerne les dépenses par unité de consommation (180.000 BEF).

Les groupes d'âge inférieurs (entre 20 et 49 ans) dépensent moins (autour de 125.000 BEF) que les plus de 60 ans (175 à 185.000 BEF). Le groupe des 50 - 59 ans (160.000 BEF) occupe une position intermédiaire.

Par rapport au nombre d'actifs, les dépenses par unité de consommation présentent une tendance inverse à celles par ménage : au moins deux actifs (120.000 BEF), un seul actif (145.000 BEF) et aucun actif (170.000 BEF).

Par personne

Par personne, les dépenses les plus élevées se concentrent en région bruxelloise (165.000 BEF). Ici non plus, on n'observe pas de différence entre la Flandre et la Wallonie (120 à 125.000).

Par personne, ce sont les ouvriers qui consacrent le moins d'argent à leur logement (90.000 BEF). Les autres groupes (non actifs, employés et indépendants) dépensent moins (entre 110 et 120.000 BEF) que les pensionnés (165.000 BEF).

Comme c'était le cas pour les résultats par unité de consommation, les groupes d'âge inférieurs (entre 20 et 49 ans) consacrent moins d'argent à leur logement (100 à 110.000 BEF) que les plus de 60 ans (160 à 170.000 BEF). Le groupe d'âge de 50 à 59 ans occupe une position intermédiaire (140.000 BEF).

La tendance observée par unité de consommation se confirme ici : au moins deux actifs (95.000 BEF), un seul actif (130.000 BEF) et aucun actif (157.000 BEF).

4.5.5. Meubles, appareils ménagers, ustensiles de ménage et entretien courant

Tableau 82 Meubles, appareils ménagers, ustensiles de ménage et entretien courant par région

(par ménage)			
Nombre de ménages		1	2
Bruxelles	454	53443	
Wallonie	1039	63476	
Flandre	1231		76094

(par unité de consommation)			
Nombre de ménages		1	2
Wallonie	1039	31695	
Bruxelles	454	33397	33397
Flandre	1231		37466

(par personne)		
Nombre de ménages		1
Wallonie	1039	27069
Bruxelles	454	30210
Flandre	1231	31708

Tableau 83 Meubles, appareils ménagers, ustensiles de ménage et entretien courant par statut socioprofessionnel

(par ménage)				
Nombre de ménages		1	2	3
non-actif	267	36516		
pensionné	938		54401	
ouvrier	400		62298	
employé	907			86863
indépendant	212			91528

(par unité de consommation)			
Nombre de ménages		1	2
non-actif	267	21224	
ouvrier	400	25536	
pensionné	938		36467
indépendant	212		38078
employé	907		39750

(par personne)			
Nombre de ménages		1	2
non-actif	267	18795	
ouvrier	400	20686	
indépendant	212		31055
pensionné	938		32983
employé	907		33141

Tableau 84 Meubles, appareils ménagers, ustensiles de ménage et entretien courant par catégorie d'âge

(par ménage)			
Nombre de ménages		1	2
20 à 29	212	50301	
plus de 70	363	51124	
60 à 69	562	55960	
50 à 59	349		75412
40 à 49	574		75484
30 à 39	664		80675

(par unité de consommation)				
Nombre de ménages		1	2	3
20 à 29	212	27765		
40 à 49	574	31255	31255	
30 à 39	664	34489	34489	34489
60 à 69	562		36103	36103
plus de 70	363		36143	36143
50 à 59	349			40336

(par personne)				
Nombre de ménages		1	2	3
20 à 29	212	23836		
40 à 49	574	25609	25609	
30 à 39	664	28350	28350	28350
60 à 69	562		32232	32232
plus de 70	363			33109
50 à 59	349			34849

Tableau 85 Meubles, appareils ménagers, ustensiles de ménage et entretien courant par nombre d'actifs

(par ménage)				
Nombre de ménages		1	2	3
0	1102	48497		
1	757		63490	
2 ou plus	865			95237

(par unité de consommation)		
Nombre de ménages		1
0	1102	33183
1	757	33736
2 ou plus	865	37118

(par personne)		
Nombre de ménages		1
2 ou plus	865	29325
1	757	29400
0	1102	30173

Conclusions pour les appareils électroménagers, les ustensiles de ménage et l'entretien courant

Par ménage

Les ménages flamands dépensent plus (76.000 BEF) que les wallons et les bruxellois (53 à 63.000 BEF).

Les non actifs (37.000 BEF) dépensent moins que les ouvriers et les employés (55 à 60.000 BEF). Les ménages d'employés et d'indépendants sont ceux qui dépensent le plus (85 à 90.000 BEF).

Parmi les ménages, ce sont les jeunes (20 à 29 ans) et les plus âgés (plus de 60 ans) qui dépensent le moins pour leurs articles ménagers (50 à 55.000 BEF). Parmi les autres groupes d'âge, la dépense oscille entre 75 et 80.000 BEF.

Les résultats sont fortement influencés par le nombre d'actifs : de 48.000 BEF (aucun actif) , ils passent à 63.000 BEF (un seul actif) pour approcher les 95.000 BEF (au moins deux actifs)

Par unité de consommation

Par unité de consommation, les écarts entre régions sont moins marqués. Aux extrêmes, on trouve la Wallonie (32.00 BEF) et la Flandre (37.000 BEF) , Bruxelles occupant une position intermédiaire (33.000 BEF).

Les ouvriers et les non actifs consacrent nettement moins d'argent aux articles ménagers (20 à 25.000 BEF) que les autres groupes (35 à 40.000 BEF).

Le groupe d'âge des plus jeunes (20 à 29 ans) est, de loin, celui qui dépense le moins (28.000 BEF) pour les articles ménagers tandis que celui des 50-59 ans arrive largement en tête (40.000 BEF). Les autres groupes constituent un groupe intermédiaire relativement homogène.

Par unité de consommation, ces trois groupes présentent un profil semblable. Leurs dépenses moyennes s'échelonnent entre 33.000 et 37.000 BEF.

Par personne

Il n'y a pas de différence entre les régions en ce qui concerne les résultats par personne. Les dépenses moyennes oscillent entre 27.000 et 32.000 BEF.

Comme c'était le cas par unité de consommation, les ouvriers et les non actifs dépensent nettement moins (20.000 BEF) que les autres groupes de la population (31 à 33.000 BEF).

Comme pour les unités de consommation, ce sont les jeunes (20 à 29 ans) qui dépensent le moins (24.000 BEF). A l'autre extrême (35.000 BEF), on trouve le groupe des 50-59 ans. Les autres catégories d'âge constituent un groupe intermédiaire relativement homogène.

Par personne, on ne relève pas de différence entre ces trois groupes, la moyenne des dépenses oscillant autour de 30.000 BEF.

4.5.6. Soins corporels et dépenses de santé

Tableau 86 Soins corporels et dépenses de santé par région

(par ménage)		
Nombre de ménages		1
Flandre	1231	45770
Bruxelles	454	46619
Wallonie	1039	49872

(par unité de consommation)			
Nombre de ménages		1	2
Flandre	1231	23450	
Wallonie	1039	26120	
Bruxelles	454		30165

(par personne)			
Nombre de ménages		1	2
Flandre	1231	20027	
Wallonie	1039	22456	
Bruxelles	454		27325

Tableau 87 Soins corporels et dépenses de santé par statut socioprofessionnel

(par ménage)			
Nombre de ménages		1	2
non-actif	267	40898	
ouvrier	400	42476	
indépendant	212	45655	45655
employé	907	47119	47119
pensionné	938		52239

(par unité de consommation)				
Nombre de ménages		1	2	3
ouvrier	400	17488		
indépendant	212	18803	18803	
employé	907	21573	21573	
non-actif	267		24199	
pensionné	938			34852

(par personne)				
Nombre de ménages		1	2	3
ouvrier	400	14022		
indépendant	212	15344		
employé	907	17991	17991	
non-actif	267		21508	
pensionné	938			31415

Tableau 88 Soins corporels et dépenses de santé par catégorie d'âge

(par ménage)		1	2	3
Nombre de ménages				
20 à 29	212	35827		
40 à 49	574		44802	
30 à 39	664		46228	46228
50 à 59	349		48124	48124
60 à 69	562		50476	50476
plus de 70	363			55525

(par unité de consommation)		1	2	3	4
Nombre de ménages					
20 à 29	212	19162			
40 à 49	574	19462			
30 à 39	664	20209	20209		
50 à 59	349		25207		
60 à 69	562			32553	
plus de 70	363				38446

(par personne)		1	2	3	4
Nombre de ménages					
40 à 49	574	16250			
20 à 29	212	16372			
30 à 39	664	16595			
50 à 59	349		21602		
60 à 69	562			29045	
plus de 70	363				35017

Tableau 89 Soins corporels et dépenses de santé par nombre d'actifs

(par ménage)		1	2
Nombre de ménages			
1	757	38582	
0	1102		49863
2 ou plus	865		52219

(par unité de consommation)		1	2
Nombre de ménages			
1	757	19925	
2 ou plus	865	20345	
0	1102		33593

(par personne)		1	2
Nombre de ménages			
2 ou plus	865	16009	
1	757	17259	
0	1102		30379

Conclusions pour les soins corporels et les dépenses de santé

Par ménage

Les résultats des ménages ne présentent pas de différence selon les régions. Les dépenses moyennes varient entre 45 et 50.000 BEF.

Les non actifs et les ouvriers sont ceux qui dépensent le moins en soins de santé (40 à 42.000 BEF); les pensionnés, ceux qui dépensent le plus (52.000 BEF). Les indépendants et les employés constituent un groupe intermédiaire (45 à 47.000 BEF).

Comme on pouvait s'y attendre, ce sont les ménages les plus jeunes (20 à 29 ans) qui dépensent le moins (35.000 BEF) et les plus âgés (au-delà de 70 ans), le plus (55.000 BEF). Les autres catégories d'âge constituent un groupe intermédiaire relativement homogène (entre 45 et 50.000 BEF).

Les ménages ne comptant qu'un seul actif dépensent moins (39.000 BEF) que ceux sans actif ou avec au moins deux actifs (environ 50.000 BEF).

Par unité de consommation

Par unité de consommation, les dépenses de santé sont plus élevées à Bruxelles (30.000 BEF) qu'en Flandre et en Wallonie (autour de 25.000 BEF).

Comme c'était le cas pour les ménages, les montants les plus faibles se rencontrent chez les ouvriers (17.000 BEF) tandis que les pensionnés arrivent en tête des dépenses (35.000 BEF). Les autres groupes se situent entre ces extrêmes, les non actifs ayant des dépenses relativement élevées (25.000 BEF).

Les groupes d'âges jeunes (20 à 49 ans) consacrent un budget identique aux soins de santé (environ 20.000 BEF). Pour les autres groupes, on assiste à une augmentation en fonction de l'âge : de 50 à 59 ans (25.000 BEF), de 60 à 69 ans (33.000 BEF) et au-delà de 70 ans (38.000 BEF).

Le groupe ne comportant aucun actif consacre nettement plus d'argent aux soins de santé (36.000 BEF) que les groupes comptant un seul actif ou plus de deux actifs (quelque 20.000 BEF).

Par personne

Par personne, les dépenses à Bruxelles (27.000 BEF) dépassent celles des deux autres régions (20 à 22.000 BEF).

Les ouvriers et les indépendants sont ceux qui dépensent le moins en soins de santé (15.000 BEF) tandis que les pensionnés arrivent en tête (31.000 BEF). Les employés et les non actifs constituent un groupe intermédiaire (18 à 21.000 BEF).

Comme pour les unités de consommation, ce sont les jeunes (20 à 49 ans) qui dépensent le moins (16.000 BEF). On note une élévation progressive des dépenses en fonction de l'âge : de 50 à 59 ans (21.000 BEF), de 60 à 69 ans (29.000 BEF) et au-delà de 70 ans (35.000 BEF).

Par personne, le groupe sans actif dépense, considérablement plus (30.000 BEF) que les autres (16 à 17.000 BEF).

4.5.7. Transports et communications

Tableau 90 Transports et communications par région

(par ménage)			
Nombre de ménages		1	2
Bruxelles	454	107473	
Wallonie	1039	123398	123398
Flandre	1231		138968

(par unité de consommation)		
Nombre de ménages		1
Wallonie	1039	60386
Flandre	1231	66756
Bruxelles	454	67844

(par personne)		
Nombre de ménages		1
Wallonie	1039	51209
Flandre	1231	56195
Bruxelles	454	61210

Tableau 91 Transports et communications par statut socioprofessionnel

(par ménage)				
Nombre de ménages		1	2	3
non-actif	267	80248		
pensionné	938	80568		
ouvrier	400		131226	
indépendant	212			177315
employé	907			177502

(par unité de consommation)			
Nombre de ménages		1	2
non-actif	267	44359	
pensionné	938	52955	
ouvrier	400	56677	
indépendant	212		75746
employé	907		83212

(par personne)			
Nombre de ménages		1	2
non-actif	267	38956	
ouvrier	400	46249	
pensionné	938	47613	
indépendant	212		62406
employé	907		69878

Tableau 92 Transports et communications par catégorie d'âge

(par ménage)					
Nombre de ménages		1	2	3	4
plus de 70	363	69476			
60 à 69	562	88375	88375		
20 à 29	212		116153	116153	
50 à 59	349			132081	132081
40 à 49	574				163031
30 à 39	664				163986

(par unité de consommation)			
Nombre de ménages		1	2
plus de 70	363	45822	
60 à 69	562	57368	57368
20 à 29	212		63749
50 à 59	349		68594
40 à 49	574		70862
30 à 39	664		73368

(par personne)			
Nombre de ménages		1	2
plus de 70	363	41141	
60 à 69	562	51440	51440
20 à 29	212	54554	54554
40 à 49	574		58824
50 à 59	349		59040
30 à 39	664		60832

Tableau 93 Transports et communications par nombre d'actifs

(par ménage)				
Nombre de ménages		1	2	3
0	1102	78652		
1	757		129599	
2 ou plus	865			188778

(par unité de consommation)			
Nombre de ménages		1	2
0	1102	51792	
1	757		71022
2 ou plus	865		75007

(par personne)			
Nombre de ménages		1	2
0	1102	46697	
2 ou plus	865		59435
1	757		62482

Conclusions pour les transports et les communications

Par ménage

Les frais de transports sont les plus faibles en région bruxelloise (107.000 BEF) et les plus importants en Flandre (140.000 BEF). La Wallonie occupe ici une position intermédiaire (123.000 BEF).

Les non actifs et les pensionnés ont des dépenses nettement inférieures (80.000 BEF) à celles des indépendants et des employés (177.000 BEF). Entre ces deux extrêmes, on trouve les ménages d'ouvriers (130.000 BEF).

Les groupes d'âge supérieurs (plus de 60 ans) sont ceux qui dépensent le moins en transports (entre 70 et 88.000 BEF), les 30-49 ans étant ceux qui dépensent le plus (165.000 BEF). Les frais de transport des plus jeunes sont relativement peu importants (116.000 BEF).

Les ménages ne comptant aucun actif dépensent nettement moins (79.000 BEF) que ceux qui n'en comportent qu'un seul (130.000 BEF) et ceux en qui en comptent plus de deux (189.000 BEF).

Par unité de consommation

Par unité de consommation, on n'observe pas de différence entre les régions, les dépenses moyennes oscillant entre 60 et 70.000 BEF.

Il existe une importante disparité entre d'une part, les non actifs, pensionnés et ouvriers (40 à 48.000 BEF) et d'autre part, les indépendants et employés (75 à 83.000 BEF).

Le groupe des plus de 70 ans (45.000 BEF) dépense nettement moins que les autres groupes de la population (64 à 73.000 BEF), le groupe des 60-69 ans formant un palier (57.000 BEF).

Le groupe ne comptant aucun actif a des frais de transport nettement inférieurs (52.000 BEF) aux groupes comptant au moins un actif (70 à 5.000 BEF).

Par personne

Par personne, on ne relève pas de différence entre les régions, la moyenne des dépenses oscillant entre 51 et 61.000 BEF.

Comme pour les unités de consommation, on note une disparité importante entre d'une part les non actifs, les pensionnés et les ouvriers (39 à 48.000 BEF) et d'autre part, les indépendants et employés (62 à 70.000 BEF).

Les plus de 70 ans ont des frais de transport (40.000 BEF) inférieurs à ceux des autres groupes d'âge (51 à 60.000 BEF).

Par personne, le groupe ne comptant aucun actif dépense nettement moins (47.000 BEF) que les autres (60 à 62.000 BEF).

4.5.8. Culture, loisirs et enseignement

Tableau 94 Culture, loisirs et enseignement par région

(par ménage)		
Nombre de ménages		1
Wallonie	1039	78978
Bruxelles	454	79200
Flandre	1231	86571

(par unité de consommation)			
Nombre de ménages		1	2
Wallonie	1039	38826	
Flandre	1231	41309	
Bruxelles	454		49085

(par personne)			
Nombre de ménages		1	2
Wallonie	1039	33158	
Flandre	1231	34836	
Bruxelles	454		44271

Tableau 95 Culture, loisirs et enseignement par statut socioprofessionnelle

(par ménage)				
Nombre de ménages		1	2	3
pensionné	938	56185		
non-actif	267	59845		
ouvrier	400		90655	
indépendant	212			106094
employé	907			107111

(par unité de consommation)				
Nombre de ménages		1	2	3
non-actif	267	33927		
ouvrier	400	36946		
pensionné	938	38072	38072	
indépendant	212		43416	43416
employé	907			49309

(par personne)			
Nombre de ménages		1	2
ouvrier	400	29807	
non-actif	267	30048	
pensionné	938	34600	
indépendant	212	35581	
employé	907		41334

Tableau 96 Culture, loisirs et enseignement par catégorie d'âge

(par ménage)					
Nombre de ménages		1	2	3	4
plus de 70	363	45443			
60 à 69	562		63214		
20 à 29	212		69139		
50 à 59	349			86575	
30 à 39	664			95766	
40 à 49	574				111675

(par unité de consommation)			
Nombre de ménages		1	2
plus de 70	363	32798	
20 à 29	212		39635
60 à 69	562		41767
30 à 39	664		42446
40 à 49	574		44946
50 à 59	349		45020

(par personne)			
Nombre de ménages		1	2
plus de 70	363	30248	
20 à 29	212	34575	34575
30 à 39	664	35264	35264
40 à 49	574		36556
60 à 69	562		37653
50 à 59	349		38869

Tableau 97 Culture, loisirs et enseignement par nombre d'actifs

(par ménage)				
Nombre de ménages		1	2	3
0	1102	55238		
1	757		85838	
2 ou plus	865			114141

(par unité de consommation)			
Nombre de ménages		1	2
0	1102	37621	
2 ou plus	865		43265
1	757		45698

(par personne)			
Nombre de ménages		1	2
2 ou plus	865	33945	
0	1102	34301	
1	757		39988

Conclusions pour la culture, les loisirs et l'enseignement

Par ménage

On n'observe pas de différence entre les régions. Les dépenses moyennes varient entre 79 et 87.000 BEF.

Les non actifs et les pensionnés (55 à 60.000 BEF) dépensent pratiquement deux fois moins que les indépendants et les employés (107.000 BEF). Les ménages d'ouvriers occupent une position intermédiaire (90.000 BEF).

Les plus âgés (au-delà de 70 ans) sont ceux qui consacrent le moins d'argent à la culture et aux loisirs (45.000 BEF) tandis que le groupe des 40-49 ans est celui qui dépense le plus (112.000 BEF). Entre ces deux extrêmes, le groupe des 60 - 69 ans et celui des 20 - 29 ans (63 à 69.000 BEF) se distinguent des groupes des 50 - 59 ans et des 30 - 39 ans (87 à 96.000 BEF).

Les ménages sans actif dépensent nettement moins (55.000 BEF) que ceux comportant un seul actif (85.000 BEF) et que ceux comportant au moins deux actifs (115.000 BEF).

Par unité de consommation

Par unité de consommation, on dépense plus à Bruxelles (pratiquement 50.000 BEF) qu'en Flandre et en Wallonie (autour de 40.000 BEF).

Les non actifs et les ouvriers consacrent un budget plus restreint à la culture et aux loisirs (environ 35.000 BEF) que les employés (près de 50.000 BEF). Entre ces deux extrêmes, les pensionnés et les indépendants constituent un palier (38 à 43.000 BEF).

Le groupe des plus de 70 ans (33.000 BEF) dépense nettement moins que les autres groupes de la population (40 à 45.000 BEF).

Le groupe sans actif dépense nettement moins pour la culture et les loisirs (38.000 BEF) que les groupes dont au moins une personne est active (43 à 46.000 BEF).

Par personne

A Bruxelles, les dépenses sont plus élevées (44.000 BEF) qu'en Flandre ou en Wallonie (autour de 34.000 BEF).

Avec 41.000 BEF, les employés sont les seuls à se distinguer des autres catégories socio-professionnelles (30 à 35.000 BEF).

Les plus de 70 ans (30.000 BEF) consacrent un budget moins important à la culture et aux loisirs que la tranche des 40 à 69 ans (37 à 39.000 BEF). Le groupe des 20 - 39 ans (35.000 BEF) constitue un palier.

Par personne, les catégories sans actif et celles comptant au moins deux actifs (34.000 BEF) dépensent nettement moins que le groupe comptant un seul actif (40.000 BEF).

4.5.9. Revenu disponible

Tableau 98 Revenu disponible par région

(par ménage)		
Nombre de ménages		
		1 2
Bruxelles	454	1098509
Wallonie	1039	1129088
Flandre	1231	1244121

(par unité de consommation)				
Nombre de ménages		1	2	3
Wallonie	1039	565522		
Flandre	1231		612544	
Bruxelles	454			690341

(par personne)			
Nombre de ménages		1	2
Wallonie	1039	483499	
Flandre	1231	519068	
Bruxelles	454		623261

Tableau 99 Revenu disponible par statut socioprofessionnel

(par ménage)						
Nombre de ménages		1	2	3	4	5
non-actif	267	737815				
pensionné	938		895447			
ouvrier	400			1191413		
employé	907				1432255	
indépendant	212					1843455

(par unité de consommation)						
Nombre de ménages		1	2	3	4	5
non-actif	267	420966				
ouvrier	400		503078			
pensionné	938			604045		
employé	907				669882	
indépendant	212					788814

(par personne)				
Nombre de ménages		1	2	3
non-actif	267	370923		
ouvrier	400	408934		
pensionné	938		546902	
employé	907		563203	
indépendant	212			650276

Tableau 100 Revenu disponible par catégorie d'âge

(par ménage)		1	2	3	4
Nombre de ménages					
plus de 70	363	868734			
60 à 69	562	934163	934163		
20 à 29	212		1010737		
50 à 59	349			1251492	
30 à 39	664				1367055
40 à 49	574				1401109

(par unité de consommation)		1	2
Nombre de ménages			
20 à 29	212	555436	
40 à 49	574	586122	
60 à 69	562	608961	608961
30 à 39	664	609128	609128
plus de 70	363	610863	610863
50 à 59	349		665924

(par personne)		1	2	3
Nombre de ménages				
20 à 29	212	476286		
40 à 49	574	481878		
30 à 39	664	505932	505932	
60 à 69	562		546082	546082
plus de 70	363		558704	558704
50 à 59	349			576137

Tableau 101 Revenu disponible par nombre d'actifs

(par ménage)		1	2	3
Nombre de ménages				
0	1102	839998		
1	757		1129236	
2 ou plus	865			1644912

(par unité de consommation)		1	2
Nombre de ménages			
0	1102	571111	
1	757		618835
2 ou plus	865		644175

(par personne)		1
Nombre de ménages		
2 ou plus	865	508602
0	1102	518613
1	757	545358

Tableau 102 Revenu disponible par statut socioprofessionnelle et nombre d'actifs

(par ménage)		1	2	3	4	5	6	7
non-actif/0 actifs	231	666852						
pensionné/0 actifs	871	885919	885919					
pensionné/1 actif	61		979250					
ouvrier/1 actif	184		1007586	1007586				
employé/1 actif	406		1115612	1115612	1115612			
ouvrier/>2 actifs	216				1348006	1348006		
indépendant/1 actif	78					1555932	1555932	
employé/>2 actifs	501						1688856	
indépendant/>2 actifs	134							2010819

(par unité de consommation)		1	2	3	4	5	6
non-actif/0 actifs	231	402847					
pensionné/1 actif	61	445384	445384				
ouvrier/1 actif	184	481001	481001	481001			
ouvrier/>2 actifs	216	521885	521885	521885	521885		
pensionné/0 actifs	871			615737	615737	615737	
employé/1 actif	406				665519	665519	
employé/>2 actifs	501				673417	673417	
indépendant/>2 actifs	134					756152	
indépendant/1 actif	78						844926

(par personne)		1	2	3	4
non-actif/0 actifs	231	360270			
pensionné/1 actif	61	364666			
ouvrier/1 actif	184	407456	407456		
arbeider/>2 actif	216	410193	410193		
employé/>2 actifs	501		533564	533564	
pensionné/0 actifs	871		560608	560608	
indépendant/>2 actifs	134			593333	
bediende/1 actif	406			599778	
indépendant/1 actif	78				748102

(par membre actif)		1	2	3	4
ouvrier/>2 actifs	216	657389			
employé/>2 actifs	501	828337	828337		
pensionné/1 actif	61		979250	979250	
indépendant/>2 actifs	134		984815	984815	
ouvrier/1 actif	184		1007586	1007586	
employé/1 actif	406			1115612	
indépendant/1 actif	78				1555932

Conclusions quant au revenu disponible

Par ménage

Par ménage, le revenu disponible en Flandre (1.244.000 BEF) dépasse celui de Bruxelles et de la Wallonie (de 1.100 à 1.230.000 BEF).

On observe des écarts importants entre catégories socio-professionnelles. Le revenu disponible des non actifs (738.000 BEF) est pratiquement inférieur de moitié à celui des employés (1.432.000 BEF); il n'atteint même pas la moitié de celui des indépendants (1.843.000 BEF). Les pensionnés (895.000 BEF) et les ouvriers (1.191.000 BEF) constituent une classe intermédiaire.

Les plus âgés (au-delà de 70 ans) disposent du revenu disponible le plus faible (869.000 BEF). Les revenus les plus élevés se rencontrent dans les groupes d'âge entre 30 et 49 ans (1.367 à 1.401.000 BEF). Le groupe des 50 - 59 ans se situe à un niveau légèrement inférieur (1.251.000 BEF) tandis que les catégories d'âge des 60 - 69 ans et des 20 - 29 ans (934 à 1.011.000 BEF) entrent plutôt dans les bas revenus.

Les ménages sans actif disposent d'un revenu disponible inférieur (840.000 BEF) aux ménages dont un membre est actif (1.130.000 BEF) et à ceux comptant au moins deux actifs (1.645.000 BEF).

Par catégorie socio-professionnelle et nombre d'actifs, les revenus les plus élevés (2.011.000 BEF) sont détenus par les indépendants comptant au moins deux actifs. On trouve ensuite les employés comptant au moins deux actifs (1.689.000 BEF), les indépendants ne comportant qu'un seul actif (1.556.000 BEF) et les ouvriers dont au moins deux membres sont actifs (1.348.000 BEF). En bas de l'échelle, on trouve les non actifs (667.000 BEF), les pensionnés ne comptant aucun actif (886.000 BEF) ou dont un seul membre du ménage est actif (979.000 BEF) et les ouvriers (1.008.000 BEF) ou les employés (1.116.000 BEF) dont un seul membre du ménage est actif. Le passage d'un groupe à l'autre se fait progressivement.

Par unité de consommation

Par unité de consommation, c'est à Bruxelles que le revenu est le plus élevé (pratiquement 690.000 BEF). D'autre part, la Flandre (613.000 BEF) se distingue nettement de la Wallonie (566.000 BEF).

On retrouve le même classement que celui par ménage avec, en bas de l'échelle les non actifs (421.000 BEF) et tout en haut, les indépendants (789.000 BEF). Le seul glissement concerne les ouvriers (503.000 BEF) qui prennent la place des pensionnés (604.000 BEF).

Compte tenu de l'âge, les écarts sont toutefois minimes. Le groupe des 50 - 59 ans (666.000 BEF) dispose du revenu le plus élevé tandis que celui des 20 - 29 ans et des 40 - 49 ans a le revenu le plus faible (555.000 à 596.000 BEF). Les autres groupes oscillent autour de 610.000 BEF.

Les ménages sans actif (571.000 BEF) disposent d'un revenu sensiblement inférieur à celui des ménages comptant un seul actif ou au moins deux actifs (620 à 644.000 BEF).

Par catégorie socio-professionnelle et nombre d'actifs, ce sont les non actifs qui disposent des revenus les plus faibles (403.000 BEF). Les indépendants comptant un seul actif viennent en tête du revenu disponible (845.000 BEF). Entre ces extrêmes, les autres classes se répartissent de façon assez homogène.

Par personne

Par personne, le revenu disponible à Bruxelles (623.000 BEF) dépasse celui de la Flandre et de la Wallonie (483 à 519.000 BEF).

Les non actifs et les ouvriers (371 à 409.000 BEF) disposent d'un revenu inférieur à celui des pensionnés et des employés (547 à 563.000 BEF). Les revenus les plus élevés (650.000 BEF) se rencontrent chez les indépendants.

On note chez les ménages jeunes (de 20 à 49 ans) un revenu par personne (476 à 506.000 BEF) inférieur à celui des plus de 60 ans (546 à 559.000 BEF). C'est le groupe d'âge entre 50 et 59 ans qui dispose du revenu le plus élevé (576.000 BEF).

Par tête, on ne note pas de différence en fonction du nombre d'actifs, les moyennes s'étalant entre 509 et 545.000 BEF.

Le classement par personne rejoint à peu de choses près celui établi par unité de consommation, les indépendants comptant un seul actif étant toujours en tête (748.000 BEF). Les autres groupes se répartissent de façon relativement homogène, les non-actifs (360.000 BEF) se trouvant en bas de l'échelle.

Par membre actif

Si l'on tient compte uniquement des membres actifs, les indépendants comptant un seul actif restent en tête (1.556.000 BEF). Les ouvriers et les employés ne comportant qu'un seul actif se distinguent également par leurs résultats assez élevés (environ 1.110.000 BEF). Tout en bas de l'échelle des revenus, on trouve les ouvriers dont au moins deux membres sont actifs (657.000 BEF).

5. Utilisation de l'enquête sur les budgets des ménages

5.1. Utilisations générales

L'enquête sur les budgets esquisse une image des habitudes de vie des ménages individuels sur un territoire donné, à un moment donné, en fonction d'un certain nombre de caractéristiques des ménages, à savoir les revenus, les conditions socio-économiques, la taille et la composition du ménage, la structure par âge, le degré d'urbanisation, etc. Les données EBM peuvent également servir à l'étude de sous-populations spécifiques telles que les jeunes, les ouvriers manuels du secteur privé, les employés, etc. Parmi les principaux utilisateurs de l'enquête EBM, citons :

- les ministères et les administrations qui utilisent les données pour planifier leurs politiques économiques et sociales
- les universités et les centres de recherche qui étudient les habitudes de vie des ménages individuels
- les organismes privés, les firmes ou les consultants, qui s'intéressent principalement à l'analyse des modèles de consommation des ménages pour le marketing des biens de consommation. En ce contexte il faut remarquer que l'enquête ne fournit pas de données concernant les marques ou les chaînes de distribution.
- les médias qui transmettent des informations générales au public par le biais de journaux, revues, radio et télévision

5.2. Coefficients de pondération de l'indice des prix à la consommation

L'objet spécifique de l'enquête sur les budgets des ménages est d'aider à déterminer les coefficients de pondération du panier total de biens de l'indice des prix à la consommation. Pour ce faire, il est indispensable de connaître les habitudes de consommation du ménage "moyen". Depuis 1976, l'index est modifié sur la base de l'enquête budgétaire correspondante : tous les produits du panier de la ménagère sont assortis d'un coefficient qui évolue en fonction des résultats de l'enquête. La dernière méthode de calcul remonte à 1988; elle se base sur les résultats de l'enquête 87-88.

Pour élaborer un schéma de pondération du nouvel indice des prix à la consommation national (IPCN) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé instauré par l'Union européenne (IPCH), on a transféré fin octobre 96 les données relatives aux dépenses monétaires de l'enquête sur les budgets des ménages 95-96 à la commission de l'index. A l'avenir, ce schéma de pondération fera l'objet d'une vérification annuelle.

5.3. EBM et enquête sur la pauvreté et l'inégalité

Les enquêtes EBM sont particulièrement bien adaptées à l'analyse des "indicateurs de pauvreté". La pauvreté est un phénomène dynamique et multidimensionnel :

- pour étudier l'évolution de la pauvreté dans les groupes à risques, il est important de connaître les facteurs qui influencent la durée pendant laquelle un ménage demeure dans une situation de pauvreté.
- le caractère multidimensionnel de la pauvreté rend particulièrement difficile l'établissement d'un indice de pauvreté neutre.

A partir de 1975, la Commission européenne a lancé des thèmes de recherche en rapport avec la pauvreté et l'inégalité. A cet effet on a utilisé les données individuelles des EBM organisées dans les Etats membres. Dans l'approche de revenu disponible, les dépenses de consommation sont essentielles pour la détermination des seuils de pauvreté absolus ou relatifs (par rapport au revenu moyen ou médian). C'est principalement la médiane qui est utilisée dans les études de pauvreté relative. En beaucoup de cas 50% du revenu médian ou des dépenses totales est proposé comme seuil de pauvreté relatif (Tableau).

Tableau 103 Seuils de pauvreté relative pour le Royaume

	Par ménage	Par unité de consommation	Par personne
Revenu médian (par an)	1.052.435	554.993	460.909
50% du revenu médian (par an)	526.217	277.496	230.454
50% du revenu médian (par mois)	43.851	23.124	19.204
% de ménages en dessous de la limite	10.2	6.2	6.6

L'utilisation de la ligne de 50% de la médiane comme seuil de pauvreté est assez générale, mais d'autre part l'objet de pas mal de critique puisque elle ne tient pas suffisamment compte du caractère dynamique du problème. Il faut y ajouter que les études sur la pauvreté et l'inégalité ont aussi un aspect de sensibilité politique, et que les chiffres sont souvent manipulés ou interprétés selon le camp dont on appartient.

Les indicateurs "objectifs" issus de l'EBM peuvent être complétés par :

- des enquêtes au cours desquelles le ménage estime lui-même sa situation par rapport à un sentiment subjectif de pauvreté et où l'on tente de mesurer le stress financier auquel ce ménage est soumis (indicateurs subjectifs)
- les questionnaires non monétaires où l'on examine dans quelle mesure les ménages issus des classes inférieures de revenus ont accès à certains biens et/ou services.

